



**Développement  
durable &  
responsabilité  
sociétale**

**2024-2028**



# Table des matières

Mot du Président.....	2
Mot du Vice-Président.....	3
<b>Etat des lieux.....</b>	<b>4</b>
Objectifs internationaux, nationaux et régionaux .....	4
Structuration actuelle du DD&RS à l'UBO.....	8
Auto-évaluation non formalisée de la situation DD&RS à l'UBO.....	9
Echanges et co-construction avec la communauté.....	11
Retour des Étudiants.....	12
Retour des Composantes.....	12
Retour des Laboratoires de recherche.....	13
Retour des Ambassadeurs.....	14
Retour des Services.....	15
Définition des enjeux pour la construction du schéma directeur DD&RS 2024-2028..	15
Planning de rédaction du schéma directeur.....	16
<b>Construction du schéma directeur.....</b>	<b>17</b>
Gouvernance du Schéma Directeur DD&RS.....	19
Premier organe de gouvernance : Instances décisionnaires .....	20
Deuxième organe de gouvernance : pilotage et mise en œuvre.....	23
Troisième organe de gouvernance : Actions participatives usagers .....	26
Quatrième organe de gouvernance : Vision systémique.....	29
Place des étudiants dans l'animation du schéma directeur.....	30
Valorisation des contributions.....	30
Cohérence avec la stratégie d'établissement.....	32
Interactions avec les Vice-Présidents et Vice-Présidentes :.....	32
Implication des services dans la stratégie DD&RS.....	35
Lien avec les autres documents stratégiques de l'UBO.....	38
Synthèse des actions et calendrier.....	40
Calendrier des actions.....	41
Tableaux de synthèse des actions et des responsabilités .....	42
<b>Conclusion.....</b>	<b>52</b>
<b>Annexe 1 : détails des fiches actions.....</b>	<b>53</b>
<b>Annexe 2 : détail des indicateurs, livrables et cibles.....</b>	<b>91</b>
Indicateurs, livrables et cibles fixés dans le référentiel DD&RS.....	92
Cibles fixées dans la circulaire SPE (21 novembre 2023).....	109
Lexique .....	121

# 1. Mot du Président



Les enjeux sociétaux et environnementaux sont au cœur des défis que notre communauté doit relever. Depuis 2021 et la dernière version du référentiel DD&RS, les établissements de l'ESRI disposent d'un outil sectoriel dont ils se saisissent progressivement pour les guider dans l'élaboration de leur stratégie en la matière. Le sujet des transitions étant à mes yeux essentiel j'ai souhaité porter dans ma candidature à la présidence de notre université, en début d'année 2024, le projet d'un Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale (S3DRS) en capacité d'atteindre la labellisation DD&RS en 2027. Pour cela je m'étais engagé à créer au sein de mon équipe une vice-présidence spécialement en charge des transitions.

C'est pourquoi j'ai confié à Yves Quéré le soin de la finalisation du S3DRS avec un impératif méthodologique affirmé en toute transparence dans sa Lettre de mission : la co-construction en association avec toute notre communauté.

Ainsi, un important travail a été engagé en collaboration avec l'ensemble des vice-présidentes et vice-présidents dont les missions sont désormais nécessairement en lien avec les transitions, mais également avec les différentes composantes, les laboratoires, les services et les associations étudiantes.

Les transitions nous concernent toutes et tous ; il faut encore le souligner.

L'état des lieux, le travail participatif, les points d'information et les différentes présentations réalisés depuis le mois d'avril ont conduit à l'élaboration d'un nouveau schéma directeur ambitieux et engageant pour notre communauté sur la période 2024-2028.

Je salue la définition d'une ligne politique qui vise l'augmentation de notre capacité à agir, collectivement, appuyée sur un cadre méthodologique aux objectifs opérationnels et clairement définis. Je note également la gouvernance imaginée dans ce schéma dont les organes proposés soulignent et garantissent le respect du volet participatif et l'adhésion collective nécessaires à la réussite des objectifs de notre politique DD&RS.

A terme, les 5 axes thématiques retenus et déclinés en 60 fiches actions engageront l'UBO dans la définition d'un futur campus exemplaire en matière de responsabilité sociétale et de développement durable appliquée à l'enseignement supérieur, la formation et la recherche. Je remercie vivement Yves Quéré et l'ensemble des membres de notre communauté qui se sont mobilisés pour ce travail d'une grande valeur.

## 2. Mot du Vice-Président



Le Président de l'UBO m'a confié plusieurs missions (cf lettres de missions des vice-présidents) dans le cadre de mon mandat de Vice-Président en charge des Transitions dont celui de rédiger un schéma directeur DD&RS en assurant l'appropriation de celui-ci par la communauté de l'UBO. J'ai accepté ces missions avec un grand plaisir puisque c'est un sujet qui me tient à cœur et que j'ai pu expérimenter pendant 8 ans dans le cadre de mes fonctions de directeur de l'UBO Open Factory.

Ce schéma directeur s'est appuyé sur un référentiel national, le référentiel DD&RS et sa mise en œuvre, à travers une nouvelle gouvernance, donne la couleur que je souhaitais apporter dans le cadre de mes missions. En effet, les enjeux sociétaux et environnementaux continuent de bouleverser nos modes de vie et de travail. Il est crucial d'agir mais aussi d'anticiper et de nous projeter. Le monde de demain ne sera, à priori, pas celui que l'on connaît aujourd'hui, même si nous agissons fortement à notre échelle.

Un grand principe que je porte pour ce schéma directeur est la non-dissociation des enjeux sociétaux et environnementaux. En effet, nous avons, de mon point de vue, autant d'effets de levier sur la place de nos activités dans une société en transition, que sur leur impact environnemental. Je souhaite également amener plus de participatif, d'intelligence collective, de collaborations et de partage pour mieux cocréer voire pour codécider sur certains sujets. Un autre élément important correspond au passage à l'action. Si à l'échelle des individus, beaucoup de choses sont possibles, à l'échelle de l'établissement, les actions sont souvent très coûteuses et nécessitent du temps de pilotage et de maîtrise d'œuvre. Les enjeux sont énormes et nous avons énormément d'actions à lancer pour que l'UBO puisse se considérer comme une université responsable (au sens social et environnemental). Je n'ai pas souhaité laisser de côté des thèmes importants sous le prétexte d'un manque de budget ou de ressources. Nous aurons ainsi une démarche transversale et progressive pour aborder l'ensemble des sujets et nous serons proactifs sur la structuration de notre gouvernance et la recherche de financements pour augmenter notre capacité à agir. Enfin, la gouvernance devra conduire à une vision systémique, innovante et prospective de notre campus. Je remercie chaleureusement tous les contributeurs (ambassadeurs, directions de services, directions de composantes, directions de laboratoires de recherche, associations étudiantes, élus étudiants, vice-présidents) et en particulier Marie-Amélie Lacroix, ingénieure DD&RS à l'UBO qui a coécrit ce schéma directeur.

## 3. Etat des lieux

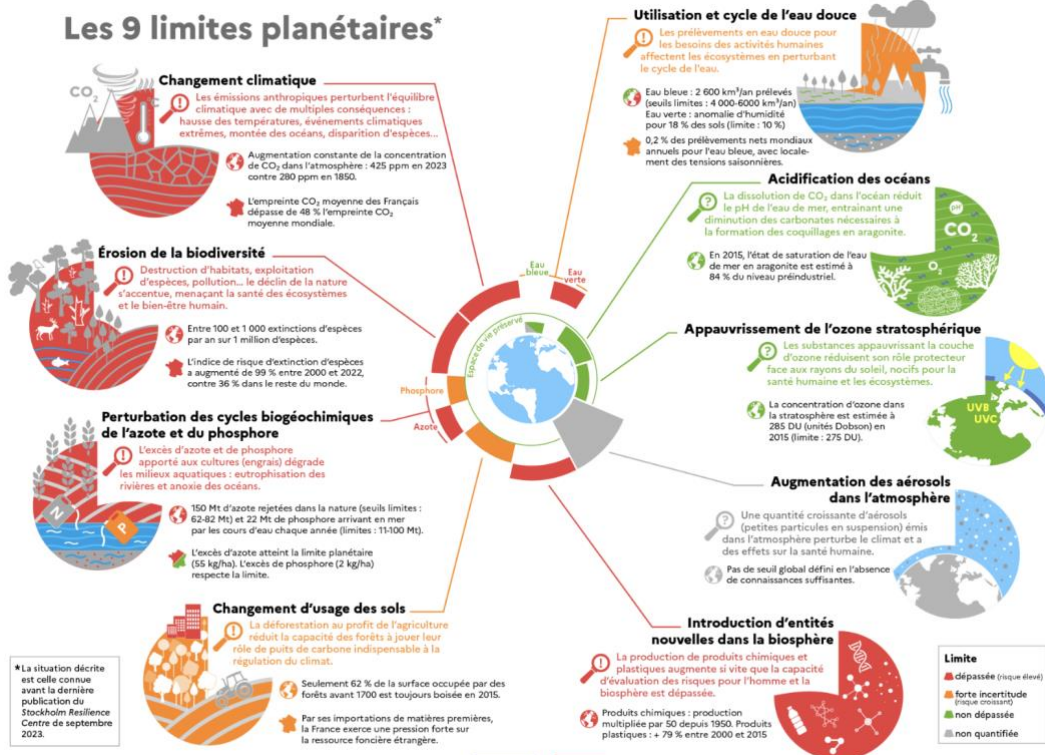
Avant de présenter le schéma directeur avec sa gouvernance, ses fiches actions et son calendrier, nous dressons un état des lieux décomposé en 4 parties : 1) déclinaison des objectifs internationaux, nationaux et pour l'Enseignement supérieur et la recherche 2) La structuration actuelle du Développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS) à l'UBO 3) Auto-évaluation non-formalisée de la situation du DD&RS à l'UBO 4) Échanges et co-construction avec la communauté.

---

### 3.1. Objectifs internationaux, nationaux et régionaux

---

Au niveau international nous pouvons nous reposer sur les [Objectifs du Développement Durable](#). Ces 17 objectifs pour transformer notre monde sont un appel à l'action de tous les pays – pauvres, riches et à revenu intermédiaire – afin de **promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète**. Ils reconnaissent que mettre fin à la pauvreté doit aller de pair avec des stratégies qui développent la croissance économique et présentent une liste de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Nous pouvons aussi nous appuyer sur le concept des 9 limites planétaires présenté ci-dessous où la pression pour la planète se retrouve à différents niveaux :



Concept des 9 limites planétaires ([source](#))

Ce concept vise à définir un « espace de fonctionnement sûr pour l'humanité » qui repose sur l'évolution de neuf phénomènes complexes et interconnectés : le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, la perturbation des cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore, le changement d'usage des sols, l'utilisation de l'eau douce, l'acidification des océans, l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique, l'augmentation des aérosols dans l'atmosphère, l'introduction d'entités nouvelles dans la biosphère.

Du point de vue national, l'[agenda 2030](#) décrit les objectifs de la France pour contribuer à l'effort international. L'ampleur de la tâche est telle, que les efforts à fournir sont considérables et doivent se produire en un temps très court. La France s'est également engagée à la neutralité carbone en 2050 à travers sa [stratégie nationale bas carbone](#). Ci-dessous, les 5 enjeux définis dans l'agenda 2030:

- Enjeu 1 : Agir pour une transition juste, en luttant contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous
- Enjeu 2 : Transformer les modèles de sociétés par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat, de la planète et de la biodiversité

- Enjeu 3 : S'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable
- Enjeu 4 : Agir pour la santé et le bien-être de toutes et tous, notamment via une alimentation et une agriculture saine et durable
- Enjeu 5 : Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des ODD, et concrétiser la transformation des pratiques à travers le renforcement de l'expérimentation et de l'innovation territoriales

En découlent plusieurs plans sur les enjeux environnementaux qui ont été proposés par l'Etat depuis 2020 :

- Plan de formation à la transition écologique
- Services publics écoresponsables
- Feuille de route du numérique et de l'environnement
- Plan national Achats durables
- Plan de sobriété énergétique de l'État
- Stratégie de décarbonation de l'État
- Stratégie nationale biodiversité

En Bretagne, la Région s'est également fixé [des objectifs](#) face à l'urgence climatique, la restauration et la préservation de l'environnement :

- ⅔ des masses d'eau en bon état en 2027.
- 39% de réduction de la consommation d'énergie bretonne en 2040.
- 0 déchets en 2040

Concernant l'Enseignement Supérieur et la Recherche, les enjeux sociétaux et environnementaux se déclinent dans le Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche 2022 ([source](#)), la circulaire SPE décrivant le plan de transformation écologique de l'État pour des services publics écoresponsables ([SPE](#)) et le label [DD&RS](#).

La circulaire SPE fixe par exemple aux établissements publics les objectifs suivants :

- -22 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2027 par rapport à 2022
- -25 % de réduction des consommations énergétiques des bâtiments de l'Etat d'ici 2027 par rapport à 2022

- -15% de réduction de réduction de la consommation d'eau potable par rapport à 2022

Elle décline l'ambition partagée à travers 5 grands chantiers :

- Mieux se déplacer
- Mieux produire et mieux consommer
- Mieux se nourrir
- Mieux gérer les bâtiments de l'État
- Mieux protéger et valoriser nos écosystèmes

Le Label DD&RS s'appuie sur un référentiel national commun existant depuis 2009 et issu de l'article 55 issu du Grenelle 1 de l'environnement – le Référentiel DD&RS CPU CGE. C'est un Label qui se veut systémique. Il couvre les 17 Objectifs de développement durable (ODD) et se structure en cinq axes :

- Stratégie et Gouvernance,
- Enseignement et Formation,
- Recherche et Innovation,
- Environnement,
- Politique sociale.

Tous les opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche sont donc tenus de construire ou de réactualiser un schéma directeur « développement durable et responsabilité sociétale » (DD&RS), qui traite de toutes les questions concernant l'impact environnemental sur leur périmètre d'activités dont un volet économies d'énergies et décarbonation des activités avec la production régulière d'un « bilan carbone » à l'échelle de tout l'établissement afin de suivre la réduction de la production de gaz à effet de serre (GES) de 5 % par an et de la consommation d'énergie.

Les objectifs chiffrés ciblés par le référentiel DD&RS et la circulaire SPE sont présentés en annexe.



---

## 3.2. Structuration actuelle du DD&RS à l'UBO

---

Le précédent [schéma directeur DD&RS 2020-2023](#) était organisé en 5 axes :

- Axe 1: Gouvernance et ancrage territorial
- Axe 2: Enseignement et formation
- Axe 3: Recherche et innovation
- Axe 4: Gestion environnementale
- Axe 5: Politique sociale

Certains Vice-Présidentes et Vice-Présidents étaient chargés de la gestion d'un axe.

Un ingénieur Développement Durable, Maxime Krames, a été recruté en 2021 jusqu'en 2022. Mallorie Bodériou a pris la suite jusque mi-2023, et enfin, Marie-Amélie Lacroix, toujours en poste, assure cette fonction aujourd'hui.

Un pôle Développement Durable a été créé et est hébergé au sein de la Direction du Patrimoine. Un assistant ingénieur a rejoint ce pôle, Gwendal Quiguer, chargé de la rédaction du futur Plan de Mobilités. Ces deux personnes sont actuellement en CDD.

D'un point de vue budgétaire, le pôle Développement Durable fonctionne avec 100 000 euros issus des fonds propres de l'UBO auxquels s'ajoutent des fonds spécifiques issus du projet SEA-EU (348 000 euros) et du Ministère (95 000 euros).

Les principaux sujets de dépenses sont le déploiement d'équipements pour renforcer l'usage du vélo et des dispositifs de tri des déchets, projets pilotés par le pôle Développement Durable.

Le pôle Développement Durable est également chargé de l'animation de temps d'échanges avec la communauté universitaire. Pour cela, des comités locaux ont été proposés par site de l'université et sont animés par des ambassadeurs.

Le pôle Développement Durable organise mensuellement des temps d'échanges, les DDjeuneRS avec les ambassadeurs pour faire descendre et remonter des informations et pour créer de l'interconnaissance entre ambassadeurs, notamment sur les bonnes pratiques ou problèmes rencontrés sur leurs sites.

En synthèse, la gouvernance du DD&RS à l'UBO, c'est :

- 1 Pôle Développement Durable hébergé au service Patrimoine
- 1 budget de fonds propres de 100000 euros et des fonds spécifiques
- 2 ETPs en CDD
- Des comités locaux organisés par site de l'UBO
- Des ambassadeurs qui animent les comités locaux
- Des DDjeuneRS avec les ambassadeurs et le pôle Développement Durable
- Un pilotage de projets (exemple : îlots de tri, les abris vélo...)

---

### **3.3. Auto-évaluation non formalisée de la situation DD&RS à l'UBO**

---

Créé en 2015, le Label DD&RS a pour objectif de permettre à chaque opérateur d'enseignement supérieur et de recherche de valoriser les démarches de développement durable et de responsabilité sociétale mises en place, en incitant chaque établissement à plus d'exemplarité. Il est délivré pour une durée de 2 à 4 ans (selon l'état d'avancement de l'établissement). Il recouvre 18 variables stratégiques et 55 variables opérationnelles qui incluent la quasi-totalité du fonctionnement de l'établissement.

**Les critères exigent que l'évaluation des variables stratégiques atteignent, au moins pour la moitié d'entre elles (soit 9), une note de 3 sur 5 pour obtenir le label..**

Les notes de 1 à 5 correspondent à :

1. Prise de conscience
2. Initiation
3. Conformité

4. Maîtrise
5. Exemplarité

Le niveau 3 correspond globalement à une politique d'établissement définie liée aux objectifs stratégiques.

Les auditeurs portent ainsi leur attention sur les preuves apportées par l'établissement sur le niveau retenu. Les renseignements sont collectés via la plateforme PERSEES où chaque établissement doit renseigner plus de 70 indicateurs. Certains d'entre eux sont d'ordre règlementaire et font l'objet d'un examen obligatoire.

### Où en est-on à l'UBO en 2024 ?

Une première auto-évaluation sans passer par l'outil PERSEES a été réalisée à l'issue des entretiens avec les Services de l'UBO et les Vice-Présidentes et Vice-Présidents.

			1	2	3	4	5
<b>AXE 1 STRATEGIE ET GOUVERNANCE</b>	1.1	Formaliser et intégrer sa politique DD&RS					
	1.2	Déployer les moyens					
	1.3	Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes					
<b>AXE 2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>	2.1	Intégrer dans les enseignements					
	2.2	Développement de compétences étudiants					
	2.3	Développement de compétences personnels					
	2.4	Formation continue etc.					
<b>AXE 3 RECHERCHE ET INNOVATION</b>	3.1	Stratégie de recherche					
	3.2	Développer les interactions sciences société					
	3.3	Ethique					
<b>AXE 4 GESTION ENVIRONNEMENTALE</b>	4.1	Diminution GES et Ressources					
	4.2	Diminution pollution					
	4.3	Développer une politique en faveur de la biodiversité					
	4.4	Promouvoir l'alimentation responsable					
<b>AXE 5 POLITIQUE SOCIALE</b>	5.1	Politique Egalité personnels					
	5.2	Développement compétences dans les métiers					
	5.3	Développer une politique de la qualité de vie					
	5.4	Egalité des chances Étudiants					

### Synthèse de l'auto-évaluation par axe stratégique sur l'année 2024

Globalement, nous nous donnons la note de 1 sur la quasi-totalité des objectifs stratégiques mais nous estimons pouvoir faire une grande avancée sur 2025.

			1	2	3	4	5
AXE 1 STRATEGIE ET GOUVERNANCE	1.1	Formaliser et intégrer sa politique DD&RS					
	1.2	Déployer les moyens					
	1.3	Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes					
AXE 2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	2.1	Intégrer dans les enseignements					
	2.2	Développement de compétences étudiants					
	2.3	Développement de compétences personnels					
	2.4	Formation continue etc.					
AXE 3 RECHERCHE ET INNOVATION	3.1	Stratégie de recherche					
	3.2	Développer les interactions sciences société					
	3.3	Ethique					
AXE 4 GESTION ENVIRONNEMENTALE	4.1	Diminution GES et Ressources					
	4.2	Diminution pollution					
	4.3	Développer une politique en faveur de la biodiversité					
	4.4	Promouvoir l'alimentation responsable					
AXE 5 POLITIQUE SOCIALE	5.1	Politique Egalité personnels					
	5.2	Développement compétences dans les métiers					
	5.3	Développer une politique de la qualité de vie					
	5.4	Egalité des chances Étudiants					

Estimation de l'auto-évaluation par axe stratégique pour 2025

En effet, de nombreuses initiatives sont réalisées par les usagers de l'UBO. Sur certains champs, il s'agira de cartographier ces initiatives, analyser les besoins et définir une politique d'établissement.

### 3.4. Echanges et co-construction avec la communauté

Pour mieux appréhender la construction de ce nouveau schéma directeur DD&RS, nous avons interagi avec la communauté de l'UBO et recueilli les avis, envies, problèmes à travers de nombreux temps d'échanges :

- 2 réunions avec les ambassadeurs
- 1 questionnaire adressé aux Directions des Composantes
- Des rencontres avec chaque service (27 rencontres)
- 1 questionnaire Laboratoires de recherche sur la Gouvernance
- 1 questionnaire Laboratoires de recherche réalisé dans le cadre d'une journée de travail du HCBC (Haut Conseil Breton sur le Climat) et des résultats de 3 ateliers participatifs sur les sujets de : la mobilité, le bilan carbone et le numérique
- 1 questionnaire élus étudiants
- 1 questionnaire associations étudiantes
- Des rencontres avec chaque Vice-présidente et Vice-président

- Des échanges réguliers en Bureau de Vice-Présidents

### 3.4.1. Retour des Étudiants

Un questionnaire pour les élus étudiants dans les composantes a été réalisé (1 réponse) ainsi qu'un questionnaire pour les associations étudiantes (8 réponses)

Les retours associations sont les suivants :

- Les associations qui ont répondu réalisent déjà des actions en lien avec le DD&RS (Un trek de 3 jours immersif de formation à la transition écologique, limitation de la production de déchets et de déplacements lors d'évènements, recyclage du papier, les boursiers ne payent pas le matériels de l'association)
- Besoin que l'UBO propose des actions concrètes aux associations
- Besoin que l'UBO propose informe et incite les associations à utiliser des dispositifs existants
- Besoin que l'UBO propose des outils/méthodes pour l'organisation d'évènements
- Besoin que l'UBO propose réserve 25% des budgets COMIVEC aux actions en lien avec le DD&RS
- Trouve l'idée intéressante d'avoir un représentant DD&RS par association mais globalement ne souhaitent pas être obligé

Les retours des élus étudiants sont les suivants :

- Complexité de la communication : C'est compliqué pour un étudiant de se dire qu'il peut s'investir pour faire bouger les choses, qu'il a des ressources pour faire évoluer son lieu d'étude, pour autant cela ne veut pas dire qu'il y a un manque d'idées.

### 3.4.2. Retour des Composantes

Un questionnaire pour les directions de composantes a été réalisé (8 réponses) ainsi qu'une présentation du schéma directeur en Commission de Directions de Composantes (CDC) le 23 septembre 2024 et une relecture du document pour avis.

Les retours sont les suivant :

- Manque de clarté du rôle des ambassadrices et ambassadeurs (hors remontée d'information).
- Quelques initiatives en termes de valorisation des ambassadrices et ambassadeurs, mais non harmonisées.
- Comités locaux : difficultés à mobiliser et à avoir un suivi, manque de clarté sur les missions. Important de laisser de la marge de manœuvre sur les projets proposés.
- Globalement peu des travaux en lien avec les laboratoires sur les thématiques du DD&RS
- Besoin de travailler sur un outil de centralisation des données chiffrées
- Besoin de continuer à conforter nos actions de communication sur le DD&RS
- Définir plus précisément les missions des ambassadeurs et ambassadrices
- Définir les modes de valorisation possibles pour la fonction d'ambassadeur et les moyens associés
- Définir plus précisément les missions du comité local et l'articulation avec les autres instances du DD&RS tout en laissant de la marge de manœuvre

### 3.4.3. Retour des Laboratoires de recherche

Deux questionnaires ont été réalisés : 54 personnes ont répondu sur le questionnaire sur les thèmes/projets de recherche en lien avec le changement climatique (réalisé le 24 mai 2024 dans le cadre de la journée "L'UBO dans le changement climatique, du savoir à l'action" organisée en lien avec le Haut Conseil Breton pour le Climat) et 14 réponses sur le questionnaire à destination des directions de laboratoires de recherche sur l'organisation du DD&RS (à l'UBO et dans les laboratoires) que nous avons envoyé début septembre 2024 aux directions de laboratoires.

Les retours des laboratoires sont les suivants :

- Des laboratoires engagés mais à des niveaux différents. Des stratégies DD&RS déjà en place pour certains laboratoires et des laboratoires qui remettent en question certaines pratiques de recherche (exemple de l'usage des animaux en laboratoire)
- Des référents déjà en place dans la plupart des laboratoires qui ont répondu
- Définir des objectifs à atteindre
- Besoin d'accompagnement (tutoriels, formations, experts)

- Besoin d'objectifs à atteindre, d'exemples d'organisation et d'actions envisageables par des unités de recherche, notamment pour des unités en SHS.
- Besoin d'interagir entre référents laboratoires
- Besoin d'outils/d'aide (extractions de données administratives telles que SIFAC pour BEGES, stations vélo/trottinettes, bac de tri, kits vaisselles pour événements, licences zoom...)
- Besoin de travaux d'amélioration pour les bâtiments et extérieurs (qualité de vie et impact environnemental)
- Inquiétude sur l'impact de mesures globales sur la qualité de l'activité de recherche du fait de la spécificité des laboratoires les uns par rapport aux autres, problématique paradoxale avec l'évaluation des activités de recherche (technicité des machines, dimension internationale)
- Des programmes de recherche intégrant la dimension environnementale dans beaucoup de laboratoires
- Besoin d'une politique d'établissement sur certains sujets comme pour les missions ou les achats

#### **3.4.4. Retour des Ambassadeurs**

2 réunions avec les ambassadeurs (environ 15 personnes présentes) ont été réalisées dont une avec la présentation du schéma directeur DD&RS. Nous leur avons également envoyé le présent document pour relecture et avis.

Quelques retours des ambassadeurs issus des échanges lors des DDjeuners :

- Un groupe volontaire et dynamique avec beaucoup d'idées. Prêt à monter en compétences.
- Les réunions mensuelles permettent de créer un temps d'échange entre le Pôle DD&RS de l'UBO et les ambassadrices et ambassadeurs, de décroïsonner.
- Des projets surtout portés sur l'axe 4 Environnement. (Biodiversité, bilan carbone, mobilité...)
- Difficultés à faire aboutir certains projets qui font intervenir les services centraux de l'UBO.
- Besoin d'accompagnement sur les TEDS, sentiment d'urgence.
- Attentes fortes sur la mise en place du tri des déchets
- Difficultés à mobiliser au sein des comités locaux

- Difficultés à libérer du temps face à l'ampleur des projets. (//valorisation).
- Beaucoup d'initiatives qui ne sont pas cartographiées.
- Besoin d'une stratégie DD&RS claire pour orienter les projets et cadrer les actions
- Besoin d'un outil pour cartographier toutes les initiatives DD&RS portées par les composants

### 3.4.5. Retour des Services

27 réunions individuelles avec les 28 services/directions ont été réalisées ainsi qu'une présentation du schéma directeur DD&RS en CODIR et une relecture du document pour avis.

Les retours sont les suivants :

- Pas de stratégie DD&RS par service, les actions mises en place dépendent de la sensibilité des personnels
- Pour autant, beaucoup d'actions ont été mises en œuvre (formation aux fresques du climat, prestations événementielles végétariennes, réflexion des goodies plus durables, tri spontané des déchets...)
- Des services ouverts à la mise en place d'un représentant DD&RS par service mais besoin d'avoir de la visibilité sur le temps à dédier et les moyens à prévoir
- Un besoin de formation des personnels aux questions du DD&RS
- Un besoin de cadrage (guides de bonnes pratiques, chartes sur le numérique, les événements responsables...) formalisant la politique UBO et accessible à tous facilement.

### 3.4.6. Définition des enjeux pour la construction du schéma directeur DD&RS 2024-2028

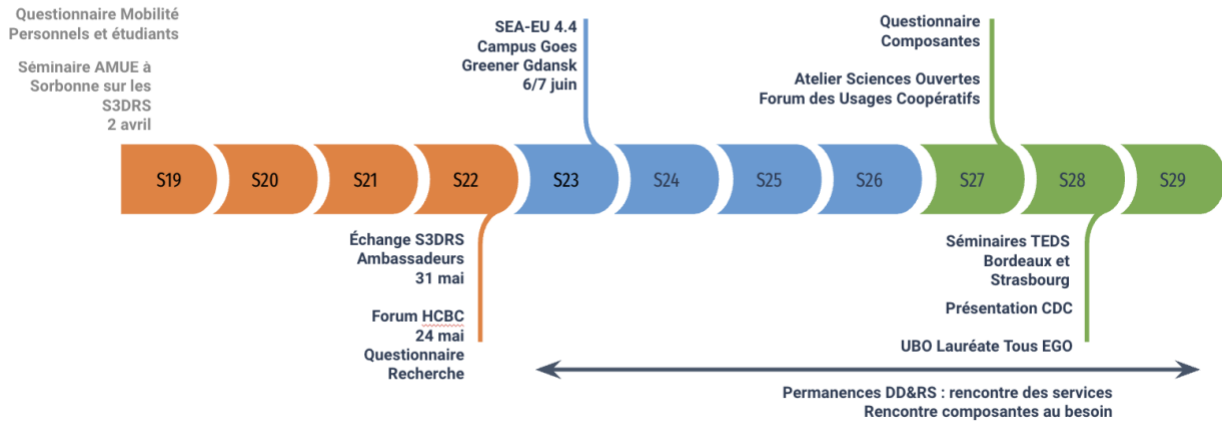
Nous retirons de ces échanges, 3 grands enjeux :

1. Redéfinir l'ensemble de la Gouvernance pour mieux mettre en oeuvre les actions et pour répondre plus efficacement aux sollicitations de la communauté
2. Développer une stratégie pour collecter des données qui nous permette d'avoir une vision systémique, mieux prioriser et décider

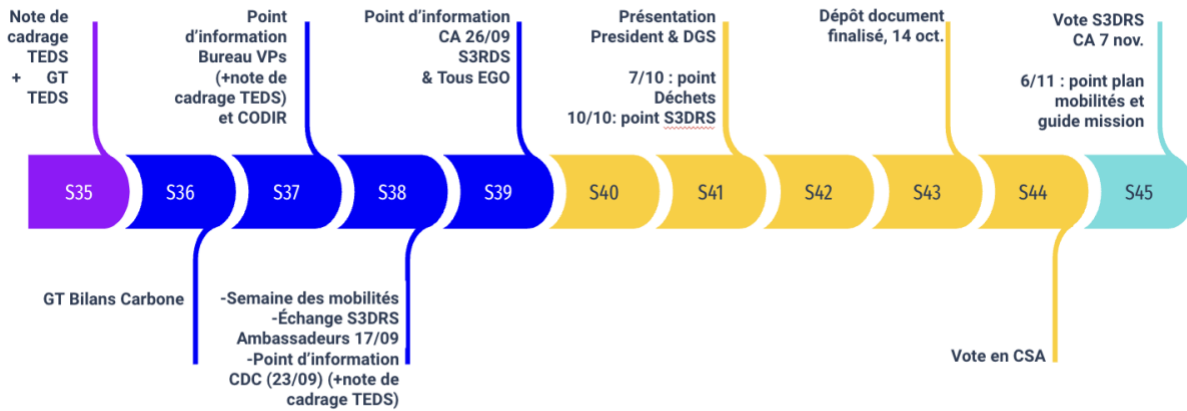


- Étendre les actions de pilotage et d'animation à l'ensemble des axes du DD&RS (aujourd'hui essentiellement focalisées sur l'axe 4 Environnement)

### 3.4.7. Planning de rédaction du schéma directeur



Activités réalisées du mois de mai au mois de juillet 2024



Activités réalisées du mois d'août au mois de novembre 2024

# 4. Construction du schéma directeur

L'état des lieux réalisé nous a conduits à 3 grands enjeux. Pour pouvoir y répondre, nous avons défini **une ligne politique** synthétisée en 8 objectifs réunis autour de **l'augmentation de notre capacité à agir** :

1. Créer une direction DD&RS avec au moins 4 ETPs d'ici à 2 ans
  - Pour augmenter notre capacité de pilotage
2. Structurer les moyens
  - À travers les fonds propres, le COMP (Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performances), la Fondation UBO (stratégie de mécénat), l'alliance SEA-EU, la réponse à des appels à projets, la SULI (Société Universitaire Locale Immobilière pour faciliter les emprunts)
3. Viser le label DD&RS pour 2027
  - Pour structurer nos objectifs en cohérence avec la démarche nationale
4. Une animation participative
  - Pour engager toute la communauté dans la démarche DD&RS et mieux décider
5. Une implication politique large et forte
  - Pour aborder de manière cohérente et efficace un sujet transversal à chaque Vice-Présidentes et Vice-Président
6. Une vision innovante pour la recherche de solutions
  - Pour mieux aborder la complexité des enjeux
7. Une vision prospective
  - Pour construire de manière plus cohérente et durable
8. Une vision systémique
  - Pour mieux comprendre et décider

Adossé à cette ligne politique, nous proposons **un cadre méthodologique** de travail permettant de faciliter le passage à l'action et l'atteinte des objectifs. **9 objectifs opérationnels** sont définis :

1. Construire un tableau de bord en nous appuyant sur le référentiel DD&RS
2. Définir les indicateurs et collecter les données utiles pour apporter une vision globale à l'ensemble de la communauté
3. Déployer une nouvelle gouvernance participative et construite sur 4 grands principes : la représentation des différentes entités de l'UBO, la place des usagers dans les propositions de transformation, la vision globale et l'efficacité
4. Imposer des objectifs globaux mais permettre la définition d'objectifs spécifiques à chaque entité de l'UBO pour prendre en compte leurs particularités
5. Développer les partenariats avec le territoire pour bénéficier d'expertises externes et également identifier des solutions communes
6. Annualiser la mise à jour des indicateurs et cibles du schéma directeur mieux définir les actions au fur et à mesure que les données arrivent et également pour mieux identifier les ressources humaines et financières
7. Mettre en place l'amélioration continue pour la gouvernance du schéma directeur
8. Développer un modèle économique pour augmenter notre capacité à agir
9. S'assurer de la cohérence avec la stratégie d'établissement en se connectant avec l'ensemble des autres schémas directeurs, plans d'actions, chartes et guides déjà lancés ou en cours de mise à jour ou de création.

Le schéma directeur DD&RS est ainsi construit sous forme de fiches actions avec une catégorisation calquée sur celle du référentiel DD&RS et ceci pour faciliter le suivi et l'atteinte de l'objectif d'une labellisation en 2027. Il y a ainsi 60 fiches correspondant aux 55 objectifs opérationnels du référentiel.

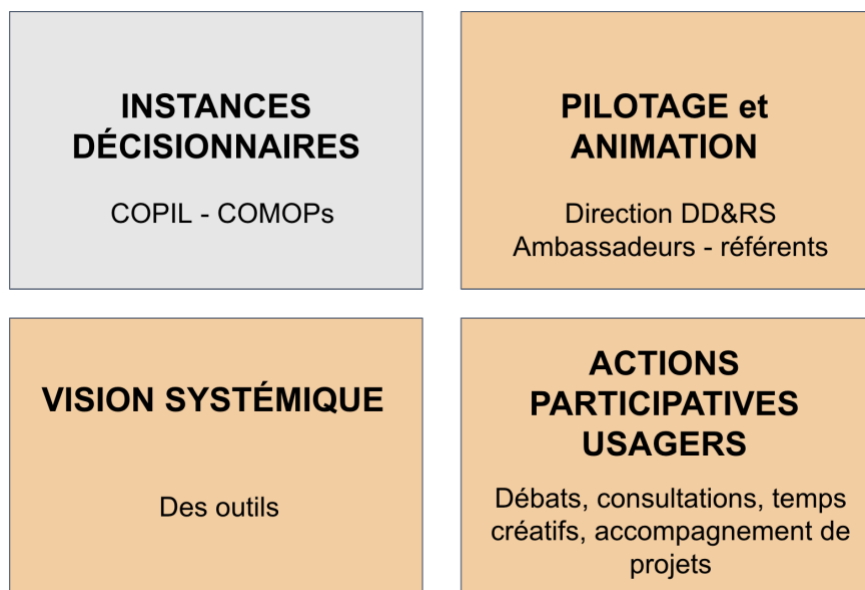
---

## 4.1. Gouvernance du Schéma Directeur DD&RS

---

Nous présentons ici le schéma de la gouvernance qui sera déployée dès la validation en Conseil d'Administration. Celui-ci est organisé en 4 organes : une instance classique de schéma directeur avec son Comité de Pilotage (COPI) pour la prise de décision et ses Comités Opérationnels (COMOPs) et **3 organes de gouvernance caractérisant l'aspect participatif** de celle-ci. En effet, il a été validé politiquement que le sujet du DD&RS devait être l'affaire de tous, étant donné l'extrême importance des enjeux, et que le contour de celui-ci dépassait largement le cadre classique de l'établissement. En effet, nous sommes face à des enjeux environnementaux et sociétaux pour lesquels l'UBO doit répondre en termes d'enseignement et de recherche mais aussi être exemplaire dans son fonctionnement. Pour y arriver, l'UBO doit mettre en place des actions de rénovation pour moins consommer d'énergie, par exemple, mais aussi questionner en profondeur nos pratiques de recherche et d'enseignement (autant dans leurs sujets que dans leurs impacts sociaux et environnementaux). Le cadre d'action porte également sur nos pratiques individuelles, comme les trajets domicile-travail.

Les 3 organes participatifs sont : 1) Le pilotage et mise en œuvre avec les représentants de la communauté UBO 2) Les activités participatives avec les usagers 3) La vision globale apportée par la centralisation et l'ouverture des données.



À gauche : Schéma des 4 organes de gouvernance.

### 4.1.1. Premier organe de gouvernance : Instances décisionnaires

Un comité de pilotage (COPIL) annuel sera organisé et aura pour rôle de :

- Faire le bilan des actions de l'année en cours
- Décider du plan d'actions de l'année suivante : il décide ou donne un avis. Les actions seront priorisées. Certaines actions peuvent impacter fortement un service du point de vue de la charge humaine et financière. Avec une planification de ce COPIL au mois de mars ou avril, les services pourront élaborer une stratégie et la présenter lors de la campagne des emplois (juin à septembre) et des dialogues budgétaires (septembre-octobre).

Ce comité de pilotage devra avoir une capacité de décision et représenter l'ensemble de la communauté. Certains sujets seront abordés en CODIR, CDC ou CR pour avis avant le COPIL DD&RS.

1 comité opérationnel (COMOP) biannuel pour chaque axe du référentiel DD&RS. Les comités opérationnels suivent les actions, mettent à jour les indicateurs et cibles et proposent de nouvelles actions ou des ajustements au COPIL.

Il est composé des services liés aux actions, aux Vice-Présidentes et Vice-Présidents concernés par les sujets et des usagers ou représentants d'usagers peuvent être invités en fonction des sujets traités.

# INSTANCES DÉCISIONNAIRES

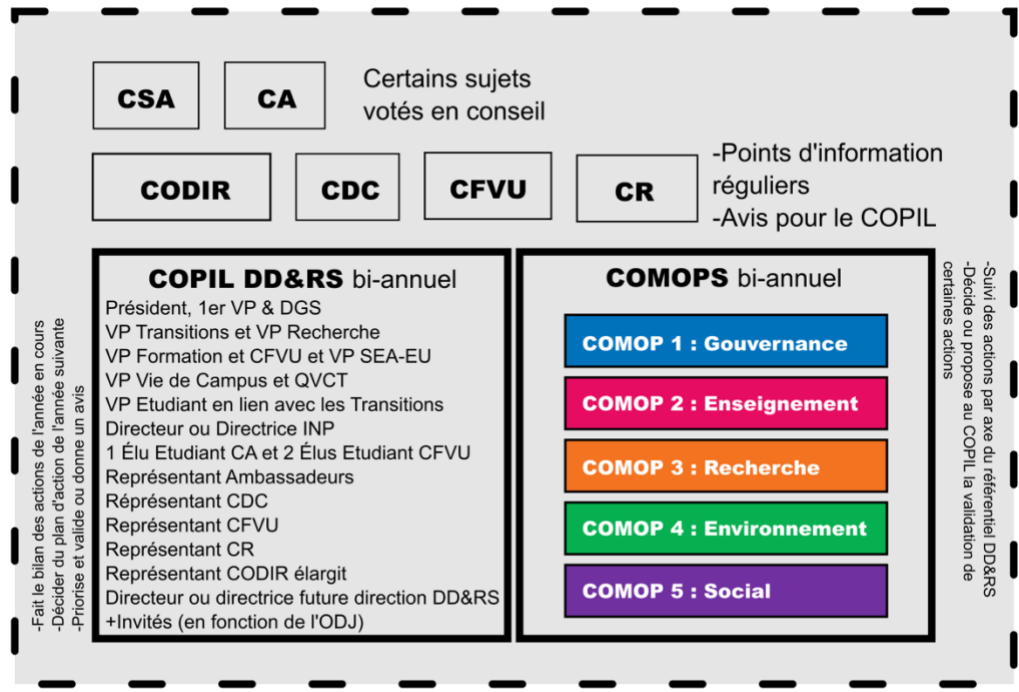


Schéma du premier organe de gouvernance – Instances décisionnaires

Composition des comités opérationnels (COMOPs).

D'autres interlocuteurs, services et Vice-Présidents peuvent être invités en fonction des sujets traités.

- Le comité opérationnel 1 : Stratégie et gouvernance
  - VP Transitions
  - Ingénieur DD&RS
  - VP Étudiant
  - Direction Communication
  - DRH
  - DSIUN
  - DGS
  - Direction des affaires financières
  - Direction des affaires juridiques
  - Fondation UBO
  - SEA-EU
  - UBO Open Factory

- Le comité opérationnel 2 : Enseignement et formation
  - VP Transitions
  - Ingénieur DD&RS
  - VP CFVU et Formation
  - VP Innovation Pédagogique
  - SIAME
  - UBO Open Factory
  - SUFCA
  - Cap' Avenir
  
- Le comité opérationnel 3 : Recherche et Innovation
  - Vice-Président Transitions
  - Ingénieur DD&RS
  - Vice-Président Recherche SHS
  - Vice-Président Recherche et Innovation
  - Vice-Président Valorisation
  - DRIVE
  - Directrice Communication / CSTI
  - SCD
  - Projet Blue Box
  - Projet ISBLUE
  - UBO Open Factory
  
- Le comité opérationnel 4 : Environnement
  - Vice-Président Transitions
  - Ingénieur DD&RS
  - Direction du Patrimoine
  
- Le comité opérationnel 5 : Social
  - Vice-Président Transitions
  - Ingénieur DD&RS
  - Vice-Président Vie de Campus et QVCT
  - Vice-Président RH
  - Vice-Président Égalité et lutte contre les VSS
  - DEVE : Handiversité
  - Service Culturel

- Service Actions Sociales
- Service de Santé Universitaire

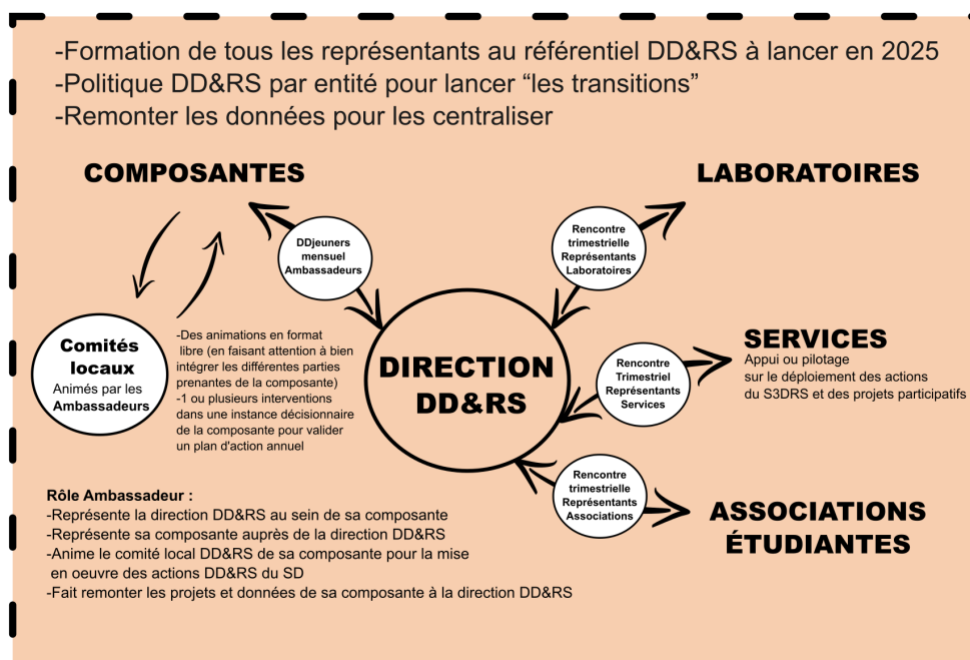
## 4.1.2. Deuxième organe de gouvernance : pilotage et mise en œuvre

La mise en œuvre des actions va toucher l'ensemble des parties prenantes de l'UBO : les services (en tant qu'usagers mais aussi en tant que porteurs d'actions ou contributeurs), les composantes, les laboratoires et les associations étudiantes. L'ensemble des ambassadeurs et représentants devront être formés au référentiel DD&RS en 2025.

Sur l'ensemble des axes du référentiel DD&RS, les services, les composantes, les laboratoires et les associations étudiantes :

- Contribuent aux objectifs imposés ou proposés par le COPIL,
- Définissent des objectifs spécifiques à leur activité (stratégie DD&RS) avec une mise à jour annuelle,
- Remontent les données qui permettent d'alimenter le tableau de bord,
- Sont représentés par les ambassadeurs ou représentants qu'ils nomment annuellement (mission renouvelable).

Tout cela, sous la responsabilité de leur direction ou présidence.





## Schéma du 2ème organe de gouvernance – Pilotage et mise en oeuvre

Il est proposé des interactions régulières entre la direction DD&RS et les représentants de ces entités de manière à :

- Collecter les besoins
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des actions
- Favoriser l'interconnaissance et les synergies

La notion de représentants et d'ambassadeurs est importante pour l'animation du schéma directeur mais il est bien entendu que, derrière ceux-ci, **il y a bien une responsabilité des directions des entités sur la remontée de données et la mise en œuvre des actions.**

Une animation spécifique est proposée pour les composantes, du fait du nombre important de leurs usagers et de leur niveau de responsabilités au sein de l'UBO :

- Des rendez-vous mensuels avec les ambassadeurs DD&RS (DDjeuneRS)
- Chaque composante aura un comité local DD&RS animé par un ambassadeur, Enseignant-Chercheur, Enseignant ou Biatss, nommé par la direction de la composante

Le comité local est organisé en deux types d'actions distinctes :

- Une organisation de temps de travail libre (en termes de personnes invitées ou de sujets traités) mais une attention particulière doit être accordée à la représentation des parties prenantes dans ces temps de travail et ce, en fonction des sujets traités. (Élus étudiants, représentants formation, représentants recherche, référent Égalité, référent Handicap, services ou plateformes hébergés dans la composante)
- La participation à des instances décisionnaires de la composante (1 à 2 fois par an au moins pour valider un plan d'actions annuel)

Le rôle de l'ambassadeur est le suivant :

- Représente la direction DD&RS au sein de sa composante
- Représente sa composante auprès de la direction DD&RS
- Anime le comité local DD&RS de sa composante pour la mise en œuvre des actions DD&RS du SD

- Fait remonter les projets et données de sa composante à la direction DD&RS

En ce qui concerne les laboratoires de recherche de l'UBO, il nous a semblé important de constituer un réseau de représentants laboratoires, étant donné la spécificité de leur activité. Les représentants sont nommés par la direction du laboratoire. Leur rôle :

1. Représenter la direction DD&RS au sein de son laboratoire
2. Représenter son laboratoire auprès de la direction DD&RS
3. Participer à 4 réunions inter-laboratoires par an, animées par la direction DD&RS

A l'échelle de l'UBO, nous collaborerons avec les autres établissements afin d'assurer une cohérence de territoire sur nos démarches DD&RS pour les laboratoires de recherche (exemple du Bilan Carbone).

Les services ont également un rôle particulier car ils sont usagers de l'UBO d'une part mais aussi pilotes, co-pilotes ou contributeurs sur les actions du schéma directeur. Les directions de services nommeront un représentant DD&RS (par défaut, cela sera la directrice ou le directeur). Une fiche détaillée sera réalisée pour contractualiser avec chaque service, notamment sur la remontée des données, cruciales pour obtenir une vision globale (données liées aux projets en études, aux indicateurs de suivi, etc.).

Le rôle du représentant service est le suivant :

1. Représente la direction DD&RS au sein de son service
2. Représente son service auprès de la direction DD&RS
3. Établit un état des lieux
4. Participe au développement de la stratégie DD&RS du service
5. Remonte les indicateurs du service utiles à la direction DD&RS
6. Participe au développement de nouveaux indicateurs et à l'automatisation de la remontée des données

Le représentant n'est pas forcément lié aux actions des services qui seront en pilotage ou co-pilotage sur le DD&RS. Ce pilotage ou co-pilotage d'actions fera l'objet de négociations RH et budgétaires spécifiques aux actions et sera étudié à l'échelle du COPIL DD&RS afin d'avoir une vision d'ensemble sur la charge et le coût et de réaliser des priorisations.

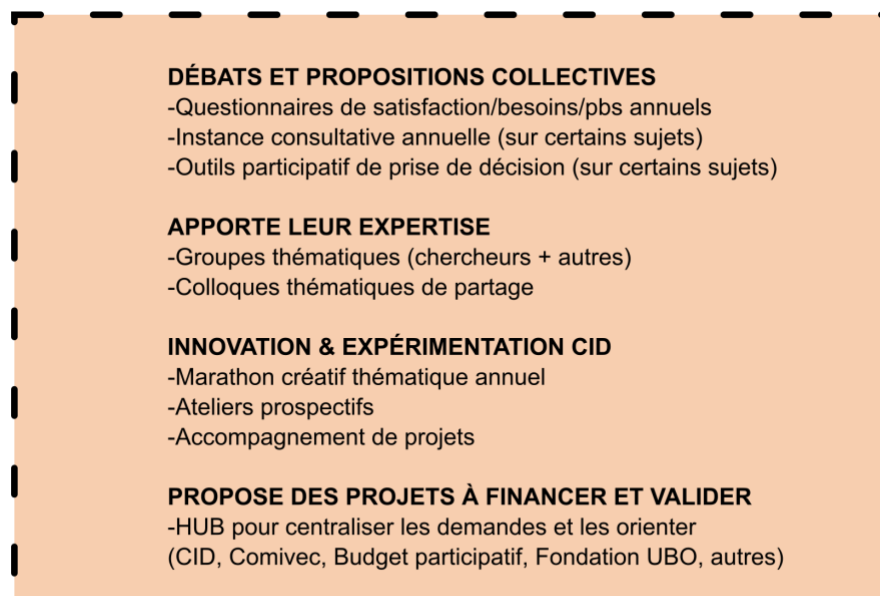
L'animation entre les représentants services et la direction DD&RS se fera sur 4 réunions par an, les informations descendront et remonteront par email ou par l'intermédiaire du tableau de bord. Pour les actions pilotées ou co-pilotées, des points spécifiques réguliers se feront avec chaque service.

Enfin, nous souhaitons mieux interagir avec les associations étudiantes de l'UBO en leur proposant de nommer un représentant DD&RS. Cette représentation est souhaitée mais ne sera pas obligatoire. Les représentants sont nommés par la présidence de l'association. Le rôle du représentant DD&RS de l'association :

1. Représenter la direction DD&RS au sein de son association
2. Représenter son association auprès de la direction DD&RS
3. Participer à 4 réunions inter-association par an, animées par la direction DD&RS

### 4.1.3. Troisième organe de gouvernance : Actions participatives usagers

Ce 3ème organe est très nouveau pour l'UBO, même s'il existait déjà des activités participatives, comme le Campus Innovant et Durable lancé en 2021 par la fondation UBO et opéré par l'UBO Open Factory, ou encore les budgets participatifs issus des financements Comivec.



## ACTIONS PARTICIPATIVES USAGERS

Schéma du 3ème organe de gouvernance - Actions participatives usagers

Il est organisé en 4 axes :

- Les débats et propositions collectives
  - Les transitions environnementales et sociétales conduisent potentiellement à des transformations profondes de nos modes de vie et de travail. Certaines décisions nécessitent de recueillir les avis de l'ensemble de la communauté et de débattre sur leur bien fondé. Débattre et décider collectivement est loin d'être simple et cela nécessite de se doter d'outils et de compétences spécifiques.
- Les groupes thématiques d'expertise (GTE)
  - A l'UBO, de nombreux chercheurs travaillent sur des sujets en lien avec les transitions et pourront, s'ils le souhaitent, proposer leurs expertises dans des groupes de travail thématiques pour éclairer la direction DD&RS, les comités opérationnels et le comité de pilotage dans ses orientations.
  - Ils seront organisés au fil de l'eau et seront flexibles en termes d'organisation pour s'adapter aux temporalités des participants.
  - Certains groupes thématiques existent déjà et nous aurons juste à créer un lien avec la direction DD&RS, comme le GT Décarbonation du projet ISBlue.
  - Les participants aux groupes thématiques seront valorisés dans nos différents supports de communication comme des contributeurs à la transformation du campus
  - Les chercheurs sont particulièrement visés dans ces Groupes thématiques d'expertise) mais seront également ouverts à toute autre personne ayant une expérience à partager sur le sujet de manière à avoir une vision usager et opérationnelle
  - Les groupes thématiques ont pour objectif de faire des recommandations argumentées à la direction DD&RS.
  - Voici quelques groupes thématiques déjà identifiés :
    - Sobriété numérique
    - TEDS (Transitions Écologique pour un Développement Soutenable) dans les Enseignements
    - Déploiement des bilans carbone (UBO, composantes, laboratoire...)
    - Décarbonation des activités de recherche

- Alimentation responsable
  - Mobilités
  - Éthique sur les missions de l'établissement
  - Engagement des étudiants dans le DD&RS
  - Biodiversité
- Les expérimentations innovantes
  - Le Campus Innovant et Durable pourra accompagner les équipes projets qui souhaitent travailler le caractère innovant de celui-ci (approche centrée usagers, stratégie, créativité). Un marathon créatif thématique annuel sera organisé, celle de l'inclusion a été choisie pour l'édition 2025. Le dispositif Campus Innovant et Durable est porté financièrement par la Fondation UBO et est opéré par l'UBO Open Factory en partenariat avec d'autres services de l'UBO. Les équipes projets peuvent également être accompagnées au fil de l'eau.
  - Des ateliers prospectifs seront organisés pour collecter les données liées à ce que les usagers désirent comme campus pour demain.
- Un hub pour centraliser les remontées de projets
  - L'UBO propose depuis longtemps de nombreux appels à projets liés de près ou de loin au DD&RS pour la communauté (étudiants et/ou personnels). Un problème opérationnel a pu être constaté avec des commissions qui ne prennent pas forcément en compte les critères DD&RS, la politique d'établissement ou encore la capacité des services à les accompagner sur le déploiement. Nous proposons ici la création d'un HUB pour centraliser les projets, qui seront toujours traités par ces mêmes comités ou commissions mais qui devront passer par 2 étapes préalables : la Direction DD&RS qui émet un avis sur la cohérence avec la stratégie d'établissement sur le DD&RS et les services concernés qui émettront également un avis sur leur capacité à accompagner la mise en œuvre ou à en assurer la gestion.
  - Nous définirons en COPIL des engagements de l'UBO, à travers ses services, à accompagner les projets participatifs (indicateurs et nombre de projets à définir)

#### 4.1.4. Quatrième organe de gouvernance : Vision systémique

Le 4ème organe proposé pour favoriser une participation efficiente est lié à la gestion des données pour permettre à l'ensemble de la communauté d'avoir une vision globale du DD&RS à l'UBO :

- Des données sur l'existant avec nos activités, notre patrimoine, la mesure nos consommations/productions sur tous les sujets
- Des données sur les opportunités qu'offre notre campus en termes de déploiement de solutions
- Des données sur le campus de demain désiré par les usagers
- Des données sur le plan d'actions, la planification, les indicateurs et les cibles

Avec des données ouvertes à la communauté, les propositions des usagers pourront être mieux contextualisées et les décisions mieux comprises.

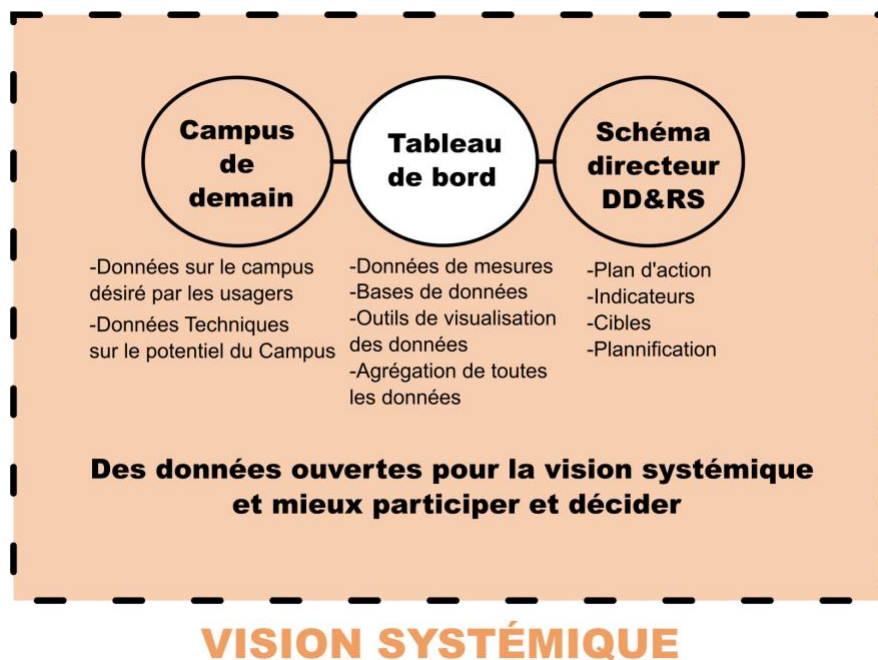


Schéma du 4ème organe de gouvernance - Vision systémique

Le tableau de bord est crucial car il est au centre du schéma directeur et constitue un outil de pilotage et également un outil d'ouverture des données à la communauté pour faciliter la participation. Nous différencions les données Campus de Demain, des

données de suivi du schéma directeur ainsi que des données sur le fonctionnement du campus.

#### **4.1.5. Place des étudiants dans l'animation du schéma directeur**

Une attention particulière est portée à la place des étudiants dans la contribution aux enjeux sociétaux et environnementaux pour le campus.

Dans les instances de décision :

Le VP étudiant en lien avec les transitions sera présent au COPIL ainsi qu'un élu étudiant du CA et de la CFVU. Ces 3 étudiants seront également invités aux 5 COMOPs.

Dans les comités locaux des composantes :

- Les élus étudiants des composantes seront présents dans l'instance décisionnaire de la composante qui traitera des sujets DD&RS
- Les élus étudiants des composantes seront en relation étroite avec l'ambassadeur de la composante dans le cadre des animations qu'il proposera.

Nous inciterons les composantes à créer des instances consultatives ou participatives telle la CCE organisée en FSSE.

Dans les actions participatives

- Les animations participatives sont ouvertes aux étudiants, telles que le Campus Innovant et Durable, les appels à projets étudiants, les instances de consultations ou les débats

Nous proposons des représentants DD&RS dans les associations pour interagir directement avec la direction DD&RS.

Nous travaillerons avec le service en charge de la vie étudiante pour que la direction DD&RS puisse participer aux Rencontres des étudiants engagés.

#### **4.1.6. Valorisation des contributions**

Les enjeux sociétaux et environnementaux sont l'affaire de tous et dans des cadres très diversifiés. Cela touche nos façons de travailler mais également nos modes de

vie. Il nous a semblé important de mener une réflexion profonde sur la notion de valorisation qui est présentée ci-dessous et qui fera l'objet d'une mise à jour annuelle durant le COPIL DD&RS.

Nous proposons plusieurs modalités de valorisation : heures complémentaires, primes, critères de valorisation de carrière, engagement étudiant (open badges par exemple), ainsi que la reconnaissance de toutes les contributions dans les documents comme les livrables.

Les valorisations financières du type prime ou heures complémentaires feront l'objet d'une lettre de missions et d'un livrable annuel pour rendre compte de l'activité réalisée. 1 heure valorisée correspond à 4 heures travaillées. Ces valorisations seront gérées à l'échelle de la présidence et seront définies en cohérence avec le référentiel des tâches et les primes attribuées à d'autres types de référents (assistants prévention par exemple).

Les Ambassadeurs :

Ils animent le DD&RS dans leurs composantes. Il y a 14 composantes à l'UBO aujourd'hui. Nous proposons de démarrer avec 20 ambassadeurs. Les 6 de plus permettront de prendre en compte les spécificités de certaines composantes, comme pour une composante située sur 2 villes différentes par exemple. Il sera possible de partager la valorisation sur 2 personnes.

- Ambassadeur Enseignant-Chercheur ou Enseignant : valorisation de 18 heures complémentaires, correspondant à 5% du temps de travail (par rapport à un 35h par semaine).
- Ambassadeur Biatss : prime annuelle (équivalent 60 euros brut par mois), correspondant à environs 5% du temps de travail

Pour tous les représentants et ambassadeurs :

Intégration de critères DD&RS dans la valorisation de carrière (entretiens pro etc) - Un travail sera lancé avec la direction RH.

En plus des contributions sur des missions pérennes, nous introduisons la notion de missions ponctuelles qui nécessite un investissement complémentaire qui pourront



être réalisées par un ambassadeur, représentant ou tout autre personne qui pourra correspondre à la mission attendue. A titre d'exemple :

1. Missions ponctuelles sur la mise en œuvre des TEDS : référents TEDS dans les composantes sur 2025 et potentiellement renouvelable
2. Missions ponctuelles sur le déploiement des Bilans Carbones dans les composantes et laboratoires

Enfin la valorisation des contributions des étudiants sera étudiée dans le cadre d'un groupe de travail Engagement étudiants (Badges, ECTS etc.) intégré dans le groupe thématique TEDS.

---

## 4.2. Cohérence avec la stratégie d'établissement

---

Pour assurer le lien avec la stratégie de l'établissement, nous avons recensé les différents documents stratégiques, précisé leurs liens avec le schéma directeur DD&RS (S3DRS) ainsi que les différentes responsabilités associées. Ceci permettra de les intégrer dans les comités opérationnels du S3DRS et de vérifier, au fil de l'eau, les indicateurs et cibles.

Nous avons également précisé les autres types d'interactions possibles : des fiches actions intégrées dans les autres schémas directeurs (exemple du schéma directeur du numérique) ou plans d'actions, ou encore les chartes ou guides qui constitueront des livrables dans lesquels intégrer des composantes DD&RS (exemple du Guide Mission).

Enfin, la contribution des vice-présidentes et vice-présidents à été précisée en tant que sujets à traiter avec eux pendant la durée du schéma directeur DD&RS. Cela conduira normalement à plus de clarté pour la communauté.

### 4.2.1. Interactions avec les Vice-Présidents et Vice-Présidentes :

Les Vice-Présidentes et Vice-Présidents seront intégrés aux Comités opérationnels et invités, en fonction des sujets à traiter, au Comité de pilotage.

Nous présentons ci-dessous la liste des sujets à traiter avec chaque VP durant le schéma directeur :

- **Nelly Kervarec, VP QVCT et Vie de Campus : Axes 4 et 5 du S3DRS**
  - Alimentation durable
  - Rythme des étudiants
  - Engagements étudiants
  - Développement de tiers-lieux
  - Santé et bien-être
  - Activités culturelles
  - Activités physiques et sportives
  - Inclusion dans la vie étudiante
- **Hélène Couthon, VP Formation et CFVU : Axe 2 du S3DRS**
  - Déploiement des TEDS
  - Développement de l'inclusion dans les formations
- **Myriam Guichard, VP Innovation Pédagogique : Axe 2 du S3DRS**
  - Déploiement des TEDS
  - Développement de l'inclusion dans les formations
- **Artus Evenou, VP Étudiants : Axes 1, 2, 4 et 5 du S3DRS**
  - Place des étudiants dans l'animation du schéma directeur
  - Engagement étudiant
  - Déploiement des TEDS
  - Développement de l'inclusion dans les formations
  - Développement de l'inclusion dans la vie étudiante
  - Vie étudiante (Déploiement de tiers-lieux, activités physiques et sportives, alimentation...)
- **Raphaël Tripier, VP Recherche et Innovation : Axes 3 et 4 du S3DRS**
  - Politique de recherche sur les transitions
  - Politique Sciences Ouvertes
  - GES des Laboratoires
- **Véronique Léonard Roque, VP Recherche SHS : Axes 3 et 4 du S3DRS**
  - Place des SHS sur les Transitions
  - Politique Sciences Ouvertes
  - GES des Laboratoires SHS
- **Liana Ermakova, VP Valorisation : Axe 3 du S3DRS**

- Politique de valorisation (entrepreneuriat, propriété intellectuelle etc.) en lien avec les transitions
- Politique Sciences Ouvertes
- **Gaël Divard, VP Finances : Axe 1 du S3DRS**
  - Modèle économique du S3DRS
  - Création de la Direction DD&RS
- **Stéphane Piccioli, VP Fondation UBO et Alumni : Axes 1 du S3DRS**
  - Green Talent (Accompagnement des talents de l'UBO en lien avec les transitions)
  - CID : Financement du Campus Innovant et Durable
  - Hub Projets : participation à la synergie des appels à projets internes à l'UBO pour une meilleure opérationnalité
  - Modèle économique du S3DRS : Politique de Mécénats/Dons sur les Transitions
- **Claire Hellio, VP Europe et International : Axes 1, 3, 4 et 5 du S3DRS**
  - Mobilités inclusives et responsables
  - Contribution de l'UBO aux cercles d'influences européens et internationaux sur les enjeux des transitions
  - Partenariats : Collaborations européennes et internationales
- **Adélie Pomade, VP SEA-EU : Axes 1, 2, 3, 4 et 5 du S3DRS**
  - Mobilités inclusives et responsables
  - Contribution de l'UBO aux cercles d'influences européens et internationaux sur les enjeux des transitions
  - Partenariats : Collaborations européennes et internationales
  - Financement d'actions en lien avec le DD&RS sur le campus
- **Dorothee Guérin, VP Égalité F/H et lutte contre les VSS : Axes 2 et 5 du S3DRS**
  - Plan Égalité et lutte contre les VSS
  - Déploiement de formations en lien avec les TEDS
  - Développement de chartes communes en lien avec l'inclusion
- **Étienne Hendrickx, VP Culture, Arts, Science et Société : Axes 3, 4 et 5 du S3DRS**
  - Rôle de la Culture, des Arts dans le changement de pratiques et la sensibilisation en lien avec la formation et la recherche (outil de débat, de sensibilisation)
  - Impact écologique et social des activités : inclusion, GES
  - Développement des liens Sciences et Sociétés sur le sujet des transitions
- **Pascale Cloastre, VP RH : Axes 2, 3, et 5 du S3DRS**

- Intégration de critères DD&RS dans les recrutements
- Valorisation des contributions des salariés
- Transformation des métiers
- Ethique RH dans la recherche

## 4.2.2. Implication des services dans la stratégie DD&RS

Transformer le campus c'est aussi transformer nos services. Il s'agit là de faire évoluer les missions de chaque service face aux enjeux sociétaux et environnementaux. Chaque service sera formé et pourra faire remonter ses besoins en termes de formation.

Cela passe aussi par l'évolution des fiches de recrutement, intégrant des critères DD&RS mais aussi par une évolution progressive des missions.

A titre d'exemple, le SIAME sera formé sur le sujet du handicap dans le cadre du projet Tous EGO pour réaliser la même mission d'accompagnement à l'innovation pédagogique mais cette fois-ci inclusive. Ou encore, un recrutement d'un gestionnaire d'espaces verts devra avoir des compétences sur la biodiversité.

Le tableau ci-dessous présente la contribution des services au DD&RS et plus particulièrement les sujets qui vont être traités avec eux pendant le schéma directeur.

Service	Axe(s)	Spécifique au service
Direction générale des services	1	Participation au COPIL DD&RS, gouvernance participative, campus de demain, Mission de l'établissement <b>Fiches actions : 1.1, 1.1.2, 1.2.1, 1.2.2, 5.1.2</b>
DRH	1,2,3,5	Formation des personnels, politique en faveur de l'égalité (parité, diversité), de l'inclusion, de lutte contre les violences, de RPS, de QVCT, suivi du HRS4R, gestion prévisionnelle des emplois et compétences DD&RS, valorisation de l'engagement (personnels) <b>Fiches actions : 1.1.2, 1.2.1, 2.1.2, 3.3.1, 3.3.2, 5.1.1, 5.1.2, 5.2.1, 5.2.2, 5.3.1</b>
UBO Open Factory	1,2,3,5	Accompagnement à la transformation, appui à l'innovation, formations TEDS (étudiants et enseignants), Reconnaissance des initiatives étudiantes, Science Ouverte <b>Fiches actions : 1.1.2, 1.3.1, 1.3.2, 1.3.3, 2.1, 2.1.1, 2.1.2, 2.2, 2.2.1, 2.2.2, 2.3, 2.3.1, 2.3.2, 2.4.1, 3.2.2</b>
Coordinateur SEA-EU UBO	1,2,3,4,5	Partenariats internationaux, Mobilité Durable (guide mission), Réemploi, Inclusion (Staff week, accueil d'experts), Formations au

		DD&RS, Société de la connaissance respectueuse du DD&RS, Science Ouverte, Accueil et réussite des étudiants internationaux <b>Fiches actions : 1.1, 1.1.2, 1.2.1, 1.3.2, 2.1.1, 2.4.2, 3.3.2, 4.1, 5.4.3, 5.4.4</b>
Fondation UBO	1,2,3,4,5	Participation au Hub projets participatifs, financement CID, "Green Talent" <b>Fiches actions : 1.2.1, 2.1.2, 5.4.5</b>
SCD	1,2,3,4,5	Sciences ouvertes, Formations aux TEDS, Qualité de vie étudiante et de campus, Réemploi <b>Fiches actions : 3.3.2, 5.3.2, 5.4.1, 5.4.2, 5.4.3, 5.4.4</b>
Direction des affaires juridiques	1,2,3,4,5	Achats responsables, Guide Mission, Valorisation de l'engagement (personnels et étudiants) <b>Fiches actions : 1.1.3</b>
Direction Communication	1,2,3,4,5	Plan de communication / sensibilisation DD&RS, communication responsable, médiation et valorisation scientifique, Tous Ego sur la signalétique, Politique éthique/mission de l'établissement <b>Fiches actions : 1.1.4, 1.3, 2.4, 3.2.1, 3.2.4, 5.3.3, 5.4.5</b>
Direction des Affaires Financières	1	Achats responsables, Guide Mission, Bilans Carbone (optimisation des extractions de données) <b>Fiches actions : 1.1.3, 1.2.1, 2.4.2, 4.1.3</b>
DSIUN	1.4	Outils numériques responsables, décarbonation du numérique, numérique au service du mieux-être social <b>Fiches actions : 1.1.3, 2.4.1, 4.1.4, 4.1.5, 4.2.4</b>
Pole Langues	1,3,5	Sciences ouvertes, réussite des étudiant.e.s internationaux, partenariats à l'international, formations aux TEDS <b>Fiches actions : 1.3.2, 2.1, 2.1.1, 3.3.2, 5.4.3</b>
Bureau de traduction de l'Université	1,3,5	Sciences ouvertes, réussite des étudiant.e.s internationaux, partenariats à l'international <b>Fiches actions : 1.3.2, 3.3.2, 5.4.3</b>
SIAME (accompagne les enseignants dans leurs pratiques pédagogiques)	2	Formation aux TEDS (personnels) pour tous les cycles de formation <b>Fiches actions : 2.1, 2.1.1, 2.2.1, 2.2.2, 2.3, 2.3.1, 2.3.2, 2.4.1, 3.2.1, 3.2.2, 5.4.5</b>
DEVE (direction des études)	2	Formations aux TEDS (étudiants), plan de mobilité, bilan carbone (données étudiantes, planning de cours) <b>Fiches actions : 2.1, 2.1.1, 2.2, 2.2.1, 4.1.3</b>
DEVE (Direction culture et vie de campus)	2,4,5	Valorisation étudiants engagés, Alimentation Durable, Qualité de vie étudiante, Tous Ego, Handiversité, Ouverture à l'international, Politique de Prévention <b>Fiches actions : 2.2.2, 4.1.3, 4.4.1, 4.4.2, 5.3.1, 5.3.2, 5.4.1, 5.4.2, 5.4.3, 5.4.4</b>
DPI (Direction de la Prospective Internationale)	1,2,4	Achats responsables, Guide Mission, Projets à l'international en lien avec le DD&RS <b>Fiches actions : 1.3.2, 2.4.2, 4.1.3</b>
CAP AVENIR (orientation professionnelle et bilans de compétences)	2	Formation aux TEDS, développement des métiers verts, aide à l'insertion professionnelle des étudiants, DD&RS dans les rapports de stage des étudiants, accompagnement des étudiants, y

		compris à besoins spécifiques et en situation de handicap, lutte contre les stéréotypes de genre dans les choix d'études et d'insertion professionnelle <b>Fiches actions : 2.1, 2.1.1, 2.1.2, 2.2, 2.2.1, 5.3.2, 5.4.1, 5.4.2, 5.4.3, 5.4.4, 5.4.5</b>
SUFCA (Formation continue et alternance)	2	Formation aux TEDS pour le Territoire, DD&RS dans les rapports de stage/alternance des étudiants <b>Fiches actions : 2.1.2, 2.2, 2.2.1</b>
Pôle Doctoral	2	Formation aux TEDS des doctorant.e.s, Transversalité (jurys de thèse), Science ouverte, Science participative <b>Fiches actions : 2.1, 2.1.2, 2.3, 2.3.1, 2.3.2, 3.2.3, 3.2.4</b>
DRIVE	3	Cartographie projets de Recherche en lien avec le DD&RS, Cartographie de l'intégration de critères DD&RS dans les projets, Réduction des impacts DD&RS de la Recherche (Bilans carbone), Sciences participatives, charte éthique et déontologique <b>Fiches actions : 3.1.1, 3.1.2, 3.1.3, 3.1.4, 3.1.5, 3.2.1, 3.2.2, 3.2.3, 3.2.4, 3.2.5, 3.3.1, 3.3.2</b>
Projet Bluebox	3	Entrepreneuriat / valorisation des projets de recherche, Impacts environnementaux et sociaux des projets de recherche <b>Fiches actions : 3.4.1</b>
Service général des plateformes technologiques	3.4	Réduire l'empreinte carbone de la recherche, réduire et optimiser la consommation d'eau, Réduire et optimiser la pollution atmosphérique, Sobriété numérique <b>Fiches actions : 4.1, 4.1.1, 4.1.5, 4.2.1, 4.2.3, 4.2.4, 4.2.5</b>
Direction du Patrimoine	4	Stratégie immobilière, Énergies renouvelables, Tri des déchets, Mobilités durables, Réduire les consommations en eau et en énergie, Préservation de la biodiversité, Handicap <b>Fiches actions : 4.1.2, 4.1.3, 4.1.4, 4.1.5, 4.2.2, 4.2.4, 4.2.5, 4.3.1,</b>
Service Santé et Sécurité au Travail	4.5	Santé et sécurité, Réduire, réutiliser et traiter les déchets dangereux, QVCT, Prévention des risques <b>Fiches actions : 4.2.1, 4.2.3, 4.2.5, 5.3.1</b>
Service de Santé Universitaire	5	Qualité de vie étudiante (Lutte contre l'éco-anxiété, appui aux étudiants ayant des spécificités, ateliers 1ers secours santé mentale), Handicap <b>Fiches actions : 5.3.2, 5.3.3, 5.4.1, 5.4.2, 5.4.3, 5.4.4</b>
Service Action sociale	5	Qualité de vie des personnels sur le(s) site(s) de l'établissement, Partenariats sur le territoire, Handicap <b>Fiches actions : avec DRH</b>
Service culturel	5	Qualité de vie étudiante sur le(s) site(s) de l'établissement, formation TEDS, Partenariats sur le Territoire, Handicap <b>Fiches actions : avec DEVE</b>
SUAPS	5	UBOuge, Handicap, sport vecteur d'intégration pour les étudiants internationaux <b>Fiches actions : 5.3.2, 5.4.1, 5.4.2, 5.4.3, 5.4.4</b>

### 4.2.3. Lien avec les autres documents stratégiques de l'UBO

Le tableau ci-dessous présente les documents stratégiques de l'établissement et leurs liens avec la stratégie DD&RS et son schéma directeur. Il sera mis à jour annuellement.

Documents stratégiques	Lien avec le S3DRS	Responsables
Schéma directeur du handicap 2023-2027	La politique handicap contribue principalement à l'axe 5 sur la politique sociale. Il sera renforcé par le projet Tous EGO (AAP Universités Inclusives et Démonstratrices) Les responsables seront intégrés dans le COMOP 5. Des points réguliers avec la direction DD&RS sur les indicateurs seront réalisés.	N. Queffelec Y. Quéré
Schéma directeur du numérique (SDN), (en cours de rédaction)	2 fiches actions DD&RS seront intégrées dans le SDN : 1) Contribution du numérique au DD&RS (axe 4 et 5) 2) Réduction des impacts sociaux (axe 5) et environnementaux (axe 4) du numérique Les responsables seront intégrés dans les COMOP 4 et 5. Des points réguliers avec la direction DD&RS sur les indicateurs seront réalisés.	F. Roels
Schéma directeur SDVe 2024-2028 (en cours)	De nombreuses interactions sont prévues, notamment pour les projets d'amélioration de la Vie de Campus et la Vie de Campus qui intègrent des critères DD&RS Les responsables seront intégrés dans les COMOP 4 et 5. Des points réguliers avec la direction DD&RS sur les indicateurs seront réalisés. Des fiches actions du SDVe seront particulièrement liées au S3DRS : rythmes étudiants, alimentation, événementiel, valorisation de l'engagement étudiant vers le DD&RS.	N. Kervarec
Plan d'actions QVCT (2024-2025)	Les responsables seront intégrés dans les COMOP 5. Des points réguliers avec la direction DD&RS sur les indicateurs seront réalisés.	N. Kervarec, M.Boucher

Programme annuel de Prévention	Les responsables seront intégrés dans les COMOP 5. Des points réguliers avec la direction DD&RS sur les indicateurs seront réalisés.	M. Boucher
Plan mobilité (en cours, prévu pour décembre 2024)	Il sera coordonné par la Direction DD&RS	M-A Lacroix
HRS4R (label sur la stratégie RH pour les chercheurs de l'UE), (En cours de révision)	Contribue à l'axe 3 (exemple éthique de la recherche) et à l'axe 5 (politique sociale). Les responsables seront intégrés dans les COMOP 3 et 5. Des points réguliers avec la direction DD&RS sur les indicateurs seront réalisés.	N. Queffelec
Guide mission (prévu pour décembre 2024)	Contribue à l'axe 4. Un travail est déjà lancé pour intégrer les critères DD&RS au Guide Mission. A ce guide sera adossé une charte sur les mobilités douces qui sera revue annuellement.	E. Golhen
Alliance SEA-EU	L'alliance SEA-EU contribue à l'ensemble des 5 axes du S3DRS (financement, politique européenne, mobilités européennes étudiantes et personnels). Les responsables seront intégrés dans le COPIL DD&RS. Des points réguliers avec la direction DD&RS sur les indicateurs seront réalisés.	D. Dall
Contrat Pluriannuel de l'AUB 2022-2027	Le DD&RS est intégré dans l'objectif 3 / axe 1 du Contrat Pluriannuel de l'AUB 2022-2027. Des points réguliers avec la direction DD&RS sur les indicateurs seront réalisés.	R. Féron
Plan Egalité F/H (et VSS) (prévu avant le 1er mars 2025)	Ensemble contribuant à l'axe 5 du S3DRS. Des points réguliers avec la direction DD&RS sur les indicateurs seront réalisés.	D. Guérin
Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) (màj 2025)	Contribue à l'axe 4 du S3DRS. Il alimente notamment la partie prospective du S3DRS. Des critères DD&RS seront intégrés dans ce plan.	N. Marqué
Politique Sociale et Rapport Social Unique (RSU, annuel)	Contribue à l'axe 5. Ce document sera un livrable pour le S3DRS. Il intégrera la	M. Le Roux



	formalisation de la politique relevant de l'axe 5 du S3DRS. Des points réguliers avec la direction DD&RS sur les indicateurs seront réalisés.	
--	---	--

---

### 4.3. Synthèse des actions et calendrier

---

Les fiches actions sont détaillées en annexe 1. Elles constituent un document d'appui pour le passage à l'opérationnel. Nous avons fait le choix de nous appuyer sur le référentiel DD&RS pour construire les fiches actions : un objectif opérationnel du référentiel DD&RS représente une fiche actions, et ceci en cohérence avec l'objectif de labellisation en 2027. En effet, dans le cadre de la labellisation, un ensemble de livrables sont demandés.

Un deuxième choix méthodologique correspond à l'annualisation du schéma directeur au sens de la mise à jour des fiches actions et des indicateurs. En effet, si certaines actions peuvent d'ores et déjà être précisées en termes d'indicateurs et cibles, il nous manque de nombreuses données sur l'état des lieux et la compréhension fine d'un sujet pour pouvoir les définir. Les indicateurs globaux et cibles associées, en grande partie réglementaires, sont présentés en annexe 2 et dans les fiches actions.

À titre d'exemple, sur le sujet de la mobilité douce, nous avons comme indicateurs, le nombre de places de parking supprimées, le nombre d'abris vélos, la cyclabilité du campus ou encore les services offerts aux usagers pour favoriser les mobilités douces. Sans données sur les opportunités et la vision globale, il est difficile voire impossible de définir des objectifs chiffrés sur ces indicateurs. Une étude est en donc en cours pour préciser les données et prendre des décisions à partir de la fin d'année 2024. Nous proposons de déployer cette approche sur tous les sujets que nous avons à aborder dans le cadre du DD&RS.

Le COPIL aura en charge de valider les mises à jour, qui seront Un groupe de travail thématique TEDS piloté conjointement par la VP Innovation Pédagogique es d'actions mises à jour ou de nouvelles actions (validées ou priorisées) en attente de

consolidation de budget et de ressources en termes de pilotage (qui pourront se négocier en campagne des emplois, en dialogue budgétaire ou qui pourront faire l'objet de demandes de subventions sur appels à projets).

### 4.3.1. Calendrier des actions

Le schéma ci-dessous présente les actions principales prévues par ce schéma directeur. Elles sont réparties dans les fiches actions présentées en annexe 1 et seront mises à jour annuellement.

2 grands jalons sont identifiés :

- Un cap défini pour l'UBO fin 2025 avec une année 2025 qui sera en grande partie consacrée à l'agrégation de données. Ainsi, une fois que les données seront présentes, nous pourrons voir dans la prochaine mise à jour, des actions plus concrètes pour les usagers.
- Le deuxième jalon sera l'obtention du label DD&RS fin 2027.



Planification des actions réparties en années et en axes (bleu pour l'axe 1, rose pour l'axe 2, orange pour l'axe 3, vert pour l'axe 4, violet pour l'axe 5)

## 4.3.2. Tableaux de synthèse des actions et des responsabilités

Ci-dessous les tableaux présentant le pilotage et les contributions des services et VPs aux 60 fiches actions.

Axe 1 : Gouvernance et stratégie (10 fiches actions)

1.1 Formaliser sa politique de Responsabilité Sociétale & Développement Durable (DD&RS) et l'intégrer à toute l'activité de l'établissement

		Pilotes	Contributeurs
1.1.1	Définir sa stratégie et élaborer un plan d'actions en couvrant toutes les dimensions du DD&RS	VP Transitions	Président, Vice-Présidents, DGS, Direction DD&RS, services, laboratoires, composantes, associations étudiantes. SEA-EU
1.1.2	Intégrer la démarche à l'ensemble des services/directions de l'établissement et de ses activités fonctionnelles et opérationnelles	VP Transitions	VP CA, DGS, DRH, DD&RS, UOF
1.1.3	Mettre en place une politique d'achats responsables	Vice-Président Finances	VP Transitions, Direction des affaires juridiques, Direction des affaires financières et comptables, Direction DD&RS, DSIUN
1.1.4	Communiquer sur les objectifs, les pratiques et rendre compte des résultats de la démarche DD&RS auprès de toutes les parties prenantes	Direction communication	VP Transitions, Direction DD&RS

1.2 Déployer (ressources humaines, techniques et financières...) et piloter la stratégie DD&RS au sein de l'établissement (structures, collaborateurs, tableaux de bord, ...)

		Pilotes	Contributeurs
1.2.1	Affecter des moyens à la conduite du DD&RS	Vice-Président Transitions	VP Finances et DGS, Direction des affaires financières, DRH, SEA-EU, Fondation UBO,

1.2.2	Evaluer, analyser la performance de la démarche DD&RS	Vice-Président Transitions	Direction DD&RS, services, laboratoires, composantes, associations étudiantes.
-------	---	----------------------------	--

### 1.3 Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes (internes et externes) à la construction d'une société responsable conciliant les dimensions économique, sociétale et environnementale

		Pilotes	Contributeurs
1.3	Engager une réflexion éthique pour guider nos actions et identifier nos parties prenantes	VP CA	Tous les VPs, Direction DD&RS, Direction communication
1.3.1	Sensibiliser et susciter l'adhésion de toutes les parties prenantes internes de l'établissement dans une dynamique de pratiques durables	VP Transitions	Direction DD&RS, services, laboratoires, composantes, associations étudiantes.
1.3.2	Agir avec des réseaux d'acteurs nationaux et internationaux pour contribuer à faire évoluer les comportements et partager ses performances durables pour coconstruire une société responsable	VP Transitions	VP SEA-EU, VP E&I, Direction DD&RS, services, laboratoires, composantes, associations étudiantes. DPI, SEA-EU,
1.3.3	S'engager sur ses territoires au travers de sa politique DD&RS	VP Transitions	Direction DD&RS, services, laboratoires, composantes, associations étudiantes.

## Axe 2 : Enseignement et Formation (11 fiches actions)

### 2.1 Intégrer les problématiques de DD&RS dans les programmes et enseignements

		Pilotes	Contributeurs
2.1	Intégrer des problématiques de DD&RS dans les programmes de formation	VP Formation et CFVU	VP Etudiant, VP Vie étudiante et de campus, VP Innovation pédagogique, VP Transitions, SIAME, UBO Open Factory, Deve, Direction DD&RS, Pôle Doctoral, Cap'avenir, Pôle Langues
2.1.1	Adapter les enseignements des cursus traditionnels : intégration des problématiques de DD&RS dans les programmes de la formation initiale, y compris des programmes	VP Formation et CFVU	VP Etudiant, VP Vie étudiante et de campus, VP Innovation pédagogique, VP Transitions, SIAME, UBO Open Factory, Deve, Direction DD&RS, Pôle Doctoral,

	d'apprentissage et d'alternance		Cap'avenir, Pôle Langues
2.1.2	Intégrer le DD&RS dans les programmes de formation continue	VP Formation et CFVU	VP Innovation pédagogique, VP Transitions, SUFCA, SIAME, UBO, UBO Open Factory, Direction DD&RS, Cap'avenir

## 2.2 Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RS des apprenant.e.s

		Pilotes	Contributeurs
2.2	Mettre en place un référentiel de compétences sur le DD&RS	VP Formation et CFVU	VP Innovation pédagogique, VP Transitions, VP Etudiant, SIAME, UBO Open Factory, SUFCA, DEVE, Cap'avenir, Direction DD&RS
2.2.1	Apprentissage à la mise en application des connaissances et compétences DD&RS dans tous les travaux et missions, y compris en entreprise.	VP Formation et CFVU	VP Innovation pédagogique, VP Transitions, VP Etudiant, SIAME, UBO Open Factory, SUFCA, DEVE, Cap'avenir, Direction DD&RS
2.2.2	Accompagnement et reconnaissance des initiatives étudiantes (hors formation) dans la réalisation de projets DD&RS (apprenant.e.s en cursus normal (formation initiale) ou apprenant.e.s tout au long de leur vie (formation continue))	VP Vie de Campus et QVCT	VP Transitions, VP Etudiant, DEVE, Direction, DD&RS, SIAME, UBO Open Factory,

## 2.3 Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RS par les personnels acteurs de la formation et de la recherche (enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheurs/euses, doctorant.e.s...)

		Pilotes	Contributeurs
2.3	Établir un plan d'action et des mesures d'incitations pour développer les initiatives pédagogiques qui favorisent l'intégration du DD&RS dans les formations.	VP Formation et CFVU	VP Innovation pédagogique, VP Transitions, Siame, UBO Open Factory, Pôle Doctoral, Inspé, Pôle Langues, , Direction DD&RS

2.3.1	Incitation et soutien aux enseignant.e.s pour favoriser <i>d'une part</i> l'intégration du DD&RS <i>d'autre part</i> la transversalité des enseignements	VP Formation et CFVU	VP Innovation pédagogique, VP Transitions, Siame, UBO Open Factory, Pôle Doctoral, Inspé, Pôle Langues, Direction DD&RS
2.3.2	Formation des futurs enseignant.e.s et/ou des doctorant.e.s aux enjeux et compétences DD&RS	VP Formation et CFVU	VP Innovation pédagogique, Direction DD&RS, VP Transitions, Siame, Vice-Président Recherche, DRIVe, Pôle Doctoral, UBO Open Factory, Inspé, Isblue

#### 2.4 Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse des principes du DD&RS

		Pilotes	Contributeurs
2.4.1	Développer et accompagner les démarches, méthodes et supports pédagogiques favorisant la diffusion et l'accès à la connaissance des parties prenantes	VP Transitions	VP Innovation pédagogique, Direction DD&RS, SIAME, UBO Open Factory, DSIUN, Direction communication.
2.4.2	Ouvrir à l'international dans un objectif de co-développement (notamment avec les pays en développement) concernant les parties prenantes internes	Direction de la Prospective viceInternationale	Direction DD&RS, Alliance SEA-EU, DEVE (Erasmus), Direction des affaires financières et comptables

### Axe 3 : Recherche et Innovation (12 fiches actions)

#### 3.1 Intégrer le Développement durable et la responsabilité sociétale dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement

		Pilotes	Contributeurs
3.1.1	Définir et mettre en œuvre un pilotage opérationnel, volets organisation et moyens, de la stratégie de recherche et d'innovation	VP Transitions	VP Recherche et Innovation, VP Recherche SHS, VP Valorisation de la Recherche, DRIVe, DD&RS,
3.1.2	Inciter et accompagner les pratiques de recherche et d'innovation dont l'inter ou la	VP Transitions	VP Recherche et Innovation, VP Recherche SHS, VP Valorisation de la Recherche,

	transdisciplinarité permet de répondre aux enjeux du DD&RS		DRIVE, Direction DD&RS,
3.1.3	Identifier les impacts DD&RS des questions de recherche dès la conception de projets (impacts ex ante) et/ou les analyser après réalisation (impacts ex post)	VP Transitions	VP Recherche et Innovation, VP Recherche SHS, VP Valorisation de la Recherche, DRIVE, Direction DD&RS,
3.1.4	Identifier et prendre en compte les enjeux DDRS (environnementaux, sociaux et économiques) dans la conduite des projets R&i, du montage jusqu'à la production des résultats (performance environnementale, sociale et économique des labos et des équipes (comportements)	VP Transitions	VP Recherche et Innovation, VP Recherche SHS, VP Valorisation de la Recherche, DRIVE, Direction DD&RS,
3.1.5	Développer, ou contribuer à, des projets de recherche et d'innovation en réponse aux enjeux sociétaux sur les périmètres d'action pertinents (territoriaux, nationaux et internationaux)	VP Transitions	VP Recherche et Innovation, VP Recherche SHS, VP Valorisation de la Recherche, DRIVE, Direction DD&RS,

### 3.2 Développer les interactions sciences société

		Pilotes	Contributeurs
3.2.1	Favoriser la participation des acteurs de la société aux processus de production de la recherche (science participative)	VP Transitions	VP Recherche et Innovation, VP Recherche SHS, VP Valorisation de la Recherche, DRIVE, D DD&RS, Service Culturel, SIAME, D Communication
3.2.2	Intégrer les résultats de la recherche/innovation et des expérimentations de terrain aux programmes de formation (initiale, continue et continuée) et enrichir la recherche par la contribution des apprenant.e.s	VP Transitions	VP Recherche et Innovation, VP Recherche SHS, VP Valorisation de la Recherche, DRIVE, SIAME, UBO Open Factory, Direction DD&RS

3.2.3	Transférer les résultats de la recherche vers le monde socio-économique et favoriser l'entrepreneuriat et l'innovation responsable en réponse aux enjeux sociétaux	VP Transitions	VP Recherche et Innovation, VP Recherche SHS, VP Valorisation de la Recherche ; DRIVE, Direction DD&RS, Pôle Doctoral, Blue Box,
3.2.4	Diffuser les résultats de la recherche et de l'innovation vers le grand public	VP Transitions	VP Recherche et Innovation, VP Recherche SHS, VP Valorisation de la Recherche, DRIVE, D Communication, Pôle Doctoral, D. DD&RS,
3.2.5	Aider à la décision en matière de politiques publiques (Etat et Collectivités) par l'accompagnement (expertise, conseil, remontée des attentes sociétales)	VP Transitions	VP Recherche et Innovation, VP Recherche SHS, VP Valorisation de la Recherche, DRIVE

### 3.3 Promouvoir et favoriser un dispositif de réflexion éthique au regard de l'exercice de la responsabilité de la recherche et de l'innovation

		Pilotes	Contributeurs
3.3.1	Identifier et mettre en œuvre un environnement et des pratiques permettant le respect de l'intégrité scientifique dans la R&I	VP Transitions	Président, DRH, VP RH, VP Recherche et Innovation, VP Recherche SHS, VP Valorisation de la Recherche, (Responsable Intégrité Scientifique), DRIVE, DD&RS, RIS
3.3.2	Promouvoir une ouverture de la diffusion des savoirs et des données scientifiques prenant en compte les cadres réglementaires et les prescriptions de donneurs d'ordres en termes de science ouverte et d'ouverture des données	VP Transitions	VP Recherche et Innovation, VP Recherche SHS, VP Valorisation de la Recherche, VP RH, DRIVE, SCD, SEA-EU, D. DD&RS, DRH

## Axe 4 : Gestion Environnementale (15 fiches actions)

### 4.1 Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources



		Pilotes	Contributeurs
4.1	Etablir une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre, d'utilisation durable et de réduction des ressources	VP Transitions	Direction DD&RS, services, composantes, laboratoires et associations étudiantes
4.1.1	Réduire les émissions et les pratiques émettant des gaz à effet de serre	VP Transitions	Direction DD&RS, services, composantes, laboratoires et associations étudiantes
4.1.2	Mettre en œuvre et intégrer des critères environnementaux, sociaux et de performance énergétique au regard des usages au cahier des charges sur le bâti	Direction du Patrimoine	VP Transitions, Direction DD&RS
4.1.3	Mettre en place une gestion des déplacements des parties prenantes internes et une politique incitative de déplacements alternatifs	VP Transitions	SEA-EU, DPI, DEVE, Direction DD&RS, Direction des Affaires Financières, D. Patrimoine, DRH
4.1.4	Mettre en place un management énergétique des établissements et des actions pour améliorer le comportement des parties prenantes internes	D. DD&RS	Direction Patrimoine, DSIUN, Composantes, Laboratoires
4.1.5	Réduire et optimiser la consommation d'eau	D. DD&RS	Direction Patrimoine, DSIUN, Composantes, Laboratoires

#### 4.2 Développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement (dont les pollutions)

		Pilotes	Contributeurs
4.2.1	Améliorer la gestion des effluents liquides organiques (réduction, contrôle, traitement)	Direction SST, Direction Patrimoine	Direction DD&RS
4.2.2	Réduire, ré-utiliser, recycler les déchets assimilés aux ordures ménagères	Direction Patrimoine	Direction DD&RS
4.2.3	Réduire, ré-utiliser, recycler, traiter les déchets dangereux et spécifiques (hors D.E.E.E) et d'effluents liquides dangereux	Direction SST	Direction DD&RS
4.2.4	Réduire, ré-utiliser, recycler, traiter les D.E.E.E.	Direction DD&RS	Direction DD&RS

4.2.5	Réduire et optimiser les traitements de la pollution atmosphérique	Direction Patrimoine	Direction SST, Direction DD&RS
-------	--	----------------------	--------------------------------

#### 4.3 Développer une politique en faveur de la biodiversité

		Pilotes	Contributeurs
4.3.1	Mettre en place une gestion durable et agir en faveur de la biodiversité (milieux naturels et cultivés, espaces paysagers et aménagés) sur les sites de l'établissement	Direction du Patrimoine	Direction DD&RS
4.3.2	Agir en faveur de la biodiversité (milieux naturels et cultivés, espaces paysagers et aménagés) à différentes échelles territoriales (locale et/ou nationale et/ou internationale) sur des sites extérieurs à l'établissement	Direction DD&RS	Laboratoires, composantes

#### 4.4 Promouvoir une alimentation responsable accessible au plus grand nombre (sur l'ensemble de la chaîne de valeur "du champ à l'assiette")

		Pilotes	Contributeurs
4.4.1	Mettre en place une démarche d'alimentation responsable au sein de l'établissement auprès des parties prenantes internes et des délégataires de gestion (maîtrise en propre de l'établissement)	Vice-Présidente QVCT et Vie de Campus, VP Transitions	GT alimentation durable, Direction DD&RS
4.4.2	Agir avec les parties prenantes externes pour promouvoir une alimentation responsable (influence de l'établissement)	Vice-Présidente QVCT et Vie de Campus, VP Transitions	GT alimentation durable, Direction DD&RS

### Axe 5 : Politique Sociale (12 fiches actions)

#### 5.1 Favoriser une politique humaine et sociale d'égalité et de diversité au sein des personnels

		Pilotes	Contributeurs
--	--	---------	---------------

5.1.1	Mettre en place des actions en faveur de la parité dans le recrutement et la promotion des personnels, dans les fonctions managériales et de gouvernance, dans les instances représentatives des personnels	Vice-présidente chargée de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes et de la Lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS)	Vice-Présidente Ressources Humaines, Direction des Ressources Humaines, Vice-Président Transitions, Direction DD&RS
5.1.2	Mettre en place des actions en faveur de la diversité dans le recrutement et la promotion des personnels	VP Ressources Humaines, Direction des Ressources Humaines	Direction générale des services, Direction des Ressources Humaines, Direction DD&RS

## 5.2 Favoriser et accompagner le développement des compétences, dont les compétences DD&RS, dans l'évolution des métiers

		Pilotes	Contributeurs
5.2.1	Déployer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences DD&RS dédiée aux personnels administratifs, des bibliothèques et techniques (fonctions support)	Direction des Ressources Humaines	Direction DD&RS
5.2.2	Déployer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences DD&RS des personnels dédiés à l'enseignement et/ou la recherche	Direction des Ressources Humaines	Direction DD&RS

## 5.3 Développer une politique de la qualité de vie dans l'établissement

		Pilotes	Contributeurs
5.3.1	Mettre en place une politique de prévention, de santé et de sécurité (personnels et/ou apprenant.e.s)	Direction SST	Réseau des assistants de prévention, Direction des Ressources Humaines, Médecine de prévention, Deve
5.3.2	Mettre en place une politique de qualité de vie sur le(s) site(s) de l'établissement	Vice-Présidente Vie Etudiante et de Campus et QVCT	Membres du Comop SDVEC
5.3.3	Mettre en place une politique de qualité de vie au travail	VP QVCT et Vie de Campus	Membre du Comité de pilotage QVCT

## 5.4 Mettre en place une politique d'égalité des chances pour les apprenant.e.s

		Pilotes	Contributeurs
5.4.1	Préparer la venue de futurs apprenant.e.s quels que soient leurs profils	Vice-Présidente Vie étudiante et de campus	Membres du Comop Vie étudiante et de campus
5.4.2	Développer des conditions d'études/formations favorables à la réussite des apprenant.e.s en situation de handicap	VP Transitions, VP Vie étudiante et de campus	Groupe de Travail Tous Egos, Comop SDVEC
5.4.3	Développer des conditions d'études/formations favorables à la réussite des apprenant.e.s internationa(les)ux	Vice-Présidente vie étudiante et de campus	DEVE, SEA-EU, Comop SDVEC, Pôle Langues
5.4.4	Développer des conditions d'études/formations favorables à l'ouverture sociale des établissements et à la réussite des apprenant.e.s	Vice-Présidente vie étudiante et de campus	DEVE, SEA-EU, Comop SDVEC
5.4.5	Favoriser l'insertion professionnelle des apprenant.e.s quels que soient leurs profils	Cap'avenir, Vice-Président Alumni	Groupe de travail Tous Egos

## 5. Conclusion

La construction de ce schéma directeur s'est faite en concertation avec l'ensemble des parties prenantes et ce de manière individuelle avec les services et collective avec les composantes, laboratoires et associations étudiantes. Le sujet restant très vaste à traiter en termes de solutions concrètes à apporter sur le campus, nous nous sommes concentrés sur la réponse à 3 grands enjeux pour augmenter notre capacité à agir et cela de manière participative : la restructuration de la gouvernance, un plan d'actions sur le recueil de données permettant de mieux comprendre et mieux décider et enfin aborder l'ensemble des 5 axes du DD&RS.

Deux grands jalons ont été définis : la définition d'un cap pour l'UBO pour la fin d'année 2025 et l'obtention du label DD&RS pour la fin d'année 2027.

## 6. Annexe 1 : détails des fiches actions

Chacune des fiches actions à suivre pourra être retravaillée ou affinée dans le cadre de la mise à jour annuelle du Schéma Directeur DD&RS.

Terminologie des fiches actions :

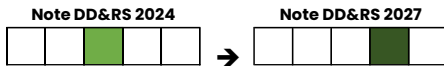
- **Le pilote** est le coordinateur de l'action
- **Les autres contributeurs** sont les personnes ou entités qui participent à la mise en œuvre des objectifs et à l'élaboration des livrables
- Les personnes ou entités concernées par la fiche action

## 1.1

### Formaliser sa politique de Responsabilité Sociétale & Développement Durable (DD&RS) et l'intégrer à toute l'activité de l'établissement

Livrables : Schéma directeur DD&RS 2024-2028

Tableau des liens du S3DRS avec les autres Schémas directeurs et Plans de l'établissement



#### 1.1.1 Définir sa stratégie et élaborer un plan d'actions en couvrant toutes les dimensions du DD&RS

Ce schéma directeur DD&RS constitue le cadre stratégique et opérationnel pour mettre en œuvre les actions du référentiel DD&RS et les mesurer dans une démarche d'amélioration continue. Il permettra à terme de mettre en place une approche partenariale de territoire orientée vers l'innovation.

##### Objectifs :

- Mettre en place la collecte annuelle des données auprès des parties prenantes internes de l'établissement
- Créer un comité opérationnel par axe qui se réunira 2 fois par an
- Créer un comité de pilotage DD&RS qui se réunira une fois par an pour valider et invalider les propositions du S3DRS et issus des Comités opérationnels
- Créer un rapport annuel public qui intègre la capacité à atteindre les objectifs ministériels
- Viser la labellisation DD&RS en 2027

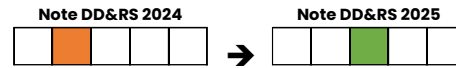
**Indicateurs :** Existence du schéma directeur et des instances de pilotage (Copil et Comops), % de parties prenantes impliquées dans la définition de la stratégie.

**Pilote :** Vice-Président Transitions

**Autres contributeurs :** Président, Vice-Présidents, Direction générale des services, Direction DD&RS, services, laboratoires, composantes, associations étudiantes, SEA-EU

**Autres parties prenantes :** Communauté UBO et externes

**Livrables :** Rapports annuels DD&RS : à partir de 2025 / Label DD&RS : 2027



#### 1.1.2 Intégrer la démarche à l'ensemble des services de l'établissement et de ses activités fonctionnelles et opérationnelles

Les comités locaux et ambassadeurs et ambassadrices DD&RS ont permis d'identifier des interlocuteurs sur le DD&RS dans les composantes. Il conviendra d'aller plus loin en identifiant des représentants dans chaque service, laboratoires et associations étudiantes nommés par leur direction. Cela impliquera de les former au DD&RS mais aussi de valoriser cet engagement.

##### Objectifs :

- Chaque service, laboratoire et association étudiante désigne un représentant DD&RS qui sera le point de contact de la direction DD&RS. Par défaut, c'est le responsable de service qui sera nommé.
- Former tous les représentants DD&RS et les nouveaux arrivants au référentiel DD&RS
- Intégrer cette mission DD&RS dans les fiches de postes de chaque représentant
- Chaque service, laboratoire et association étudiante écrit sa stratégie DD&RS

**Indicateurs :** Nombre de représentants DD&RS, Nombre de personnes formées au référentiel.

**Pilote :** Vice-Président Transitions

**Autres contributeurs :** Vice-Président CA, Direction générale des services, Direction des Ressources Humaines, Direction DD&RS, Vice-Président Transitions

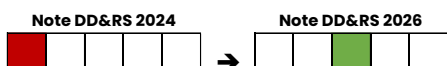
**Autres parties prenantes :** Services, laboratoires et associations étudiantes

**Livrables :** Liste des représentants DD&RS : fin 2024 / Plan de formation des représentants DD&RS : 2025 / Liste des objectifs DD&RS par services, laboratoires et association étudiante (écrit par le DD&RS) : début 2025 / Stratégie DD&RS par service (écrite par le service) : fin 2025

# Axe 1 – Stratégie et gouvernance

## 1.1

### Formaliser sa politique de Responsabilité Sociétale & Développement Durable (DD&RS) et l'intégrer à toute l'activité de l'établissement



#### 1.1.3 Mettre en place une politique D'achats responsables

Actuellement, l'UBO n'a pas de Direction des achats, seule la commande publique est centralisée. Ainsi, pour les commandes hors marché public, tout personnel de l'UBO peut faire lui-même ses commandes. De plus, pour les marchés à commande publique comme pour les marchés à procédure simplifiée, l'intégration de critères DD&RS n'est pas obligatoire. La notion de sobriété numérique devra également être abordée ici car 80% de l'impact du numérique vient de la production du matériel.

##### Objectifs :

- Effectuer un inventaire complet des achats en et hors marché
- Identifier les achats à fort impact environnemental et ou social
- Ajouter des indicateurs de durabilité dans les cahiers des charges pour 30% de la note finale
- Une personne compétente en achats responsables est identifiée

**Indicateurs :** Existence de marchés incluant une valeur de 30% minimum à des critères DD&RS dans le jugement des offres. % du montant des achats couverts par des marchés ayant 30% minimum de critères DD&RS

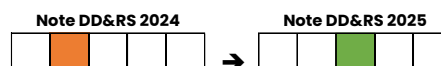
**Pilote :** Vice-Président Finances

**Autres contributeurs :** Vice-Président Transitions, Direction des affaires juridiques, Direction des affaires financières et comptables, Direction DD&RS, Direction des systèmes informatiques

**Autres parties prenantes :** Services, laboratoires, composantes et associations étudiantes

**Livrable :** Document présentant la politique d'achats responsables : 2026

**🎯 Cible de l'Etat : 100% de contrats avec au moins une considération environnementale et 30% avec une considération sociale d'ici 2025, 25% de matériel informatique et téléphonique issu du réemploi ou de la réutilisation par an.**



#### 1.1.4 Communiquer sur les objectifs, les pratiques et rendre compte des résultats de la démarche DD&RS auprès de toutes les parties prenantes

L'UBO dispose de nombreux outils de communication autour de la thématique du DD&RS (blog, newsletter, réseaux sociaux, site internet). La démarche DD&RS est également présentée aux événements clés de la vie de l'établissement (journée d'accueil des étudiants, des nouveaux personnel...). Un diagnostic de ces actions de communication permettra de conforter nos choix pour l'élaboration d'un plan de communication DD&RS et d'un rapport annuel.

##### Objectifs :

- Réaliser un diagnostic des actions de communication sur les pratiques DD&RS existantes
- Formaliser un plan de communication DD&RS au regard des ODD
- Réaliser et diffuser un rapport annuel des avancées du DD&RS public
- Définir une stratégie de communication responsable
- Un représentant DD&RS compétent en communication est nommé

**Indicateurs :** Nombre d'actions de communication auprès des parties prenantes internes et externes. % de personnes touchées par les communications.

**Pilote :** Direction Communication

**Autres contributeurs :** Vice-Président Transitions, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Communauté UBO

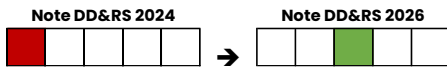
**Livrables :** Etude d'impact ou enquête : 2025 / Plan de communication DD&RS : à partir de 2025



# Axe 1 – Stratégie et gouvernance

## 1.2

### Déployer (ressources humaines, techniques et financières...) et piloter la stratégie DD&RS au sein de l'Établissement (structures, collaborateurs, tableaux de bord, ...)



#### 1.2.1 Affecter des moyens à la conduite du DD&RS

Le Vice-Président Transitions en charge de piloter politiquement la démarche DD&RS de l'établissement a été nommé. Il contribue à la structuration d'une mission DD&RS adaptée aux spécificités de l'établissement. La mission DD&RS de l'UBO existe mais dispose d'un budget relié au service Patrimoine et de deux ETP en CDD. La pérennisation de la mission DD&RS et la transversalité de ses secteurs d'intervention doivent être renforcées grâce à la création d'une Direction DD&RS avec des postes pérennes.

##### Objectifs :

- Créer une Direction DD&RS pour garantir la transversalité de la stratégie DD&RS
- Mettre en place un budget dédié
- Les moyens de personnel et de compétences DD&RS de la mission DD&RS sont évalués périodiquement et ajustés au regard des besoins (rapport annuel) par le COPIL DD&RS

**Indicateurs :** Existence d'une mission DD&RS dotée d'un budget propre et de moyens humains (4 ETP d'ici 2 ans), légitimité et transversalité de la mission/organisation DD&RS. Budget alloué DD&RS/budget établissement

**Pilote :** Vice-Président Transitions

**Autres contributeurs :** Direction des affaires financières, Direction des Ressources Humaines, SEA-EU, Fondation UBO, Vice-Président Finances, Direction générale des services

**Autres parties prenantes :** Direction DD&RS

**Livrables :** Schéma fonctionnel du DD&RS de l'établissement : 2024 / Budget alloué au DD&RS : 2025 : Composition de la mission/organisation DD&RS : 2026



#### 1.2.2 Evaluer, analyser la performance de la démarche DD&RS

Le référentiel DD&RS mis à disposition pour le réseau CIRSES et donnant accès à la labellisation DD&RS nous permettra de diagnostiquer, analyser et évaluer la performance de notre démarche DD&RS. La labellisation DD&RS validée par audit externe est un objectif pour l'UBO à horizon 2027-2028 et s'inscrit dans les recommandations du MTES en matière de DD&RS et dans le cadre international des ODD. En proposant des pistes pour aller plus loin la labellisation permet également l'amélioration continue.

##### Objectifs :

- Former tous les représentants services, laboratoires, étudiants et les personnels au référentiel DD&RS
- Intégration de toutes parties prenantes dans le processus de labellisation (collecte de données, livrables, groupes de travail thématiques...)
- Création d'une grille d'indicateurs DD&RS abondée annuellement
- Labellisation DD&RS

**Indicateurs :** Evaluation de la démarche DD&RS de manière externe (label DD&RS), Existence d'une grille d'indicateurs DD&RS

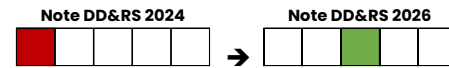
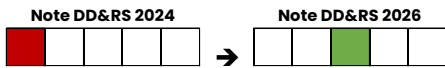
**Pilote :** Vice-Président Transitions

**Autres contributeurs :** Président, Vice-Présidents, Direction générale des services, Direction DD&RS, services, laboratoires, composantes, associations étudiantes

**Autres parties prenantes :** Communauté UBO

**Livrables :** Grille d'indicateurs DD&RS : 2025 : Rapports d'auto-évaluation : 2025 et 2026 : Rapport d'évaluation externe de la démarche DD&RS : 2027

### Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes (internes et externes) à la construction d'une société responsable conciliant les dimensions économique, sociétale et environnementale



#### Engager une réflexion éthique pour guider nos actions et identifier nos parties prenantes

Aujourd'hui l'UBO n'a pas engagé de réflexion éthique pour guider ses actions au regard des responsabilités face aux enjeux DD&RS. Toutefois des ateliers autour de la responsabilité de l'ESR sous contrainte climatique ont été menés dans chaque composante par Olivier Ragueneau chercheur au CNRS et Marielle Tavenec enseignante en sciences de l'éducation. A cette occasion un travail sur les valeurs a été effectué et pourrait servir d'introduction.

##### Objectifs :

- Organiser un groupe de travail pour :
- Faire une cartographie des parties prenantes internes et externes de l'UBO et de leurs actions
- Rédiger une mission d'établissement
- Instaurer une instance éthique qui formule des recommandations
- Evaluer l'impact des relations de l'établissement avec ses parties prenantes

**Pilote :** Vice-Président CA

**Autres contributeurs :** Tous les Vice-Présidents, Direction DD&RS, Direction Communication

**Autres parties prenantes :** Communauté UBO et externes

**Livrables :** Cartographie des Autres parties prenantes : 2025 / Mission de l'établissement validée par les instances de gouvernance et incluant les engagements DD&RS. 2026

#### 1.3.1 Sensibiliser et susciter l'adhésion de toutes les parties prenantes internes de l'établissement dans une dynamique de pratiques durables

Les actions de sensibilisation de la communauté UBO autour des enjeux du DD&RS sont nombreuses : campagne écogestes, participation aux Défis Tous à vélo et Défis zéro carbone, journée des mobilités durables, balades des transitions. La formation de la communauté au référentiel DD&RS et la mise en place de widgets sur les consommations énergétiques dans les composantes permettront de la sensibiliser encore plus aux enjeux du DD&RS. Il conviendra de le mesurer au moyen d'une enquête.

##### Objectifs :

- Déployer les dispositifs participatifs de la gouvernance (Hub projets, groupes de travail.)
- Lister et catégoriser les actions de sensibilisation en cohérence avec la stratégie globale de l'établissement
- Evaluer au moyen d'un questionnaire la performance de ces actions
- Rédiger un plan d'actions de sensibilisation au regard des réglementations et des normes nationales et internationales de responsabilité sociétale

**Pilote :** Vice-Président Transitions

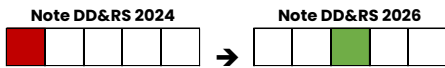
**Indicateurs :** Nombre et typologie d'actions en fonction des publics cibles

**Autres contributeurs :** Direction DD&RS, services, laboratoires, composantes, associations

**Autres parties prenantes :** Communauté UBO

**Livrables :** Liste des actions de sensibilisation et des cibles internes visées, résultat du questionnaire sur la performance des actions :2025 / Plan d'action : 2026

### Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes (internes et externes) à la construction d'une société responsable conciliant les dimensions économique, sociétale et environnementale



#### 1.3.2 Agir avec des réseaux d'acteurs nationaux et internationaux pour contribuer à faire évoluer les comportements et partager ses performances durables pour coconstruire une société responsable

L'UBO fait partie de nombreux réseaux d'acteurs nationaux et internationaux. A l'échelle nationale, l'UBO est membre du réseau CIRSES. A l'échelle internationale, l'UBO fait partie de l'Alliance SEA-EU dont la tâche 4.4 est centrée sur le DD&RS. La direction de la prospective internationale met en place des critères sur le respect des droits de l'homme et de l'environnement dans la cadre des projets internationaux qu'elle développe.

##### Objectifs :

- Faire une cartographie des acteurs du DD&RS avec lesquels nous sommes et pourrions être en relation à l'échelle nationale et internationale
- Définir un répertoire d'actions thématiques à réaliser (partages d'expérience, plans d'action...)

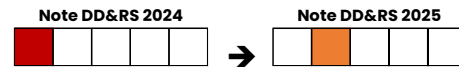
**Indicateurs :** Nombre de réseaux nationaux et internationaux dont l'établissement est partie prenante. Nombre de gouvernances de réseaux nationaux et internationaux impliquant un représentant de l'établissement

**Pilote :** Vice-Président Transitions

**Autres contributeurs :** Vice-Président SEA-EU, Vice-Président Europe et International Direction DD&RS, services, laboratoires, composantes, associations étudiantes, SEA-EU, Direction Prospective Internationale, Pôle Langue, BTU

**Autres parties prenantes :** Communauté UBO

**Livrables :** Liste des actions en partenariat au niveau national et international : 2025/ Plan d'action : 2026



#### 1.3.3 S'engager sur ses territoires au travers de sa politique DD&RS

L'UBO est signataire de la charte Tomorrow de Brest Métropole. De plus, 3 membres de l'UBO siègent également au Haut Conseil Breton pour le Climat. Le projet Tous EGO sur l'inclusion est mené avec 6 partenaires du territoire (ENIB, DR, Fondation Ildys, Les Genêts d'Or, le CHU, HandiSUP, et Brest Métropole). Enfin l'établissement intègre des parties prenantes du territoire à des instances de gouvernance.

##### Objectifs :

- Faire un schéma des compétences du territoire (acteurs et réseaux) au service de projets de DD&RS en lien avec l'UBO
- Définir et mettre en œuvre des projets transversaux DD&RS de développement du territoire.
- S'inscrire dans le schéma de cohérence et d'organisation territoriale.

**Indicateurs :** Nombre de projets transversaux DD&RS /an au sein du territoire. Existence d'une instance stratégique intégrant le DD&RS entre l'établissement et la collectivité

**Pilote :** Vice-Président Transitions

**Autres contributeurs :** Direction DD&RS, services, laboratoires, composantes, associations étudiantes

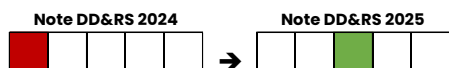
**Autres parties prenantes :** Brest Métropole, Qbo, HCBC, autres acteurs du DD&RS du Territoire

**Livrables :** Schéma des compétences du Territoire : 2025 / Liste des partenariats locaux : 2025

## Axe 2 – Enseignement et formation

### 2.1

## Intégrer les problématiques de DD&RS dans les programmes et enseignements



### Intégrer des problématiques de DD&RS dans les programmes de formation

Un groupe de travail thématique TEDS piloté conjointement par la VP Innovation Pédagogique, la VP Formation et CFVU et le VP Transitions a été constitué pour élaborer un projet pédagogique DD&RS s'appuyant sur la note de cadrage de la TEDS (Transition écologique pour un développement soutenable) du MESR. Celui-ci s'attache pour le moment aux enseignements de 1<sup>er</sup> cycle. Il a pour vocation de s'étendre aux autres cycles de formation ensuite.

#### Objectifs :

- Créer un groupe de travail pour travailler spécifiquement sur la mise en place de ces formations à la TEDS, en commençant par les premiers cycles.
- Identifier une personne compétente en "enseignements à la TEDS" comme partie prenante de la mission DD&RS

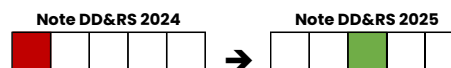
**Indicateurs :** existence d'un groupe de travail dédié et d'une personne identifiée sur la partie enseignements.

**Pilote :** Vice-Présidente Formation et CFVU

**Autres contributeurs :** Vice-Présidente Innovation pédagogique, Vice-Président Transitions, Vice-Président Etudiant, SIAME, UBO Open Factory, DEVE, Direction DD&RS, Pôle Doctoral, Cap'avenir, Pôle Langues

**Autres parties prenantes :** Etudiants, Enseignants, Composantes

**Livrables :** Projet pédagogique avec identification d'une base commune de compétences et connaissances pour les 1ers cycles : 2025 / Déclinaison aux autres cycles et formation continue : à partir de 2026



### 2.1.1 Adapter les enseignements des cursus traditionnels : intégration des problématiques de DD&RS dans les programmes de la formation initiale, y compris des programmes d'apprentissage et d'alternance

Il existe actuellement plusieurs formations non obligatoires en lien avec le DD&RS à l'UBO (module SEA-EU, module « Médecine et Santé environnementale » du Dr Sarfati). Le groupe de travail TEDS va permettre de systématiser l'intégration du DD&RS dans les enseignements de cursus traditionnels à commencer par les 1ers cycles.

#### Objectifs :

- Répondre aux objectifs fixé par l'Etat pour les étudiants de 1er cycle en 2025 (30h, 3 ECTS)
- Proposer un marquage DD&RS sur les fiches de formation qui les relie à une norme nationale ou internationale (ex. : ODD).
- Définir précisément les indicateurs de progression de l'intégration du DD&RS
- A terme, proposer des formations certifiantes ou diplômantes sur le DD&RS

**Indicateurs :** % de formations ou d'enseignements marqués DD&RS / totalité des formations. Existence d'un marquage des formations en lien avec un référentiel

**Autres parties prenantes :** étudiants, enseignants, composantes.

**Pilote :** Vice-Présidente Formation et CFVU

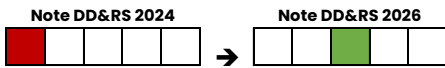
**Autres contributeurs :** Vice-Présidente Innovation pédagogique, Vice-Président Transitions, Vice-Président Etudiant, SIAME, UBO Open Factory, DEVE, Pôle Doctoral, Cap'avenir, Pôle Langues, SEA-EU, Direction DD&RS

**Livrables :** Document formalisant le rôle et la composition du COPIL TEDS : 2024 / Document descriptif du marquage DD&RS :2025. / Liste des formations et enseignements : 2025.

## Axe 2 – Enseignement et formation

### 2.1

## Intégrer les problématiques de DD&RS dans les programmes et enseignements



### 2.1.2 Intégrer le DD&RS dans les programmes de formation continue

L'intégration progressive du DD&RS devra également avoir lieu dans les programmes de formation continue, même si aujourd'hui de nombreuses formations pourraient être considérées comme relevant du DD&RS. Le groupe de travail thématique DD&RS devra accompagner le SUFCA au regard de la base commune de compétences et de connaissances de l'établissement.

#### Objectifs :

- Cartographier les formations en lien avec le DD&RS existantes
- Y apposer le marquage DD&RS (cf 2.1.1)
- Définir précisément les indicateurs de progression de l'intégration du DD&RS
- Cartographier les compétences internes
- Proposer ces formations aux personnels de l'UBO
- Identifier les besoins du territoire sur la formation continue en DD&RS

**Autres parties prenantes :** personnels, enseignants formation continue

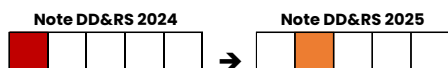
**Indicateurs :** % de formations continues marquées DD&RS sur la totalité des formations continues réalisées (distinguer formations disciplinaires et transversales), nombre de nouvelles formations proposées.

**Pilote :** Vice-Présidente Formation et CFVU

**Autres contributeurs :** Vice-Présidente Innovation pédagogique, Vice-Président Transitions, SUFCA, SIAME, UBO Open Factory, Direction DD&RS, Cap'avenir

**Livrables :** Document descriptif du marquage DD&RS des programmes de formation continue : 2025 / Synthèse des programmes de formation DD&RS : 2026

## Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RS des apprenant.e.s



### Mettre en place un référentiel de compétences sur le DD&RS

Le référentiel de compétences doit servir d'outil pour valider les compétences DD&RS acquises au cours du cycle de formation en prenant en compte les acquis pédagogiques, mais aussi les expériences en entreprise et la vie associative. Dans sa note de cadrage de juin 2023, le MESR propose plusieurs référentiels.

#### Objectifs :

- Sélectionner un référentiel des compétences pour l'établissement
- Recenser les actions d'accompagnement au développement des compétences DD&RS de l'établissement. (Stages, initiatives étudiantes, projets professionnels...)
- Réaliser un plan d'accompagnement au développement de compétences DD&RS favorisant l'expérimentation.
- Evaluer les acquis (enquête)

**Pilote :** Vice-Présidente Formation et CFVU

**Autres contributeurs :** Vice-Présidente Innovation pédagogique, Vice-Présidente Formation et CFVU, Vice-Président Transitions, Vice-Président Etudiants, SIAME, UBO Open Factory, SUFCA, Cap'avenir, Direction DD&RS.

**Autres parties prenantes :** Etudiants, Enseignants, Composantes

**Livrables :** Référentiel compétences DD&RS : 2025 / Résultat d'enquêtes jeunes diplômés sur les compétences acquises dans la formation : 2026.



### 2.2.1 Apprentissage à la mise en application des connaissances et compétences DD&RS dans tous les travaux et missions, y compris en entreprise.

Cet objectif vise à favoriser la mise en application des connaissances et compétences DD&RS par les étudiants quand ils portent des projets, que cela soit en entreprise, dans leur vie associative ou quand ils participent à des concours ou appels à projets (ex : CID). Il s'inscrit dans la continuité de l'objectif 2.1.1. et 2.2.1.

#### Objectifs :

- Rendre obligatoire une analyse critique de l'intégration du DD&RS dans les rapports, lors des stages et/ou missions en entreprise. Cette analyse sera notée et créditée (reconnaissance ECTS).
- Réaliser une banque de données de propositions de stages en lien avec le DD&RS (ex : Direction DD&RS en lien avec les besoins des groupes thématiques)
- Créer une banque de projet DD&RS pour les projets pédagogiques
- Organiser des marathons créatifs pour les étudiants en intégrant des structures du territoire (entreprises, coopératives, associations, collectivités, etc.)

**Indicateurs :** Nombre d'actions de pédagogie par projet intégrant des critères de DD&RS, Nombre de stages/projets tutorés avec critères DD&RS (séparer formation initiale et continue)

**Pilote :** Vice-Présidente Formation et CFVU

**Autres contributeurs :** Vice-Présidente Innovation pédagogique, Vice-Président Etudiants, Vice-Président Transitions, SIAME, UBO Open Factory, SUFCA, DEVE, Cap'avenir, Direction DD&RS.

**Autres parties prenantes :** Etudiants, Enseignants, Composantes

**Livrables :** Liste des actions de pédagogie par projet intégrant des critères de DD&RS : 2025

## Axe 2 – Enseignement et formation

### 2.2

## Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RS des apprenant.e.s



### 2.2.2 Accompagnement et reconnaissance des initiatives étudiantes (hors formation) dans la réalisation de projets DD&RS

Aujourd'hui, un certain nombre de composantes réfléchissent à un moyen de valoriser les initiatives étudiantes hors formation (mention associée au master, bonification de la moyenne). Il conviendra de définir un dispositif commun à l'UBO. Des liens avec le travail sur les open-badges porté par la Direction de la Vie Etudiante sont envisagés même s'ils ne seront pas exclusifs

#### Objectifs :

- Création d'un groupe de travail dédié à la reconnaissance des engagements DD&RS des étudiants
- Inventorier les projets DD&RS hors formation réalisés à l'UBO
- Définir un dispositif de reconnaissance de l'engagement étudiant au regard du référentiel de compétences (crédits ECTS, suppléments au diplômes) et d'accompagnement (équipements, conditions de travail, conseils,)

**Indicateurs :** % d'étudiants impliqués dans des initiatives à critères DD&RS, nombre de projets / an

**Pilote :** Vice-Présidente Vie de campus et QVCT

**Autres contributeurs :** DEVE (Vie de campus), SIAME, UBO Open Factory, Vice-Président Etudiant, Vice-Président Transitions, Chargé de mission outils numériques, Direction DD&RS

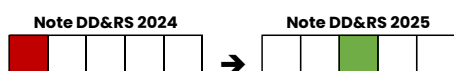
**Autres parties prenantes :** Etudiants, Associations étudiantes, Enseignants, Composantes

**Livrables :** Groupe de travail : 2025  
Document décrivant le dispositif d'accompagnement et de reconnaissance de l'engagement DD&RS étudiant : 2026

## Axe 2 – Enseignement et formation

### 2.3

Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RS par les personnels acteurs de la formation et de la recherche (enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheurs/euses, doctorant.e.s...)



**Etablir un plan d'action et des mesures d'incitations pour développer les initiatives pédagogiques qui favorisent l'intégration du DD&RS dans les formations.**

L'organisation des Assises de la Pédagogie sur le thème des transition(s) et la participation à deux colloques nationaux en juillet 2024 sur la TEDS nous ont permis de retirer quelques lignes directrices : créer un cadre pédagogique innovant alliant pratique, théorie et défis collectifs, préférer une approche solution, développer un centre de ressources propres à l'établissement.

#### Objectifs :

Le groupe de travail TEDS aura aussi pour rôle de :

- Identifier les besoins des personnels acteurs de la formation et de la recherche et les ressources pédagogiques existantes
- Etablir un plan d'action pour développer les initiatives pédagogiques qui favorisent l'intégration du DD&RS avec une approche par compétences (PADP)
- Dédier des moyens pour former les futurs formateurs enseignants et les doctorants

**Pilote :** Vice-Présidente Formation et CFVU

**Autres contributeurs :** Vice-Présidente Innovation pédagogique, Vice-Président Transitions, SIAME, UBO Open Factory, Pôle Langues, Pôle Doctoral, INSPE, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** enseignants et/ou doctorants

**Livrable :** Plan d'actions : 2025 (annuel)



**2.3.1 Incitation et soutien aux enseignants et/ou chercheurs pour favoriser d'une part l'intégration du DD&RS d'autre part la transversalité des enseignements**

Les Programmes d'Appui au Développement Pédagogique (PADP) permettent aux enseignants de tester des initiatives concrètes et innovantes qui favorisent les transitions. Par ailleurs, la journée « l'UBO dans le changement climatique » du 24 mai 2024 a donné lieu à une réflexion sur l'interdisciplinarité de la Recherche qu'il conviendra d'approfondir.

#### Objectifs :

- Réaliser une enquête anonyme pour cartographier les pratiques pédagogiques des enseignants et/ou chercheurs sur le DD&RS et la transversalité
- Programme d'incitation et de soutien pour valoriser toutes les initiatives pédagogiques et de recherche
- Mise en place d'évènements et formations pour les enseignants et/ou chercheurs
- Systématiser des critères DD&RS dans l'évaluation des PADPs

**Indicateurs :** Existence d'un plan d'incitation aux initiatives pédagogiques, nombre de PADP intégrant des critères de DD&RS (7 en 2024)

**Pilote :** Vice-Présidente Formation et CFVU

**Autres contributeurs :** Vice-Présidente Innovation pédagogique, Vice-Président Transitions, SIAME, UBO Open Factory, Pôle Doctoral, INSPE, Pôle Langues, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** enseignants et/ou doctorants

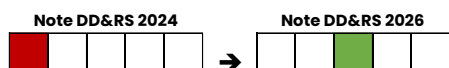
**Livrable :** Liste des actions de soutien à la pédagogie : chaque année à partir de 2025



## Axe 2 – Enseignement et formation

### 2.3

Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RS par les personnels acteurs de la formation et de la recherche (enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheurs/euses, doctorant.e.s...)



#### 2.3.2 Formation des futurs enseignants et/ou des doctorants aux enjeux et compétences DD&RS

En lien avec l'UBO Factory, le SIAME propose depuis septembre 2024 un parcours de formation « Parcours Transition », ouvert à tous les enseignants y compris au Pôle Doctoral et aux enseignants des INSPEs. D'autres événements comme « Ma thèse en 180 secondes » avec son jury composé de représentants du monde académique, de l'entreprise, de la culture et des médias favorisent les échanges et la transversalité. Enfin, ISblue est une école universitaire de recherche interdisciplinaire spécialisée en sciences et technologies marines.

##### Objectifs :

- Systématiser une offre de formation DD&RS à destination des futurs enseignants et des doctorants
- Mettre en place une politique d'incitation à l'intégration des enjeux DD&RS et de leurs impacts dans les travaux de recherche.
- Encourager la multi-direction et soutenance (plusieurs disciplines) de thèse

**Indicateurs :** % de doctorants et/ou de futurs enseignants formés aux compétences DD&RS

**Pilote :** Vice-Présidente Formation et CFVU

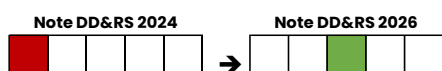
**Autres contributeurs :** Vice-Présidente Innovation pédagogique, Vice-Président Recherche, Pôle Doctoral, DRIVE, Vice-Président Transitions, SIAME, UBO Open Factory, Direction DD&RS, Pôle Doctoral, INSPE, ISBLUE

**Autres parties prenantes :** enseignants et/ou doctorants

**Livrables :** Plans de formation des écoles doctorales et futurs enseignants : 2026

Composition des jurys de thèses doctorales : 2027

## Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse des principes du DD&RS



### 2.4.1 Développer et accompagner les démarches, méthodes et supports pédagogiques favorisant la diffusion et l'accès à la connaissance des parties prenantes

L'UBO organise de nombreux événements ouverts au public hors établissement. Ces événements se font pour certains dans le cadre de partenariats (Exemple : Forum des usages coopératifs avec Brest Métropole), d'autres de manière spontanée. Des partenariats autour du DD&RS seront mis en place avant la fin d'année 2024 avec Ener'gence (agence énergie climat du pays de Brest) et l'association des Dirigeants Responsables.

#### Objectifs :

- Définir une politique partenariale de diffusion de la connaissance DD&RS.
- Mettre en place des partenariats avec des acteurs locaux sur des thématiques en lien avec les ODD
- Mettre en place un outil pour partager avec les parties prenantes des contenus et outils pédagogiques (kits pédagogiques, vidéothèque, conférences, études de cas en ligne)

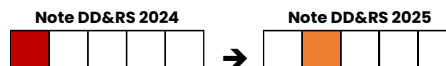
**Indicateurs :** existence d'outils qui favorisent l'accès à la connaissance des parties prenantes, taux d'accessibilité aux parties prenantes des contenus pédagogiques

**Pilote :** Vice-Président Transitions

**Autres contributeurs :** Vice-Présidente Innovation Pédagogique, Direction DD&RS, SIAME, UBO Open Factory, DSIUN, Direction Communication

**Autres parties prenantes :** Communauté UBO et externes

**Livrables :** Politique partenariale de diffusion de la connaissance : 2026 / Liste des outils et événements de diffusion de la connaissance DD&RS : 2026



### 2.4.2 Ouvrir à l'international dans un objectif de co-développement (notamment avec les pays en Développement) concernant les parties prenantes internes

Dans le cadre de son contrat quinquennal, l'IUEM intègre un axe transversal de recherche et formation « au Sud ». Cet axe se traduit notamment dans la mise en œuvre des LMI, laboratoires affiliés à l'IRD et véritables outils d'appui au rayonnement scientifique des pays en développement. Renforcement de capacités dans le pays partenaires dans une optique d'autonomie du partenaire. On peut aussi citer, l'Alliance SEA-EU qui encourage les initiatives écocitoyennes des universités partenaires dans une démarche d'émulation.

#### Objectifs :

- Lister l'ensemble des dispositifs (programmes, partenariats.) de co-développement international existant à l'UBO
- Réaliser un guide de missions à l'international pour organiser la mobilité, encourager les initiatives écocitoyennes, avec prise en compte des impacts liés aux déplacements à l'international

**Indicateurs :** % de projets internationaux ayant des objectifs de co-développement / total projets

**Pilote :** Direction de la Prospective Internationale

**Autres Directions :** Direction DD&RS, Alliance SEA-EU, Direction de la Prospective Internationale, Direction des affaires financières et comptables, Vice-Président Transitions

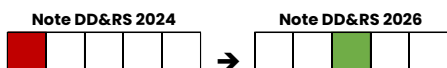
**Autres parties prenantes :** Etudiants, enseignants chercheurs et personnels administratifs

**Livrables :** Liste des projets internationaux ayant des objectifs de co-développement : 2025

## Axe 3 – Recherche et innovation

### 3.1

## Intégrer le Développement durable et la responsabilité sociétale dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement



#### 3.1.1 Définir et mettre en œuvre un pilotage opérationnel, volets organisation et moyens, de la stratégie de recherche et d'innovation

La prise en compte des enjeux du DD&RS dans la politique de recherche et d'innovation est assez disparate au sein de l'établissement, même si certains laboratoires sont avancés. L'entrée en vigueur du nouveau référentiel d'évaluation HCERES (20/09/2023) qui évaluera la prise en compte des enjeux environnementaux et climatiques par l'établissement et les laboratoires rend impérative la mise en place d'une politique d'établissement. L'UBO (vague B) sera évaluée en 2026.

##### Objectifs :

- Mettre en place un comité opérationnel sur l'Axe 3. Recherche
- Demander à chaque laboratoire/UMR de nommer un représentant DD&RS formés au référentiel DD&RS
- Faire l'état des lieux de l'intégration du DD&RS dans la stratégie de R&I de l'UBO en ciblant ses enjeux pertinents et prioritaires en matière de DD&RS.
- Formaliser une politique de Recherche et d'innovation pour l'établissement
- Demander à chaque laboratoire d'écrire sa stratégie en termes de DD&RS

**Pilotes :** Vice-Président Recherche et Innovation, Vice-Présidente Recherche SHS, Vice-Présidente Valorisation de la Recherche

**Autres contributeurs :** Vice-Président Transitions, DRIVe, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Laboratoires, UMR

**Livrables :** Lettre de mission des représentants DD&RS Laboratoires/UMR : 2024 / CR COMOP avec état des lieux : 2025 / Politique de recherche et d'innovation DD&RS de l'établissement : 2026



#### 3.1.2 Inciter et accompagner les pratiques de recherche et d'innovation dont l'inter ou la transdisciplinarité permet de répondre aux enjeux du DD&RS

La chaire scientifique Noz breizh (projets de recherche autour de la nuit) est un bel exemple de projets transversaux mis en place à l'Université. La matinée scientifique du 24 mai 2024 « L'ubo dans le changement climatique » organisée par 3 personnels UBO membres du HCBC a été l'occasion de redéfinir ce qu'est une approche transdisciplinaire, de lister les freins et leviers à cette démarche et de lister des thèmes de futurs projets en lien avec le changement climatique. Une méthode qui pourrait être extrapolée à tous les enjeux du DD&RS.

##### Objectifs :

- Lister les dispositifs d'accompagnement, d'incitation et de soutien de pratiques R&I inter/transdisciplinaires existants.
- Réaliser une analyse comparative notamment en termes d'efficacité de ces dispositifs existants dans l'écosystème ESR
- Etablir des objectifs en termes de développement de R&I trans et ou interdisciplinaires et mettre en œuvre une organisation pour les atteindre

**Indicateurs :** % publications dans des revues interdisciplinaires, % projets interdisciplinaires

**Pilotes :** Vice-Président Recherche et Innovation, Vice-Présidente Recherche SHS, Vice-Présidente Valorisation de la Recherche

**Autres contributeurs :** Vice-Président Transitions, DRIVe, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Laboratoires/UMR

**Livrables :** Description de l'organisation mise en œuvre : 2025 / Liste des dispositifs d'accompagnement : 2026

## Axe 3 – Recherche et innovation

### 3.1

## Intégrer le Développement durable et la responsabilité sociétale dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement



### 3.1.3 Identifier les impacts DD&RS des questions de recherche dès la conception de projets (impacts ex ante) et/ou les analyser après réalisation (impacts ex post)

Les laboratoires, au même titre que les autres parties prenantes de l'UBO n'ont pour l'instant pas systématisé la remontée d'informations sur les critères sociaux, environnementaux et économiques. Cela existe pourtant par exemple dans le cadre de l'action "Impact Ocean" du PUI BB qui va permettre la construction d'une méthodologie d'évaluation des impacts des projets sur la mer. Or ces données seront nécessaires pour mesurer et orienter la stratégie DD&RS du laboratoire ou de l'UMR.

#### Objectifs :

- Former les porteurs de projet de R&I au référentiel DD&RS
- Identifier les outils et méthodes d'analyse d'impacts DD&RS sur les questions de recherche
- Faire valider par le COMOP Recherche une méthode d'évaluation des impacts DD&RS (ex post ou ex ante) et la mettre en œuvre, en proposant de former la communauté scientifique

**Indicateurs :** % de projets modifiés suite à l'analyse (impact de la méthode sur le montage des projets).

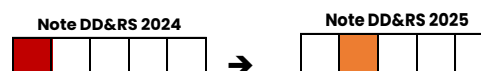
**Pilotes :** Vice-Président Recherche et Innovation, Vice-Présidente Recherche SHS, Vice-Présidente Valorisation de la Recherche

**Autres contributeurs :** Vice-Président Transitions, DRIVE, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Laboratoires/UMR

**Livrables :** Grille d'analyse des projets :2026,

Méthodologie d'analyse : 2026



### 3.1.4 Identifier et prendre en compte les enjeux DD&RS (environnementaux, sociaux et économiques) dans la conduite des projets R&I, du montage jusqu'à la production des résultats

Même s'il n'existe pas de grille d'évaluation du caractère responsable de nos projets de R&I harmonisée, on peut noter que l'un des axes stratégiques du PUI Bluebox concerne l'évaluation de l'impact environnemental des projets. De plus l'UBO a obtenu la labellisation européenne « HR Excellence in Research », pour sa stratégie de ressources humaines dans la Recherche qui s'appuie sur les principes de la Charte européenne du chercheur.

#### Objectifs :

- Répertorier les divers impacts DD&RS possibles liés à la conduite des projets de R&I.
- Formaliser les actions, indicateurs et objectifs permettant de caractériser le caractère responsable de l'activité de recherche (ex : application "charte du Chercheur", politique de déplacement, SDN, réduction des émissions de GES, non-discrimination...).
- Collecter annuellement ces données

**Indicateurs :** % des projets de R&I incluant une évaluation de la prise en compte des enjeux DD&RS

**Pilotes :** Vice-Président Recherche et Innovation, Vice-Présidente Recherche SHS, Vice-Présidente Valorisation de la Recherche

**Autres contributeurs :** Vice-Président Transitions, DRIVE, Représentants laboratoires, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Laboratoires/UMR

**Livrable :** Liste des actions, indicateurs et objectifs permettant d'évaluer le caractère responsable de l'activité de recherche : 2025

## Axe 3 – Recherche et innovation

### 3.1

## Intégrer le Développement durable et la responsabilité sociétale dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement



### 3.1.5 Développer, ou contribuer à, des projets de recherche et d'innovation en réponse aux enjeux sociétaux sur les périmètres d'action pertinents (territoriaux, nationaux et internationaux)

S'il existe des projets de R&I dont les objectifs répondent aux enjeux sociétaux, cela ne relève pas aujourd'hui d'une stratégie d'établissement. A noter 11 projets de l'UBO liés aux enjeux sociétaux ont été financés par l'ANR en SHS, depuis 2020. Nous répondons également aux Appels à Projets de la Région Bretagne et de l'Ademe sur le DD&RS.

#### Objectifs :

- Compléter la cartographie des projets de R&I réalisés et en cours dont les objectifs répondent aux enjeux DD&RS
- Définir des projets R&I en prenant compte les objectifs liés au DD&RS, à différentes échelles territoriales.
- Partager les appels à projets DD&RS sur la newsletter de la DRIVe
- Définir une méthodologie pour afficher la relation des projets de R&I avec des standards nationaux ou internationaux du DD&RS (ODD) et les évaluer en adéquation avec ces objectifs.

**Indicateurs :** % de projets marqués "objectifs DD&RS" sur la totalité des projets réalisés

**Pilotes :** Vice-Président Recherche et Innovation, Vice-Présidente Recherche SHS, Vice-Présidente Valorisation de la Recherche

**Autres contributeurs :** Vice-Président Transitions, DRIVe, Représentants laboratoires, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Laboratoires/UMR

**Livrables :** Définition du "marquage" DD&RS des projets réalisés par l'établissement : 2025 / Liste descriptive des projets réalisés aux trois niveaux d'échelles territoriales :2026

## Développer les interactions sciences société



### 3.2.1 Favoriser la participation des acteurs de la société aux processus de production de la recherche (science participative)

Le projet « STREAMS » porté par l'AUB a obtenu en 2024 le label SAPS (Science Avec et Pour la Société) du MESR, pour trois ans. Il bénéficiera d'un financement de 750 000€ pour développer le lien entre Science et Société sur l'ensemble du territoire breton. Ses actions se déclineront en 5 axes : 1/valorisation de la recherche auprès des scolaires pour développer l'attractivité des filières scientifiques, 2/promotion des sciences par la création artistique et culturelle, 3/renforcement de l'actualité scientifique dans les médias, 4/ Formation à la médiation scientifique des personnels, doctorants, chercheurs et étudiants, 5/Développement d'interfaces de dialogue entre scientifiques et citoyens.

**Objectifs :** Evaluer et valoriser la connaissance acquise par les activités de science participative.

**Indicateurs :** % de publications impliquant de la science participative/nbre total de publications

**Pilotes :** Vice-Président Recherche et Innovation, Vice-Présidente Recherche SHS, Vice-Présidente Valorisation de la Recherche

**Autres contributeurs :** Vice-Président Transitions, DRIVE, Représentants laboratoires, Direction DD&RS, Service culturel, SIAME, Direction Communication

**Autres parties prenantes :** Laboratoires/UMR, enseignants, chercheurs, parties prenantes externes

**Livrable :** Liste des actions de recherche impliquant de la science participative : à partir de 2025



### 3.2.2 Intégrer les résultats de la recherche/innovation et des expérimentations de terrain aux programmes de formation (initiale, continue et continuée) et enrichir la recherche par la contribution des apprenants

Il existe quelques démarches d'intégration des résultats de la recherche et innovation DD&RS aux programmes de formation et/ou d'enrichissement de la recherche par les apprenants, notamment dans le cadre de projets ANR avec attribution de moyens financiers.

#### Objectifs :

- Formaliser un plan d'action pour intégrer de la recherche et innovation DD&RS dans les formations et fixer un objectif de performance
- Formaliser un plan d'action pour intégrer des apprenants aux activités de recherche et innovation et fixer un objectif de performance

#### Indicateurs :

Niveau d'atteinte des objectifs de formations intégrant des résultats de R&I DD&RS

Niveau d'atteinte des objectifs d'actions de recherche intégrant des étudiants

**Pilotes :** Vice-Président Recherche et Innovation, Vice-Présidente Recherche SHS, Vice-Présidente Valorisation de la Recherche

**Autres contributeurs :** Vice-Président Transitions, DRIVE SIAME, UBO Open Factory, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Laboratoires/UMR, enseignants, chercheurs, étudiants

**Livrables :** Volet DD&RS de la Politique de formation par la recherche et innovation / Plans de formation, Plaquettes ou programmes de formation : 2026



### 3.2.3 Transférer les résultats de la recherche vers le monde socio-économique et favoriser l'entrepreneuriat et l'innovation responsable en réponse aux enjeux sociétaux

A l'UBO chaque doctorant doit réaliser 100h de formation au cours de sa thèse avec plusieurs thématiques au choix, dont le DD&RS, mais aussi l'entrepreneuriat et la science ouverte. Le PUI Blue Box, projet sur 4 ans à partir de 2023 dédié à l'océan, a pour ambition de faire de la pointe bretonne le moteur français pour la création de startups et le développement des entreprises autour des technologies de la mer.

#### Objectifs :

- Cartographier l'ensemble des actions de diffusion des résultats de la recherche vers le monde socio-économique sur des thématiques DD&RS.
- Formaliser une stratégie partenariale et de transfert de la recherche et innovation en réponse aux enjeux sociétaux.
- Utiliser notre ancrage territorial pour tester notre stratégie (laboratoire d'expérimentation).

**Indicateurs :** % d'entreprises partenaires identifiées DD&RS / total entreprises partenaires, % de conventions de partenariats répondant aux enjeux sociétaux

**Pilotes :** Vice-Président Recherche et Innovation, Vice-Présidente Recherche SHS, Vice-Présidente Valorisation de la Recherche,

**Autres contributeurs :** Vice-Présidente Ressources Humaines, Vice-Président Transitions, DRIVE, Direction Ressources Humaines, Direction DD&RS, Pôle Doctoral, Blue Box

**Autres parties prenantes :** Laboratoires/UMR, enseignants, chercheurs, parties prenantes externes

**Livrables :** Document de stratégie partenariale : 2025 / Bilan des transferts et partenariats : à partir de 2026



### 3.2.4 Diffuser les résultats de la recherche et de l'innovation vers le grand public

Ma thèse en 180 secondes, la nuit des chercheurs, la fête de la science sont autant d'évènements ayant pour vocation de diffuser les résultats de la recherche et de l'innovation vers le grand public. Le projet Streams décrit plus haut nous permettra d'aller encore plus loin dans cette diffusion.

#### Objectifs :

- Réaliser un état des lieux des actions de diffusion des résultats de la recherche vers le grand public d'affichage et de diffusion.
- Formaliser une stratégie de médiation scientifique
- Organiser des évènements de médiation scientifique

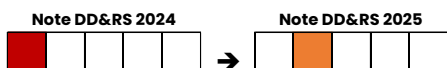
**Indicateurs :** Nombre d'évènements Grand public sur des thématiques R&I DD&RS

**Pilotes :** Vice-Président Recherche et Innovation, Vice-Présidente Recherche SHS, Vice-Présidente Valorisation de la Recherche

**Autres contributeurs :** Vice-Présidente Ressources Humaines, Vice-Président Transitions, DRIVE, Direction Ressources Humaines, Direction Communication, Pôle Doctoral, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Laboratoires/UMR, enseignants, chercheurs, externes (grand public)

**Livrables :** Politique de médiation scientifique : 2026 / Plaquettes des évènements scientifiques : à partir de 2026.



### 3.2.5 Aider à la décision en matière de politiques publiques (Etat et Collectivités) par l'accompagnement (expertise, conseil, remontée des attentes sociétales)

L'UBO répond aux sollicitations de l'Etat et des collectivités en termes de remontées d'informations (questionnaires).

L'établissement participe également aux initiatives de l'ANRT, favorisant l'embauche par les collectivités, de doctorants dans le cadre d'un contrat CIFRE.

#### Objectifs :

- Cartographier les activités de conseil de l'établissement en Direction des acteurs des politiques publiques
- Créer un dispositif pour coordonner les réponses aux besoins identifiés des acteurs publics en termes de DD&RS.
- Formaliser et mettre en œuvre une stratégie d'appui aux politiques publiques au regard des besoins identifiés

**Indicateurs :** Nombre de participation à des dispositifs d'accompagnement au niveau régional, national et international, nombre de personnels impliqués dans l'accompagnement auprès des pouvoirs publics.

**Pilotes :** Vice-Président Recherche et Innovation, Vice-Présidente Recherche SHS, Vice-Présidente Valorisation de la Recherche

**Autres contributeurs :** Vice-Président Transitions, DRIVe, Direction DD&RS

#### Autres parties prenantes :

Laboratoires/UMR, enseignants, chercheurs, externes (Etat et collectivités)

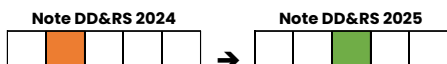
**Livrable :** Bilan de l'activité d'accompagnement des acteurs des politiques publiques : à partir de 2025



## Axe 3 – Recherche et innovation

### 3.3

## Promouvoir et favoriser un dispositif de réflexion éthique au regard de l'exercice de la responsabilité de la recherche et de l'innovation



#### 3.3.1 Identifier et mettre en œuvre un environnement et des pratiques permettant le respect de l'intégrité scientifique dans la R&I

L'établissement s'est doté d'un référent à l'intégrité scientifique (RIS) et de deux assesseurs depuis septembre 2018. Le RIS est chargé « de promouvoir l'intégrité scientifique et de veiller à sa prise en compte dans les évaluations qu'il conduit. Le Comité d'Éthique pour la Recherche (CER AUB) fournit un avis sur des protocoles de recherche non-interventionnels. L'université est également engagée contre le plagiat. Enfin, les formations sur l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique sont obligatoires pour les doctorants (chercheurs RI).

##### Objectifs :

- Mettre en place une réévaluation et un réajustement régulier du dispositif de réflexion éthique
- Veille sur les pratiques externes en termes de règles d'intégrité scientifique

**Indicateurs :** % de parties prenantes formées/total des parties prenantes

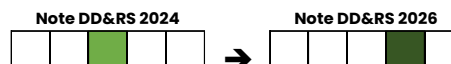
**Pilotes :** Vice-Président Recherche et Innovation, Vice-Présidente Recherche SHS, Vice-Présidente Valorisation de la Recherche

**Autres contributeurs :** Vice-Président Transitions, Responsable Intégrité Scientifique, DRIVE, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Laboratoires/UMR, enseignants chercheurs

**Livrables :** Charte de déontologie.

Documents définissant le fonctionnement de l'établissement mentionnant les règles d'intégrité scientifiques / Liste des parties prenantes du dispositif définissant les règles d'intégrité scientifique : 2025 / Publication des avis et des révisions du dispositif : 2026



#### 3.3.2 Promouvoir une ouverture de la diffusion des savoirs et des données scientifiques prenant en compte les cadres réglementaires et les prescriptions de donneurs d'ordres en termes de science ouverte et d'ouverture des données

L'UBO est engagée dans une dynamique de développement de la science ouverte, avec un taux d'accès des publications parues en 2019 croissant : de 53 % en 2020 à 67 % en 2023 (cf. Baromètre de la science ouverte de l'UBO). Dans ce cadre un lien fort existe entre la DRIVE et le SCD. L'alliance SEA-EU s'est également emparée du sujet avec la nomination d'« ambassadeurs Open Science » chargés de promouvoir la science ouverte au sein de la communauté scientifique.

##### Objectifs :

- Engager une veille stratégique permanente, inscrivant son dispositif de diffusion dans un processus d'amélioration continue, et de mise en adéquation des moyens pour accompagner cette diffusion.
- Evaluer les impacts de sa politique en termes de risques et opportunités

**Indicateurs :** % de Projets de R&I dans les bases de données ouvertes/total des projets. % de publications déposées sur des plateformes ouvertes/total publications déposées

**Pilotes :** Vice-Président Recherche et Innovation, Vice-Présidente Recherche SHS, Vice-Présidente Valorisation de la Recherche

**Autres contributeurs :** Vice-Président Transitions, DRIVE, SCD, SEA-EU, Pôle Langues, BTU, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Laboratoires/UMR, enseignants chercheurs

**Livrables :** Documents décrivant la politique d'ouverture des données. Plan de gestion des données, liste des plateformes de dépôt : 2026

### 4.1

## Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources



### Etablir une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre, d'utilisation durable et de réduction des ressources

Un des enjeux ici va être de collecter des données issues notamment du service Patrimoine de l'UBO et du service comptable mais aussi de réaliser un certain nombre de diagnostics pour pouvoir établir un plan d'action. Des diagnostics sur l'eau et de la mobilité sur nos campus sont déjà enclenchés, d'autres diagnostics suivront sur la biodiversité et sur l'alimentation. Un suivi plus fin des volumes et de la valorisation de nos déchets a d'ores et déjà été mis en place.

#### Objectifs :

- Réaliser un diagnostic général et établir un tableau de bord de données à collecter annuellement (automatisation)
- Etablir un plan d'action

**Pilote :** Vice-Président Transitions

**Autres contributeurs :** Services, Composantes, Laboratoires, Associations étudiantes, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Communauté UBO et externes

**Livrables :** Tableau de bord de données : 2025/ Document formalisant la politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et de l'utilisation durable des ressources : 2026



### 4.1.1 Réduire les émissions et les pratiques émettant des gaz à effet de serre

L'UBO a déjà réalisé deux bilans carbone de scope 3 s'appuyant sur la base Ademe avec une vue globale établissement, un sur l'année 2012 et l'autre sur l'année 2019. Un troisième va être réalisé sur l'année 2024 dans un format similaire. Un groupe de travail a été constitué pour que dès 2025 nous puissions entamer un travail plus fin permettant de calculer le bilan carbone au niveau de la composante avec pour objectif de rendre l'établissement autonome dans leur réalisation. Une mise à jour annuelle permettra de suivre notre trajectoire de réduction des émissions de GES et nous évaluer par rapport à la SNBC.

#### Objectifs :

- Définir une plate-forme commune permettant de réaliser un bilan carbone par composante (incluant les laboratoires) et globale UBO
- Former les composantes et services concernés à cet outil
- Centraliser la collecte des données qui peuvent l'être pour gagner en efficacité et les mettre à disposition des composantes

**Indicateurs :** t eqC ou eqCO2 par site ou global, teqCO2/usagers, réduction en teqCO2 par nature (énergie, transports, déchets, ...)

**Pilote :** Vice-Président Transitions

**Autres contributeurs :** Services, Composantes, Laboratoires, Associations étudiantes, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Communauté UBO et externes

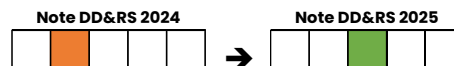
**Livrable :** Document réglementaire "Bilan des émissions des GES" (art.75, Grenelle II)

**🎯 Cible de l'Etat : -22% des émissions de GES en 2027 par rapport à 2022**

## Axe 4 – Gestion environnementale

### 4.1

## Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources



### 4.1.2 Mettre en œuvre et intégrer des critères environnementaux, sociaux et de performance énergétique au regard des usages au cahier des charges sur le bâti

Le service Patrimoine de l'UBO met en place de nombreuses actions en matière environnementale et sociale dans le cadre de ses projets immobiliers. Ceux-ci sont présentés dans le SPSI (mise à jour en 2025) et dans les CPER (2015-2020 et 2020-2027) avec un grand volet rénovation énergétique. Les cibles suivantes sont atteintes pour la performance énergétique du bâti (hors activité) : B en rénovation, A en neuf. Les enquêtes de gestion du patrimoine sont renseignées en temps et en heure.

#### Objectifs :

- Faire un état des lieux des démarches d'intégration des enjeux de DD&RS dans les cahiers des charges sur le bâti.
- Mettre en place une procédure pour systématiser et harmoniser la prise en compte des critères durables : environnementaux, sociaux et de performance énergétique dans les opérations de construction, gros entretien et renouvellement (GER)
- Intégrer un volet DD&RS dans les schémas directeurs (SDIA, SPSI, SDMS...) et suivre les actions (remontées d'indicateurs, de réalisation)

**Indicateurs :** part des cahiers des charges intégrant des critères environnementaux et sociaux et % de la valeur de jugement des offres

**Pilote :** Direction du Patrimoine

**Autres contributeurs :** Vice-Président, Transitions, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Communauté UBO et externes

**Livrables :** Etat des lieux : 2025 / SPSI avec critères DD&RS : 2026

🎯 **Cibles de l'Etat : 2027 : stratégie environnementale dans 100% des SPSI, - 7,5% de surfaces bâties, 100% des parkings > 1500m<sup>2</sup> équipés d'ombrières avec production d'énergies renouvelables.**

### 4.1.3 Mettre en place une gestion des déplacements des parties prenantes internes et une politique incitative de déplacements alternatifs

Un plan de mobilité est actuellement en cours d'élaboration à l'UBO en concertation avec les parties prenantes pour permettre un diagnostic des usages à l'UBO, aussi bien des personnels que des étudiants et proposer un plan d'action. En parallèle, un travail est réalisé avec la Direction des Affaires Financières pour mettre à jour un guide mission qui intégrera des critères DD&RS et encouragera les déplacements moins carbonés. Celui-ci sera partagé avec SEA-EU, la DEVE (Erasmus) et la DPI en vue d'une harmonisation. On peut noter que quelques services mettent à disposition de leurs personnels des vélos (électriques ou non) en remplacement des voitures.

#### Objectifs :

- Faire valider le plan de mobilité et suivre sa mise en œuvre, en lien avec la stratégie territoriale
- Mettre à jour le guide mission en y ajoutant des préconisations en matière de déplacements plus vertueux. Le diffuser largement.

**Indicateurs :** évolution de la part modale (type de mode de transport utilisé), taux de renouvellement du parc automobile

**Pilote :** Vice-Président Transitions

**Autres contributeurs :** Direction du Patrimoine, Direction des Ressources Humaines, Direction des Affaires Financières, SEA-EU, DPI, DEVE (Vie de campus)

**Autres parties prenantes :** Communauté UBO

**Livrables :** Plan de mobilité : 2024, Liste des actions incitatives pour utiliser les transports alternatifs : 2025, Guide missions : 2024

🎯 **Cibles de l'Etat : +25% de télétravail en 2027, -30% de dépenses liées aux déplacements professionnels vs 2019, -30% de trajets réalisés en avion versus 2019.**

### 4.1

## Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources



#### 4.1.4 Mettre en place un management énergétique des établissements et des actions pour améliorer le comportement des parties prenantes internes

Le service Patrimoine est en train de mettre en place un système de compteurs reliés à une plate-forme permettant de créer des graphiques illustrant nos consommations de fluides (chauffage, électricité et eau) par bâtiment. L'objectif étant que ces graphiques (widgets) puissent être diffusés sur les écrans d'information dans les composantes de manière à sensibiliser les usagers sur leurs consommations et de mettre en place des plans d'action.

##### Objectifs :

- Finaliser la mise en place du dispositif de comptage
- Analyser les données et mettre en place des plans d'actions d'optimisation des équipements et de réduction des consommations
- Sensibiliser les usagers

**Indicateurs :** Consommation globale en énergie finale kWhEF/m<sup>2</sup>/an, niveau de réduction des consommations

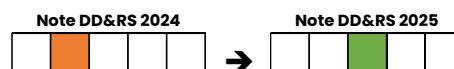
**Pilote :** Direction DD&RS

**Autres contributeurs :** Direction Patrimoine, DSIUN, Composantes, Laboratoires, SGPT, Vice-Président Transitions

**Autres parties prenantes :** Communauté UBO

**Livrables :** Tableaux de bord de suivi des énergies et widgets : 2025 / Plans d'action : 2026

🎯 **Cibles de l'Etat : 2027 : -25% de consommation énergétique des bâtiments tertiaires par rapport à 2022, pas de chauffage au-delà de 19 degrés, suppression de l'obligation d'eau chaude dans les sanitaires, extinction de l'éclairage extérieur entre 22h et 6h du matin et lutte contre la pollution lumineuse.**



#### 4.1.5 Réduire et optimiser la consommation d'eau

L'UBO s'est engagée dans le programme ECOD'O en lien avec CCI du Finistère. Ce dispositif est financé, entre autres, par l'Agence de l'eau, la Région Bretagne, l'ARS, la Dreal et le département du Finistère et nous donne l'opportunité de réaliser un diagnostic de nos consommations en eau dans nos campus. Trois sites ont été ciblés pour commencer fin 2024 : l'UFR Sciences et Technique, l'UFR Médecine et le Pôle Jakez Helias.

##### Objectifs :

- Réaliser un diagnostic sur les 3 sites
- Elaborer un plan d'actions de gestion de la consommation d'eau dans une logique d'économie d'eau et d'utilisation des eaux non conventionnelles
- Etendre aux autres sites

**Indicateurs :** Consommation d'eau en m<sup>3</sup>/an, et par bâtiment. Evolution en m<sup>3</sup> sur une période donnée à périmètre équivalent par type d'usage.

**Pilote :** Direction DD&RS

**Autres contributeurs :** Direction Patrimoine, DSIUN, Composantes, Laboratoires, Vice-Président Transitions

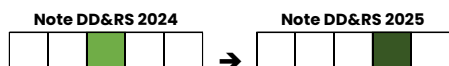
**Autres parties prenantes :** Communauté UBO

**Livrables :** Relevés des consommations : 2024 / Schéma de circulation des eaux : 2024 / Plan d'action : 2025

🎯 **Cible de l'Etat : 2027 : -15% de consommation d'eau potable par rapport à 2022.**

### 4.2

## Développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement (dont les pollutions)



### 4.2.1 Améliorer la gestion des effluents liquides organiques (réduction, contrôle, traitement)

Les effluents liquides organiques issus des activités classiques de l'établissement sont évacués vers le réseau public d'assainissement. Une cuve de récupération des effluents organiques du laboratoire d'anatomie a été installée en 2018, afin de faire retraiter ces déchets via une filière d'élimination adaptée (3 m3 d'effluents ont été collectés et retraités en 2023) et d'éviter que des substances organiques et chimiques soient déversées dans le réseau d'assainissement public.

#### Objectifs :

- Recenser les autres sources potentielles d'effluents organiques liquides issus des activités spécifiques des laboratoires
- Poursuivre le suivi de la qualité des rejets et le respect de la réglementation adaptée à la qualité des eaux usées
- Poursuivre le diagnostic de la conformité réglementaire en matière d'effluents

**Indicateurs :** % des effluents traités

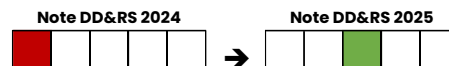
**Pilote :** Direction Patrimoine (eaux usées), Direction SST (autres effluents organiques)

**Autres contributeurs :** Vice-Président Transitions, SGPT, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Communauté UBO

**Livrables :** A partir de 2025 : Document formalisant la politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement : / Arrêté de déversement des eaux usées dans le réseau d'assainissement public / Repérage des réseaux, Plan d'action de traitements des effluents.

**🎯 Cibles de l'Etat : Respect de l'obligation de tri à la source dit « 8 flux » et mise en place du tri à la source en 2024.**



### 4.2.2 Réduire, réutiliser, recycler les déchets assimilés aux ordures ménagères

Une nouvelle organisation de la gestion des déchets dits banals est en cours de mise en œuvre et permettra de mettre en place des îlots de tri prévoyant un flux pour les emballages carton, plastique et aluminium en plus du flux tout venant et du flux papier. Une gestion améliorée des biodéchets y sera adossée. Les dispositifs actuellement en place sont la collecte des déchets tout venant, la collecte sélective du papier sur certains sites, et le compost des biodéchets.

#### Objectifs :

- Mettre en place le tri sélectif des 3 flux : papier, tout venant et recyclable (carton, aluminium et plastique) sur tous les sites de l'UBO
- Mettre en place un dispositif pour améliorer la gestion des biodéchets.
- Former et sensibiliser les usagers et les agents d'entretien aux dispositifs mis en place
- Suivre le bilan des valorisations et mettre en place des actions pour les améliorer

**Indicateurs :** Quantités de déchets assimilés aux ordures ménagères, par nature et par usagers. % de déchets en filière et valorisés.

**Pilote :** Direction Patrimoine

**Autres contributeurs :** Direction DD&RS, Vice-Président Transitions

**Autres parties prenantes :** Communauté UBO

**Livrables :** Tableau de bord par site et par nature des déchets assimilés aux ordures ménagères. 2024 / Plan d'action de tri, réutilisation, valorisation matière, valorisation énergétique des déchets : 2025.

### 4.2

## Développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement (dont les pollutions)



### 4.2.3 Réduire, réutiliser, recycler, traiter les déchets dangereux et spécifiques (hors D.E.E.E) et d'effluents liquides dangereux

L'UBO suit depuis une vingtaine d'années les quantités de déchets dangereux générés par ses activités (déchets chimiques et biologiques DASRI) qui sont collectés et orientés vers des filières de retraitement adaptées. Depuis 2023, le logiciel national track-dechets mis en place par le MTES permet la traçabilité numérique des déchets tout au long de leur circuit de traitement. Cela représentait environ 33,76 tonnes en 2023. Un certain nombre de collecteurs de piles sont également répartis dans les composantes de l'UBO pour entrer en filière de revalorisation, mais pour le moment il n'y a pas de déploiement harmonisé.

#### Objectifs :

- Définir une stratégie pour les piles (assimilé déchets dangereux)
- Affiner le tableau de bord de suivi opérationnel (par site, laboratoires, service producteur de déchets) pour diminuer les quantités de déchets dangereux produits.
- Mettre en place des actions d'information et de communication, voire de formation, auprès des métiers concernés
- Mettre en place un plan d'actions de réduction/optimisation/traitement

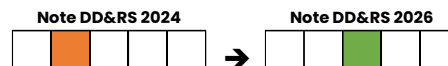
**Indicateurs :** Quantités de déchets dangereux hors D.E.E.E. produits par site et par nature. Evaluation de la part des déchets dangereux traités par les filières adéquates

**Pilote :** Direction SST

**Autres Directions :** SGPT, Vice-Président Transitions, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Communauté UBO

**Livrables :** Tableau de bord par site et par nature des déchets dangereux hors D.E.E.E : 2025 / Plan d'action et tableau de bord par type de déchets dangereux hors D.E.E.E. : 2026



### 4.2.4 Réduire, réutiliser, recycler, traiter les D.E.E.E.

Aujourd'hui une partie des déchets DEEE sont collectés par la société Ecotri D3E dont le siège est à Fouesnant (29) et qui emploie 80% de personnes en situation de handicap afin de les démanteler et d'en extraire les différents composants et fractions en vue de les dépolluer et de les valoriser. Le service de la DSIUN a également donné quelques ordinateurs usagés à l'association OBI 1 pour leur donner une deuxième vie mais cela reste très ponctuel. Un des problèmes qui se pose cependant est l'absence de maîtrise sur la fin de vie des appareils informatiques une fois qu'ils sont mis en circulation.

#### Objectifs :

- Réaliser un inventaire des équipements électriques et électroniques de l'établissement (neufs, en fin de vie, en réseau, ...)
- Réaliser des actions d'information et de communication, voire de formation, auprès des métiers concernés
- Etablir un plan d'action de réduction/optimisation/traitement de ces déchets

**Indicateurs :** Quantités de déchets DEEE produits par site et par nature, part des DEEE recyclés et/ou réutilisés par site et par nature

**Pilote :** Direction Patrimoine

**Autres contributeurs :** Direction des systèmes informatiques, SGPT, Vice-Président Transitions, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Communauté UBO

**Livrables :** Tableau de bord par nature des déchets D.E.E.E : 2025 / Plan d'action et tableau de bord par type de Déchets D.E.E.E : 2026

### 4.2

## Développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement (dont les pollutions)



### 4.2.5 Réduire et optimiser les traitements de la pollution atmosphérique

La Direction Patrimoine assure la maintenance des installations de ventilation de l'UBO. Parmi ces installations on peut citer les sorbonnes, hottes aspirantes, bras orientables aspirants des laboratoires. Il y environ 220 sorbonnes sur nos campus et 25 hottes et bras. Des vérifications réglementaires pilotées par le service SST sont réalisées tous les ans par un prestataire agréé. Elles ont pour objectif de vérifier le niveau de sécurité de ces sorbonnes, hottes et bras pour les utilisateurs. Les actions correctives à mener sont assurées par la Direction Patrimoine. Ces équipements ne sont pas équipés de système de filtration des rejets.

#### Objectifs :

- Lister précisément le nombre d'équipements et de pratiques pouvant générer une pollution atmosphérique
- Réaliser des actions d'information et de communication, voire de formation, vers les métiers concernés ou lors de situation sanitaire dégradée
- Identifier les meilleures pratiques d'usage, les mettre en œuvre et en assurer le suivi

**Indicateurs :** caractéristiques physico-chimiques des émissions (SO<sub>2</sub>, NO<sub>x</sub>, Dioxines, débit...) par point d'émission avec le cas échéant la répartition temporelle pour la qualité de l'air intérieur O/N% des points émissions réglementaires analysés (et/ou traités), % de non-conformités traitées

**Pilote :** Direction Patrimoine

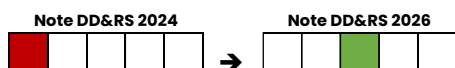
**Autres contributeurs :** Direction SST, SGPT, Vice-Président Transitions, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Communauté UBO

**Livrables :** Inventaire des points d'émissions : 2025 / Tableau de bord et plan d'action de traitements des émissions : 2026

### 4.3

#### Développer une politique en faveur de la biodiversité



#### 4.3.1 Mettre en place une gestion durable et agir en faveur de la biodiversité (milieux naturels et cultivés, espaces paysagers et aménagés) sur les sites de l'établissement

L'UBO est engagée dans le Plan Biodiversité de Brest Métropole et adhère notamment à la démarche « zéro phyto » depuis 2018. Des initiatives spontanées en faveur de la biodiversité ont également été mises en place dans certaines composantes comme le PJH qui est labellisé « refuge LPO », d'autres projets de prairies fleuries à partir de semences locales sont en projet. Toutefois il n'existe pas de politique harmonisée autour de la biodiversité.

**Objectifs :** Créer un groupe de travail pour :

- Réaliser un diagnostic de la biodiversité sur nos campus incluant une cartographie des parties prenantes du sujet biodiversité
- Formaliser ce qu'est une gestion responsable des espaces verts en une charte
- Favoriser les innovations en matière de biodiversité (réponse à l'AAP ITI Feder)
- Rendre publique la prise en compte et/ou l'amélioration de la biodiversité (panneaux,)

**Indicateurs :** % de voiries et parkings / total des espaces extérieurs, % surfaces d'espaces verts gérées durablement / total des espaces verts

**Pilote :** Direction du Patrimoine

**Autres contributeurs :** Direction DD&RS, Vice-Président Transitions

**Autres parties prenantes :** Communauté UBO

**Livrables :** Diagnostic Biodiversité : 2025  
Charte de la biodiversité : 2026 / Document d'engagement favorisant la biodiversité : 2026

**🎯 Cibles de l'Etat : 2027 : 100% des sites engagés dans une démarche de biodiversité (label), surface désimperméabilisée ou renaturée supérieure à la surface artificialisée dans 100% des nouveaux projets.**



#### 4.3.2 Agir en faveur de la biodiversité (milieux naturels et cultivés, espaces paysagers et aménagés) à différentes échelles territoriales (locale et/ou nationale et/ou internationale) sur des sites extérieurs à l'établissement

Il existe de nombreux exemples d'actions de l'UBO en faveur de la biodiversité à l'extérieur de l'établissement. A l'occasion du Congrès d'Intégration des Savoirs pour un Océan Durable 2024, notre université a signé un accord de coopération avec l'Université du Costa Rica. Cet accord permettra une collaboration renforcée dans les domaines liés à l'océan, tels que la biodiversité marine. On peut également citer le Laboratoire de Géoarchitecture qui chef de file du projet européen "DarkER Sky" qui vise à réduire la pollution lumineuse et accroître la biodiversité et la connectivité écologique en mer du Nord.

**Objectifs :**

- Recenser l'ensemble des actions en faveur de la biodiversité sur les différentes échelles de territoires
- Mettre en place un suivi d'impact et d'amélioration continue

**Indicateurs :** Nombre d'actions et de projets mis en œuvre sur les territoires, % d'actions suivies dans la durée sur les différentes échelles territoriales -local, national.

**Pilote :** Direction DD&RS

**Autres contributeurs :** Vice-Président Transitions, Composantes, Laboratoires

**Livrables :** Conventions partenariales, fiches-projets, document d'engagements ou de politique en faveur de la biodiversité à différentes échelles territoriales : 2026



### 4.4

#### Promouvoir une alimentation responsable accessible au plus grand nombre (sur l'ensemble de la chaîne de valeur "du champ à l'assiette")



##### 4.4.1 Mettre en place une démarche d'alimentation responsable au sein de l'établissement auprès des parties prenantes internes et des délégataires de gestion (maîtrise en propre de l'établissement)

Cet objectif est partagé avec le Schéma Directeur de la Vie Etudiante et de campus et part du constat qu'il faudrait améliorer l'offre alimentaire pour les étudiants et les personnels (brestois ? ou tous les campus ?). La volonté ici est d'apporter une offre abordable, équilibrée et adaptée aux horaires et contraintes des usagers.

**Objectifs :** Créer un groupe de travail alimentation durable pour :

- Réaliser un diagnostic services d'alimentation actuels
- Cartographier les parties prenantes de l'alimentation sur nos campus
- Formaliser et mettre en place un plan d'action avec indicateurs de suivi. (Ex : enquêtes de satisfaction)

**Indicateurs :** % des usagers pouvant avoir recours à une alimentation collective responsable, % des produits de qualité et durable / total (en poids)

**Pilote :** Vice-Présidente Vie de campus et Qualité de vie au travail

**Autres contributeurs :** DEVE, Vice-Président Transitions, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Communauté UBO

**Livrables :** Diagnostic de l'offre alimentaire du campus : 2025 / Plan d'action : 2026 / Cahier(s) des charges (gestion propre et gestion déléguée) : 2026 / Enquête : 2027



##### 4.4.2 Agir avec les parties prenantes externes pour promouvoir une alimentation responsable (influence de l'établissement)

Certaines composantes intègrent au cahier des charges de leurs prestations de repas externes des critères en termes d'offre végétarienne ou de vaisselle réutilisable, sans que cela ne soit généralisé pour le moment. Les conclusions du projet Cool Food Pro porté le par LEGO pourrait nous apporter des éléments de connaissances sur la question.

**Objectifs :** Le groupe de travail alimentation durable aura également pour objectif de :

- Cartographier les prestataires externes engagés dans une démarche d'alimentation responsable à proximité de tous nos campus
- Formaliser un cahier des charges pour tout l'établissement pour les prestataires de services externes pour imposer des démarches d'alimentation responsable.
- Informer et suivre leur application

**Indicateurs :** % des produits de qualité et durable / total (en poids), % des partenaires engagés par site / total

**Pilote :** Vice-Présidente Vie de campus et Qualité de vie au travail

**Autres contributeurs :** DEVE, Vice-Président Transitions, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Communauté UBO

**Livrables :** Documents d'engagement, comptes rendus, rapports d'activités annuels des partenaires, enquêtes de satisfaction : 2026

**🎯 Cibles de l'Etat : 0 plastique à usage unique à partir de 2023, mise en place de consignes, 100% de respect d'offre quotidienne végétarienne en cas de choix multiple, respect de la loi EGALIM, -25% de déchets en 2027 vs 2023.**

### 5.1

## Favoriser une politique humaine et sociale d'égalité et de diversité au sein des personnels



### 5.1.1 Mettre en place des actions en faveur de la parité dans le recrutement et la promotion des personnels, dans les fonctions managériales et de gouvernance, dans les instances représentatives des personnels

L'Université est engagée dans la promotion de l'égalité femmes hommes depuis de nombreuses années. Elle fut parmi les premières universités à nommer une référente égalité femmes hommes, dès 2012, et à adhérer à la Conférence Permanente des chargées de mission Egalité et Diversité des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (CPED). Elle rédige conformément à la réglementation un plan d'action relatif à l'égalité professionnelle des femmes et des hommes. Celui-ci sera remis à jour début 2025 et présentera également un plan d'action contre les violences sexistes et sexuelles.

#### Objectifs :

- Co-constituer des mesures innovantes en faveur des femmes et des hommes, avec les parties prenantes

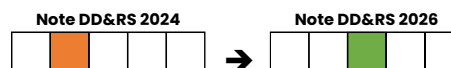
**Indicateurs :** % hommes/femmes dans le total des salariés par catégories, hommes/femmes dans les instances de gouvernance, et dans les postes d'encadrement

**Pilote :** Vice-Présidente chargée de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes et de la Lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS)

**Autres contributeurs :** Vice-Présidente Ressources Humaines, Direction des Ressources Humaines, Vice-Président Transitions, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Communauté UBO

**Livrable :** Plan Egalité F/H (et VSS) : 2025



### 5.1.2 Mettre en place des actions en faveur de la diversité dans le recrutement et la promotion des personnels

Le rapport social unique donne de nombreux indicateurs sur la diversité des personnels de l'UBO (âge, handicap, origine socio-culturelle) qui constituent un appui à la construction de la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines. Par ailleurs, l'UBO vient de diffuser son 2<sup>ème</sup> schéma directeur pluriannuel du handicap 2023-2027. Celui prévoit des axes stratégiques de développement des actions en faveur de l'inclusion des étudiants et personnels. Pour les autres aspects de la diversité

#### Objectifs :

- Renforcer l'analyse du RSU pour proposer des pistes d'action en faveur de la diversité de l'UBO
- Co-construire une politique sociale/charte en faveur de la diversité et de l'égalité des chances avec les parties prenantes concernées.
- Intégrer ces chartes dans le règlement intérieur de l'établissement
- Diffuser ces enseignements et pistes d'actions à tous les personnels en charge de recrutements

**Indicateurs :** % de personnels (sénior/jeunes/ en situation de handicap)

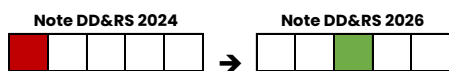
**Pilote :** Vice-Présidente Ressources Humaines

**Autres contributeurs :** Direction des Ressources Humaines, Direction générale des services, Vice-Président Transitions, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Personnels

**Livrable :** Politiques diversité et égalité de l'établissement : 2026

### Favoriser et accompagner le développement des compétences, dont les compétences DD&RS, dans l'évolution des métiers



#### 5.2.1 Déployer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences DD&RS dédiée aux personnels administratifs, des bibliothèques et techniques (fonctions support)

La formation professionnelle tout au long de la vie (FPTLV) constitue un outil majeur de gestion des ressources humaines à l'UBO. Elle se concrétise dans le cadre d'un plan pluriannuel de formation où le DD&RS est encore peu représenté. Avec la mise en place de représentants par service, les fiches de poste vont être complétées pour valoriser cette nouvelle mission et permettre aux représentants de la faire valoir dans le cadre d'une mobilité ou d'une promotion (inscription dans les lignes directrices de gestion)

##### Objectifs :

- Coconstruire une liste de formations en lien avec le DD&RS pour le prochain plan de formation
- Systématiser une offre de formation DD&RS à destination de l'ensemble des personnels administratifs, des bibliothèques et techniques
- Ajout des missions et objectifs DD&RS dans les fiches de postes des représentants DD&RS de service

**Indicateurs :** % cumulé des personnels administratifs, des bibliothèques et techniques formés au DD&RS

**Pilote :** Direction des Ressources Humaines

**Autres contributeurs :** Vice-Président Transitions, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Personnels administratifs, des bibliothèques et techniques

**Livrables :** Liste des formations DD&RS issus du catalogue RH : 2025 / Document présentant la politique de formation des personnels : 2026



#### 5.2.2 Déployer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences DD&RS des personnels dédiés à l'enseignement et/ou la recherche

Le dispositif prévu pour l'objectif 5.2.1 peut être décliné pour les personnels dédiés à l'enseignement ou à la recherche.

##### Objectifs :

- Coconstruire une liste de formations en lien avec le DD&RS pour le prochain plan de formation
- Systématiser une offre de formation DD&RS à destination de l'ensemble des personnels dédiés à la recherche et l'enseignement.
- Promouvoir et valoriser des initiatives des personnels dédiés à la recherche et l'enseignement en lien avec le DD&RS
- Ajout des missions et objectifs DD&RS dans les fiches de postes des représentants DD&RS de laboratoires

**Indicateurs :** % d'Enseignants et/ou chercheurs formés, % personnels techniques et ingénieurs dédiés à la recherche et l'innovation formés

**Pilote :** Direction des Ressources Humaines

**Autres contributeurs :** Vice-Président Transitions, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Personnels

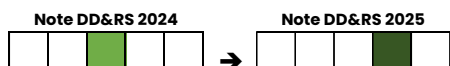
**Livrables :** Plans de formation et/ou

Bonification : 2026/Liste des critères DD&RS retenus dans la politique de recrutement et de promotion : 2026

**🎯 Cible de l'Etat : 100% des personnels formés au DD&RS en 2027**

### 5.3

## Développer une politique de la qualité de vie dans l'établissement



### 5.3.1 Mettre en place une politique de prévention, de santé et de sécurité (personnels et/ou apprenant.e.s)

L'UBO dispose d'une conseillère de prévention, d'un service SST actif et d'un réseau de 55 assistants de prévention des risques qui bénéficient d'une formation initiale et continue. Chacune des 80 unités de travail de l'UBO élabore son DUERP (Document unique des risques professionnels) mis à jour annuellement. Ils servent à établir un programme annuel de prévention pour l'UBO. L'assistant de prévention a également dans ses missions d'impliquer les personnels de son unité et de tenir le DUERP à leur disposition.

#### Objectifs :

- Mettre en place des actions de communication régulières pour sensibiliser aux risques liés à la santé et à la sécurité au travail et/ou dans les études

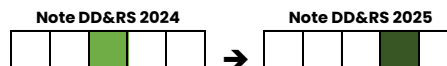
**Indicateurs :** Réalisation et mise à jour annuelle du document unique (DUERP), % d'élus et responsables associatifs apprenants formés à la prévention

**Pilote :** Direction SST

**Autres contributeurs :** Réseau des assistants de prévention, Direction des Ressources Humaines, Médecine de prévention, DEVE, Vice-Président Transitions Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Personnels et apprenants

**Livrables :** Relevés de conclusion publiés des instances représentatives, programme annuel de prévention, extrait du rapport social unique sur la santé et sécurité.



### 5.3.2 Mettre en place une politique de qualité de vie sur le(s) site(s) de l'établissement

Le schéma directeur de la Vie étudiante et de campus (SDVE) dont la rédaction est en cours formalisera la politique de l'établissement en termes de qualité de vie sur ses campus (restauration collective, lieux de socialisation, activités culturelles et sportives, espaces verts...). Il contribuera au bien être des apprenants et des personnels. L'établissement s'implique également dans des dispositifs nationaux de prévention et de bien-être de ses usagers, par exemple avec l'Appel à projet du fonds interministériel pour l'amélioration des conditions de travail (FIAC). Le financement obtenu pour « UBOuge ! » va permettre à l'université d'engager des actions contre la sédentarité

#### Objectifs :

- Piloter et suivre la politique issue du SDVE
- Faire évaluer par les parties prenantes les actions du schéma directeur sur nos campus (enquêtes de satisfaction).
- Faire de notre politique de qualité de vie un facteur d'attractivité pour nos (futurs) parties prenantes internes.

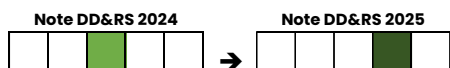
**Indicateurs :** Résultats enquête

**Pilote :** Vice-présidente Vie de campus et Qualité de vie au travail

**Autres contributeurs :** Vice-Présidente CFVU, Vice-Président Culture, DEVE, SCD, SUAPS, Service culturel, Service Ressources Humaines, SSU, Cap'Avenir, Vice-Président Transitions, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Communauté UBO

**Livrables :** Schéma directeur de la vie étudiante et de campus : 2024 / Bilan annuel des plans d'actions : 2025



#### 5.3.3 Mettre en place une politique de qualité de vie au travail

L'établissement a mis en place depuis plusieurs années comité de pilotage QVCT. Chaque année, il établit un plan d'actions et dresse le bilan de l'année précédente. Des formations à la prévention des RPS et sur le management bienveillant sont intégrées dans le cycle de formation obligatoire des encadrants. Des cellules d'écoute (soutien, médiation, violences sexistes ...), à destination de personnels sont mises en place depuis plusieurs années et sont en cours de réorganisation dans le cadre du SDVE. L'UBO a recruté en 2023 une psychologue du travail à temps plein. Enfin, depuis 2017, l'UBO organise annuellement un temps fort consacré à la QVT des personnels : la journée ABER.

##### Objectifs :

- Déployer les évaluations des RPS à toutes les unités et intégrer les résultats au DUERP et à son plan d'actions
- Réaliser une enquête de satisfaction auprès des personnels
- Poursuivre la formation des responsables de services au management responsable et à la prévention des RPS

**Indicateurs :** Taux d'encadrants formés au management bienveillant et à la prévention des RPS, Nombre d'unités ayant réalisé l'évaluation des facteurs de RPS, Taux de réalisation du plan d'actions QVCT

**Pilotes :** Vice-Présidente Vie de campus et Qualité de vie au travail, Direction SST

**Autres contributeurs :** Direction des Ressources Humaines, Direction Action sociale, SSU, Direction Communication, Vice-Président Transitions, Direction DD&RS

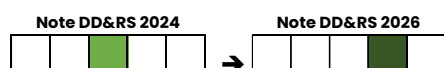
**Autres parties prenantes :** Personnels

**Livrable :** Document formalisant la politique de qualité de vie au travail auprès des personnels : 2025

### 5.4

#### Mettre en place une politique d'égalité des chances pour les apprenant.e.s

Livrable : document décrivant la politique d'égalité des chances



##### 5.4.1 Préparer la venue de futurs apprenants quels que soient leurs profils

Un plan d'action d'accompagnement et d'aides des futurs étudiants quels que soient leurs profils est prévu dans le cadre du nouveau SDVe. Dans le cadre du programme BRIO (Bretagne Réussite Information Orientation), Cap'avenir travaille également auprès des lycéens, familles et équipes pédagogiques du lycée et du supérieur pour faciliter la transition lycée-enseignement supérieur. Des dispositifs spécifiques à l'arrivée des étudiants en situation de handicap sont réalisés (plaquettes pour familles et lycéens, séminaires de co-professionnalisation...).

##### Objectifs :

- Mesurer la performance des dispositifs d'aides mis en place dans une démarche d'amélioration continue

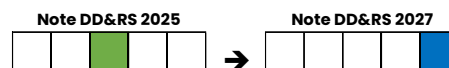
**Indicateurs :** Indicateurs de recrutement des étudiants quels que soient leurs profils par catégories (taux de boursiers, homme/femme...) et territoires

**Pilote :** Vice-Présidente Vie de campus et Qualité de vie au travail

**Autres contributeurs :** Vice-Présidente Formation et CFVU, Vice-Président Culture, DEVE, SCD, SUAPS, Service culturel, Service Ressources Humaines, SSU, Cap'Avenir, Vice-Président Transitions, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Etudiants

**Livrables :** Rapport d'activité des dispositifs d'accompagnement des futurs étudiants quels que soient leurs profils (Cordées réussite, BRIO...) et/ou des services impliqués (service relations internationales...) : 2026



##### 5.4.2 Développer des conditions d'études/formations favorables à la réussite des apprenants en situation de handicap

L'UBO accueille un nombre de plus important d'étudiants en situation de handicap. Elle dispose de référents handicaps dans chacune de ses composantes et d'un service dédié, Handiversité, qui propose un accompagnement spécifique. Cap'Avenir accompagne les étudiants en situation de handicap dans leur orientation, recherche de stage, d'alternance et d'emploi. (Forum handijob, duoday) L'établissement est également signataire de la Charte atypie friendly. Grâce à l'appel à projet « Tous Egos », plusieurs innovants en faveur de l'inclusion devraient voir le jour.

##### Objectifs :

- Réaliser une enquête de satisfaction sur les conditions d'accueil et d'étude/formation - volet étudiants en situation de handicap
- Devenir innovant en matière d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap
- Apporter les preuves de la réussite de ses étudiants

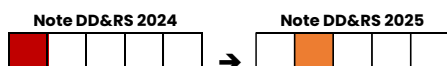
**Indicateurs :** Nombre d'étudiants en situation de handicap, Nombre d'accompagnements d'étudiants en situation de handicap réalisés, % de bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap par type de handicap

**Pilote :** Vice-Président Transitions

**Autres contributeurs :** Vice-Présidente Vie de campus et Qualité de vie au travail, Vice-Présidente Formation et CFVU, Vice-Président Etudiants, Vice-Président Culture, Coordinateur du SDPH, Direction des Ressources Humaines, DEVE, SCD, SUAPS, Service culturel, SSU, Cap'Avenir, Pôle Langues, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Etudiants

**Livrables :** Politique de prise en compte du handicap chez les étudiants, bilan handicap chez les étudiants, bilan annuel des actions de prise en compte du handicap chez les étudiants attestation d'accessibilité des bâtiments



### 5.4.3 Développer des conditions d'études/formations favorables à la réussite des apprenant.e.s internationa(les)ux

L'établissement met en place des conventions d'échange avec des universités étrangères notamment dans le cadre de l'Alliance SEA-EU et d'Erasmus. Il accueille également des étudiants étrangers à travers le dispositif « Campus France ». Le bureau de traduction de l'Université propose un service de traduction des diplômes gratuit pour les étudiants.

#### Objectifs :

- Réaliser un diagnostic des besoins spécifiques aux apprenants internationaux pour améliorer leur conditions d'études/formations (enquête de satisfaction)
- Formaliser un plan d'action d'accompagnement et/ou d'aides des futurs apprenants internationaux avec les parties prenantes
- Evaluer ces actions

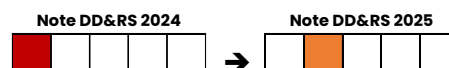
**Indicateurs :** Nombre d'apprenants internationaux, Nombre d'accompagnements d'apprenants internationaux réalisés

**Pilote :** Vice-Présidente Vie de campus et Qualité de vie au travail

**Autres contributeurs :** DEVE, SEA-EU, CMI, Vice-Président Transitions, Vice-Présidente Formation et CFVU, Vice-Président Culture, Coordinateur SDPH, DEVE, SCD, SUAPS, Service culturel, Service Ressources Humaines, SSU, Cap'Avenir, Pôle Langues, BTU, Vice-Président Transitions, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Etudiants

**Livrable :** Rapport d'activité du service dédié aux relations internationales : à partir de 2025



### 5.4.4 Développer des conditions d'études/formations favorables à l'ouverture sociale des établissements et à la réussite des apprenant.e.s

L'établissement s'engage sur des dispositifs nationaux tels que Campus France et les Cordées de la réussite. La Direction des études et de la vie étudiante accompagne les étudiants en difficultés socio-économiques ou socio-culturelles en les aidant à trouver des logements, en proposant des cafés de discussion, en proposant une tarification sociale pour avoir accès aux équipements sportifs de l'université. Un système de tutorat est également proposé pour les étudiants en décrochage.

#### Objectifs :

- Etablir un diagnostic des besoins spécifiques aux étudiants en difficultés socio-économiques et/ou socio-culturelles pour améliorer leur conditions d'études/formations (enquête de satisfaction)
- Réaliser un plan d'accompagnement des apprenant en difficultés socio-économiques avec les parties prenantes
- Evaluer ces actions

**Indicateurs :** Résultats de l'enquête

**Pilote :** Vice-présidente Vie de campus et Qualité de vie au travail

**Autres contributeurs :** DEVE, Vice-Présidente CFVU, Vice-Président Culture, DEVE, SCD, SUAPS, Service culturel, Service Ressources Humaines, SSU, Cap'Avenir, Vice-Président Transitions, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Etudiants

**Livrables :** Rapport d'activité sur l'ouverture sociale et/ou rapport d'activité du service d'aides aux apprenants (cordées, BRIO) : à partir de 2025



### 5.4.5 Favoriser l'insertion professionnelle des apprenant.e.s quels que soient leurs profils

Cap'avenir est le service de l'UBO qui propose aux étudiants, y compris en situation de handicap, des ressources et conseils en termes d'orientation et d'insertion professionnelle. Il gère aussi les relations avec les entreprises et réalise un observatoire de l'insertion professionnelle des étudiants de l'UBO accessible en ligne. Il propose également des ateliers d'accompagnement à la recherche du 1er emploi

#### Objectifs :

- Réaliser une enquête de satisfaction auprès des apprenants et/ou des jeunes diplômés sur le service dédié au suivi du projet professionnel
- Mettre en place un plan d'action d'accompagnement et/ou d'aides à l'insertion professionnelle des apprenants avec les parties prenantes
- Evaluer ces actions et services

**Indicateurs :** indicateurs d'insertion professionnelle (emploi, salaire, statut cadre ou non...) des jeunes diplômés par catégories (boursiers, homme/femme...) et territoires

**Pilote :** Cap'avenir

**Autres contributeurs :** Vice-Président Alumni et fondation UBO, SIAME, Handiversité, Direction Communication, Vice-Président Transitions, Direction DD&RS

**Autres parties prenantes :** Etudiants, jeunes diplômés

**Livrable :** Rapport d'activité des dispositifs d'insertion professionnelle des apprenants : à partir de 2025



## 7. Annexe 2 : détail des indicateurs, livrables et cibles

Cette annexe rend compte des objectifs fixés par l'État comme autant de caps pour l'UBO.. Comme il l'a été précisé dans l'état des lieux, le manque de données ne nous permet pas de savoir si c'est réalisable techniquement et financièrement. L'année 2025 sera principalement dédiée au recueil des données pour établir un plan d'actions plus précis.

Le référentiel DD&RS nous propose un ensemble d'indicateurs et de livrables mais pas de cibles chiffrées pour tous les items. D'une part parce qu'ils correspondent à des spécificités d'établissement qui sont à définir (exemple : le nombre d'abris vélo à déployer) et d'autre part parcequ' ils sont définis de manière réglementaire par l'Etat dans d'autres cadres, à l'image de la circulaire SPE qui correspond essentiellement à l'axe 4 du schéma directeur DD&RS.

Il conviendra ainsi pour chacun des axes, de se mettre à jour des nouveaux objectifs fixés par l'État (exemple du plan Égalité à réaliser avant le 1er mars 2025).

References :

- <https://www.label-ddrs.org/les-acteurs-du-label/les-etablisements-d-enseignement-superieur-2/item/40-cirses>
- <https://www.cirses.fr/>
- <https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=45511>

## 7.1. Indicateurs, livrables et cibles fixés dans le référentiel DD&RS

Axe 1 : Gouvernance et stratégie

1.1 Formaliser sa politique de Responsabilité Sociétale & Développement Durable (DD&RS) et l'intégrer à toute l'activité de l'établissement

**Livrable** : Document de présentation de la Politique globale de l'établissement en matière de DD&RS

1.1.1	Définir sa stratégie et élaborer un plan d'actions en couvrant toutes les dimensions du DD&RS	E : existence d'un document stratégique DD&RS et d'un plan d'actions associé P : % de parties prenantes impliquées dans la définition de la stratégie/parties prenantes identifiées	Stratégie DD&RS de l'établissement
1.1.2	Intégrer la démarche à l'ensemble des services/directions de l'établissement et de ses activités fonctionnelles et opérationnelles	E: nb de services/directions ayant des objectifs DD&RS P: % des objectifs DD&RS/ensemble des objectifs	Liste des objectifs DD&RS par services et direction
1.1.3	Mettre en place une politique d'achats responsables	E: % des marchés incluant une valeur de 30% minimum à des critères DD&RS dans le jugement des offres P : % du montant des achats couverts par des marchés incluant une valeur de 30% minimum à des critères DD&RS dans le jugement des offres	Document de politique d'achats responsables
1.1.4	Communiquer sur les objectifs, les pratiques et rendre compte des résultats de la démarche DD&RS auprès de toutes les parties prenantes	E: existence d'actions de communication DD&RS récurrentes à destination des parties prenantes internes (étudiant.e.s, enseignant.e.s chercheur/euses, personnels, vacataires) et externes P: évaluation de l'efficacité de la communication auprès des parties	Rapport de performance de la démarche DD&RS (rapport d'activité...) Document formalisant la communication responsable

		prenantes internes et externes à travers une étude d'impact ou enquête (% des parties prenantes ayant relayé l'information, % des personnes touchées par les communications)	
--	--	--	--

### 1.2 Déployer (ressources humaines, techniques et financières...) et piloter la stratégie DD&RS au sein de l'établissement (structures, collaborateurs, tableaux de bord, ...)

**Livrable :** Description de la stratégie de déploiement et de pilotage du DD&RS et/ou schéma de pilotage

1.2.1	Affecter des moyens à la conduite du DD&RS	E : existence d'une mission/organisation DD&RS E : existence d'un budget pour la mission/organisation DD&RS P : légitimité et représentativité de la mission/organisation DD&RS P : budget alloué DD&RS/budget établissement	Schéma fonctionnel du DD&RS de l'établissement, Budget alloué au DD&RS (à partir niveau 3) et composition de la mission/organisation DD&RS
1.2.2	Evaluer, analyser la performance de la démarche DD&RS	E : existence d'outils d'évaluation et d'analyse de la démarche DD&RS P : évaluation externe (label DD&RS...)	Rapport d'auto-évaluation et/ou évaluation externe de la démarche DD&RS

### 1.3 Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes (internes et externes) à la construction d'une société responsable conciliant les dimensions économique, sociétale et environnementale

**Livrable :**

- Mission de l'établissement validée par les instances de gouvernance et incluant les engagements DD&RS
- Bilan des recommandations éthiques et de leur suivi
- Document des parties prenantes de l'établissement et de leurs actions DD&RS : du simple inventaire à la cartographie de la sphère d'influence

1.3.1	Sensibiliser et susciter l'adhésion de toutes les parties prenantes internes de l'établissement dans une dynamique de pratiques durables	E: nb et typologie d'actions en fonction des publics cibles (étudiant.e.s, doctorant.e.s, enseignant.e.s-chercheur/euses, personnels administratifs) (Journées ou opération de sensibilisation, actions de formations,	Extrait de la stratégie DD&RS faisant état de la diversité des actions de sensibilisation (exemples) et des cibles internes visées au regard du plan d'actions
-------	--	--	--

		colloques..) P: résultats du baromètre DD&RS	
1.3.2	Agir avec des réseaux d'acteurs nationaux et internationaux pour contribuer à faire évoluer les comportements et partager ses performances durables pour co-construire une société responsable	E : nb de réseaux nationaux dont l'établissement est partie prenantes E : nb de réseaux internationaux dont l'établissement est partie prenante - P: nb de gouvernances de réseaux nationaux impliquant un représentant de l'établissement P: nb de gouvernances de réseaux internationaux impliquant un représentant de l'établissement	Liste des partenariats, adhésions, mandats, contrats et groupes de travail avec des parties prenantes au niveau national et international en lien avec les parties prenantes identifiées
1.3.3	S'engager sur ses territoires au travers de sa politique DD&RS	E : nb de projets transversaux DD&RS (acteurs socio-économiques locaux-établissement) /an au sein du territoire P : existence d'une instance stratégique intégrant le DD&RS entre l'établissement et la collectivité	Schéma local ESR ou similaire incluant le DD&RS Liste partenariats locaux

## Axe 2 : Enseignement et Formation

### 2.1 Intégrer les problématiques de DD&RS dans les programmes et enseignements

**Livrable** : Projet pédagogique DD&RS de l'établissement, dont base commune de compétences et connaissances DD&RS identifiée

2.1.1	Adapter les enseignements des cursus traditionnels : intégration des problématiques de DD&RS dans les programmes de la formation initiale, y compris des programmes d'apprentissage et d'alternance	E: marquage DD&RS au niveau des formations (niveau 3) ou des enseignements (niveaux 4 et 5), E: existence d'une cellule d'accompagnement pédagogique pour l'intégration du DD&RS P : % de formations (niveau 3) ou d'enseignements (niveaux 4 et 5) marqués sur la totalité des formations (niveau 3) ou enseignements (niveaux 4 et 5) réalisé(e)s sur une période donnée,	Document descriptif du marquage DD&RS des formations (niveau 3) et/ou des enseignements (niveaux 4 et 5) de l'établissement Document de synthèse des formations (niveau 3) et/ou enseignements (niveaux 4 et 5) obligatoires et optionnels marqués DD&RS. Document indiquant le rôle
-------	---	---	--

		P: nb de programmes non spécialisés DD&RS accompagnés pédagogiquement par un institut/pôle spécialisé sur un ou plusieurs aspects du DD&RS	et la composition de la cellule/du pôle/de l'institut dédiés au DD&RS, avec une mise en correspondance avec le projet pédagogique DD&RS
2.1.2	Intégrer le DD&RS dans les programmes de formation continue	E: l'établissement marque les relations à des objectifs DD&RS définis par des normes/accords/stratégies territoriaux/nationaux ou internationaux (ODD...) des programmes de formations continues O/N E: existence d'une cellule d'accompagnement pédagogique pour l'intégration du DD&RS P : % de formations continues marquées DD&RS sur la totalité des formations continues réalisés sur une période donnée	Document descriptif du marquage DD&RS des programmes de formation continue de l'établissement Document de synthèse des programmes de formation continue marqués DD&RS

## 2.2 Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RS des apprenant.e.s

### Livrables :

- Référentiel compétences DD&RS.
- Résultats d'enquêtes auprès des jeunes diplômés, et pour les niveaux 4 et 5, auprès des employeurs sur les compétences DD&RS acquises dans la formation et/ou les expériences métiers sur la base d'un référentiel de compétences DD&RS

2.2.1	Apprentissage à la mise en application des connaissances et compétences DD&RS dans tous les travaux et missions, y compris en entreprise.	E: recours à la pédagogie par projet en formation DD&RS (O/N) E: participation à des concours (O/N) P: nb de stages/projets tutorés/simulations avec critères DD&RS par formation initiale et continue	Liste des actions de pédagogie par projet intégrant des critères de DD&RS (formation initiale et continue)
2.2.2	Accompagnement et reconnaissance des initiatives étudiantes (hors formation) dans la réalisation de projets	E: système de reconnaissance des initiatives DD&RS étudiantes (budget, ects, pondération note, communication, reconnaissance de la collaboration avec le partenaire)	Document décrivant le dispositif d'accompagnement et de reconnaissance de l'engagement DD&RS

	DD&RS (apprenant.e.s en cursus normal (formation initiale) ou apprenant.e.s tout au long de leur vie (formation continue))	P: % d'étudiant.e.s impliqué.e.s dans des initiatives à critères DD&RS/Nb de projets / an	étudiant
--	--	---	----------

### 2.3 Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RS par les personnels acteurs de la formation et de la recherche (enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheurs/euses, doctorant.e.s...)

**Livrable** : Plan d'actions pour accompagner le développement des compétences DD&RS

2.3.1	Incitation et soutien aux enseignant.e.s pour favoriser <i>d'une part</i> l'intégration du DD&RS <i>d'autre part</i> la transversalité des enseignements	E: plan d'incitation aux initiatives pédagogiques des enseignant.e.s et/ou chercheurs/euses P: enquête anonyme sur les pratiques pédagogiques des enseignant.e.s et/ou chercheurs/euses	Liste des actions de soutien à la pédagogie en DD&RS
2.3.2	Formation des futurs enseignant.e.s et/ou des doctorant.e.s aux enjeux et compétences DD&RS	E: existence d'un plan de formation DD&RS destiné aux doctorant.e.s et/ou aux futurs enseignant.e.s P: % de doctorant.e.s et/ou de futur.e.s enseignant.e.s formé.e.s aux compétences DD&RS	Plans de formation des écoles doctorales et/ou master MEEF Composition des jurys de thèses doctorales

### 2.4 Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse des principes du DD&RS

**Livrable** : Politique partenariale de diffusion de la connaissance DD&RS

2.4.1	Développer et accompagner les démarches, méthodes et supports pédagogiques favorisant la diffusion et l'accès à la connaissance des parties prenantes	E: existence d'outils qui favorisent l'accès à la connaissance des parties prenantes P: taux d'accessibilité aux parties prenantes des contenus pédagogiques	Liste des outils et événements de diffusion de la connaissance DD&RS
-------	---	---	--

2.4.2	Ouvrir à l'international dans un objectif de co-développement (notamment avec les pays en développement) concernant les parties prenantes internes	E: existence de dispositif (programmes, partenariats..) de co-développement internationaux P: % de projets internationaux ayant des objectifs de co-développement	Liste des projets internationaux ayant des objectifs de co-développement
-------	--	--	--

Axe 3 : Recherche et Innovation

### 3.1 Intégrer le Développement durable et la responsabilité sociétale dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement

**Livrable** : Politique de recherche et d'innovation de l'établissement

3.1.1	Définir et mettre en œuvre un pilotage opérationnel, volets organisation et moyens, de la stratégie de recherche et d'innovation	E: Présence d'un référent recherche (et/ou comité) dans l'organe de pilotage et d'évaluation de la démarche DD&RS de l'établissement O/N P: évolution des indicateurs de performance de l'axe R&I du référentiel DD&RS OU évolution des auto-évaluations réalisées avec une déclinaison du référentiel DD&RS adaptée aux Labos/UMR	Comptes rendus des comités de pilotage de la démarche DD&RS de l'établissement Plan d'action R&I avec volet DD&RS Compte rendus conseils scientifiques Lettre de mission du référent
3.1.2	Inciter et accompagner les pratiques de recherche et d'innovation dont l'inter ou la transdisciplinarité permet de répondre aux enjeux du DD&RS	E: existence d'une organisation pour inciter et accompagner les pratiques de R&I inter/transdisciplinaires P: % publications dans des revues interdisciplinaires P: % projets interdisciplinaires	Liste des mesures incitatives et d'accompagnement ou description de l'organisation mise en œuvre.
3.1.3	Identifier les impacts DD&RS des questions de recherche dès la conception de projets (impacts ex ante) et/ou les analyser après	E : Existence d'une méthodologie d'analyse des impacts O/N P : % de projets modifiés suite à l'analyse (impact de la méthode sur le montage des projets)	grille d'analyse des projets Méthodologie d'analyse

	réalisation (impacts ex post)	P : Surveillance des indicateurs relatifs aux objectifs de l'établissement en faveur de l'amélioration des impacts positifs de la recherche sur les enjeux DD&RS.	
3.1.4	Identifier et prendre en compte les enjeux DDRS (environnementaux, sociaux et économiques) dans la conduite des projets R&I, du montage jusqu'à la production des résultats (performance environnementale, sociale et économique des labos et des équipes (comportements)	E: Existence de documents formalisant la politique et les objectifs de prise en compte des enjeux DD&RS dans la conduite des projets R&I  P: % des projets de recherche incluant une évaluation de la prise en compte des enjeux DD&RS dans la conduite de la recherche OU, si possible, P: évolution des indicateurs de performance pertinents des axes 1, 4 et 5 rapportés à l'activité de R&I	Liste des actions, des indicateurs et des objectifs permettant de caractériser le caractère responsable de l'activité de recherche  en se référant entre autres aux indicateurs des axes 1, 4 et 5 du référentiel DD&RS
3.1.5	Développer, ou contribuer à, des projets de recherche et d'innovation en réponse aux enjeux sociétaux sur les périmètres d'action pertinents (territoriaux, nationaux et internationaux)	E: L'établissement marque les relations à des objectifs DD&RS définis par des normes/accords/stratégies territoriaux/nationaux ou internationaux (ODD...) des projets de recherche auxquels il contribue O/N  P : % de projets marqués "objectifs DD&RS" sur la totalité des projets réalisés sur une période donnée	Définition du "marquage" DD&RS des projets réalisés par l'établissement liste descriptive des projets réalisés aux trois niveaux d'échelles territoriales

### 3.2 Développer les interactions sciences société

**Livrable** : Politique de recherche de l'établissement : partie décrivant les interactions sciences sociétés notamment la partie correspondante du rapport HCERES



3.2.1	Favoriser la participation des acteurs de la société aux processus de production de la recherche (science participative)	<p>E: Stratégie de promotion de la science participative-O/N</p> <p>E: Existence méthodologie pour mesurer l'implication des acteurs de la société dans la recherche-O/N</p> <p>P: % de publications impliquant de la sciences participatives/nbre total de publications</p>	<p>Politique de promotion de sciences participatives</p> <p>Liste des actions de recherche impliquant de la science participative</p>
3.2.2	Intégrer les résultats de la recherche/innovation et des expérimentations de terrain aux programmes de formation (initiale, continue et continuée) et enrichir la recherche par la contribution des apprenant.e.s	<p>E: Existence d'objectifs de formations intégrant des résultats de R&amp;I DD&amp;RS O/N</p> <p>E: Existence d'objectifs d'actions de recherche intégrant des apprenant.e.s O/N</p> <p>P: niveau d'atteinte des objectifs de formations intégrant des résultats de R&amp;I DD&amp;RS</p> <p>P: niveau d'atteinte des objectifs d'actions de recherche intégrant des apprenant.e.s</p>	<p>Volet DD&amp;RS de la Politique de formation par la recherche et innovation</p> <p>Plans de formation</p> <p>Plaquettes de formation.</p> <p>Programmes de formation</p>
3.2.3	Transférer les résultats de la recherche vers le monde socio économique et favoriser l'entrepreneuriat et l'innovation responsable en réponse aux enjeux sociétaux	<p>E: Existence d'une stratégie partenariale et de transfert de la recherche vers le monde socio-économique en réponse aux enjeux sociétaux O/N</p> <p>P: % d'entreprises identifiées comme étant DD&amp;RS par l'établissement (ESS, ingénierie environnementale etc.)/ total entreprises partenaires</p> <p>P: % de conventions de partenariats répondant aux enjeux sociétaux</p>	<p>Document de stratégie partenariale</p> <p>Bilan de transferts et de partenariats</p> <p>Rapport d'activité, chapitres entrepreneuriat, innovation</p> <p>Rapport HCERES des établissements</p>
3.2.4	Diffuser les résultats de la recherche et de l'innovation vers le grand public	<p>E: Stratégie de diffusion des résultats de R&amp;I O/N</p> <p>P: Nombre d'événements grand public sur des thématiques R&amp;I DD-RS</p>	<p>Politique de médiation scientifique</p> <p>Plaquettes des évènements scientifiques</p>

3.2.5	Aider à la décision en matière de politiques publiques (Etat et Collectivités) par l'accompagnement (expertise, conseil, remontée des attentes sociétales)	<p>E: Existence d'une stratégie d'accompagnement des politiques publiques O/N</p> <p>E: Nbre de participation à des dispositifs d'accompagnement aux trois niveaux (régional, national, international)</p> <p>P: nb de personnels impliqués dans l'accompagnement auprès des pouvoirs publics.</p>	<p>Document de stratégie d'appui aux politiques publiques</p> <p>Bilan de l'activité d'accompagnement en direction des acteurs des politiques publiques</p>
-------	--	--	---

### 3.3 Promouvoir et favoriser un dispositif de réflexion éthique au regard de l'exercice de la responsabilité de la recherche et de l'innovation

**Livrable** : Politique de recherche de l'établissement: partie décrivant le dispositif de réflexion éthique de mise en œuvre dans le cadre l'exercice de la responsabilité en R&I.

3.3.1	Identifier et mettre en œuvre un environnement et des pratiques permettant le respect de l'intégrité scientifique dans la R&I	<p>E: Présence (O/N) de règles d'intégrité scientifique dans les documents définissant le fonctionnement de l'établissement.</p> <p>P: % de parties prenantes internes formées/total des parties parties prenantes internes (Taux de révision du dispositif)</p>	<p>Charte de déontologie et de bonnes pratiques</p> <p>Documents définissant le fonctionnement de l'établissement</p> <p>Liste des parties prenantes du dispositif définissant les règles d'intégrité scientifique</p> <p>Publication des avis et des révisions du dispositif</p>
3.3.2	Promouvoir une ouverture de la diffusion des savoirs et des données scientifiques prenant en compte les cadres réglementaires et les prescriptions de donneurs d'ordres en terme de science ouverte et d'ouverture des données	<p>E: Existence d'une politique de diffusion des savoirs et d'ouverture des données O/N</p> <p>P: % de Projets de R&amp;I qui abondent les bases de données ouvertes/total des projets</p> <p>P: % de publications déposées sur des plateformes ouvertes (HAL...)/total publications déposées</p>	<p>Documents décrivant la politique de diffusion des savoirs et d'ouverture des données,</p> <p>Programme de mise en œuvre de la politique (moyens, déploiement..),</p> <p>Plan de gestion des données, liste des plateformes de dépôt...</p>

Axe 4 : Gestion Environnementale

**4.1 Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources**

**Livrable** : Le document formalisant la politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et de l'utilisation durable des ressources

4.1.1	Réduire les émissions et les pratiques émettant des gaz à effet de serre	E: t eqC ou eqCO2 par site ou global niveau CO2 par bâtiment  P: teqCO2/usagers réduction en teqCO2 par nature (énergie, transports, déchets,...)	Document réglementaire "Bilan des émissions des GES" (art.75, Grenelle II)
4.1.2	Mettre en œuvre et intégrer des critères environnementaux, sociaux et de performance énergétique au regard des usages au cahier des charges sur le bâti	E: classement moyen du patrimoine (Etat, Perf. énergétique, GES)  P :part des cahiers des charges intégrant des critères environnementaux et sociaux et % de la valeur de jugement des offres	Diagnostics et enquêtes réalisés Schéma directeur, programmation immobilière
4.1.3	Mettre en place une gestion des déplacements des parties prenantes internes et une politique incitative de déplacements alternatifs	E: taux de personnes utilisant les transports en commun ( <i>et doux</i> ) P: taux de renouvellement du parc automobile quantité et pourcentage de réduction des consommations de carburant pour la flotte interne	P : liste des actions incitatives pour utiliser les transports doux ou alternatifs ou les transports en commun  S : plan d'actions (PDE) et suivi
4.1.4	Mettre en place un management énergétique des établissements et des actions pour améliorer le comportement des parties prenantes	E : consommation globale en énergie finale kWhEF/m²/an E : existence d'une personne en charge du management énergétique (ex: manager énergie, économe de flux...) P : niveau de réduction des consommations en énergie fossile atteint	Tableaux de bord de suivi des énergies (objectifs du décret tertiaire) Plan d'action et/ou schéma directeur

	internes	(au regard du décret tertiaire)	
4.1.5	Réduire et optimiser la consommation d'eau	E: consommation d'eau en m <sup>3</sup> /an, et par type d'usage si possible (bâtiments, ECS, piquage en nappe, espaces verts, scientifiques...) P: évolution en m <sup>3</sup> sur une période donnée à périmètre équivalent par type d'usage (et par type d'origine si possible)	E : tableau de bords sur le sujet (relevés réguliers des consommations, suivi de leur évolution) Schéma de circulation des eaux (réseaux, eaux de surface, trame bleue,...) P : Plan d'action

#### 4.2 Développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement (dont les pollutions)

**Livrable** : Document formalisant la politique de l'établissement dans le domaine

4.2.1	Améliorer la gestion des effluents liquides organiques (réduction, contrôle, traitement)	E : caractéristiques physico-chimiques des effluents (DBO5, DCO, MES, débit...) par point d'émission avec le cas échéant la répartition temporelle P : % des effluents traités	Arrêté de déversement des eaux usées dans le réseau d'assainissement public (lorsqu'il existe localement)  Repérage des réseaux (document précisant la typologie des réseaux et leurs raccordements)  Plan d'action de traitements des effluents
4.2.2	Réduire, ré-utiliser, recycler les déchets assimilés aux ordures ménagères	E: quantités de déchets assimilés aux ordures ménagères, par nature et <i>par usagers</i> P: % de déchets en filière et valorisés.	Tableau de bord par site et par nature des déchets assimilés aux ordures ménagères  Plan d'action de tri, réutilisation, valorisation matière, valorisation énergétique des déchets

4.2.3	Réduire, ré-utiliser, recycler, traiter les déchets dangereux et spécifiques (hors D.E.E.E) et d'effluents liquides dangereux	E: quantités de déchets dangereux hors D.E.E.E. produits par site et par nature P : évaluation de la part des déchets dangereux traités par les filières adéquates	Tableau de bord par site et par nature des déchets dangereux hors D.E.E.E.  Plan d'action et tableau de bord par type de déchets dangereux hors D.E.E.E.
4.2.4	Réduire, ré-utiliser, recycler, traiter les D.E.E.E.	E: quantités de déchets DEEE produits par site et par nature P : part des DEEE recyclés et/ou réutilisés par site et par nature	Tableau de bord par site et par nature des déchets dangereux D.E.E.E.  Plan d'action et tableau de bord par type de Déchets Dangereux D.E.E.E.
4.2.5	Réduire et optimiser les traitements de la pollution atmosphérique	E: caractéristiques physico-chimiques des émissions (SO <sub>2</sub> , NO <sub>x</sub> , Dioxines, débit...) par point d'émission avec le cas échéant la répartition temporelle pour les ICPE O/N  E: caractéristiques physico-chimiques des émissions (SO <sub>2</sub> , NO <sub>x</sub> , Dioxines, débit...) par point d'émission avec le cas échéant la répartition temporelle pour la qualité de l'air intérieur O/N  P: % des points émissions réglementaires analysés (et/ou traités) P : % de non-conformités traitées	Inventaire des points d'émissions tableau de bord par site des émissions  Tableau de bord et plan d'action de traitements des émissions

### 4.3 Développer une politique en faveur de la biodiversité

**Livrable** : Document formalisant la politique de l'établissement dans le domaine de la biodiversité (Ex: Charte biodiversité et outils associés CGE/CPU)

4.3.1	Mettre en place une gestion durable et agir en faveur de la biodiversité (milieux naturels et cultivés, espaces paysagers et	E : inventaire de la biodiversité O/N P : % de voiries et parkings / total des espaces extérieurs P : % surfaces d'espaces verts gérées durablement / total des espaces verts	Charte de la biodiversité et outils associés (modèle proposé par CGE/CPU) Document d'engagement (labels, partenariats, cahier des charges, politiques...)
-------	--	---	--

	aménagés) sur les sites de l'établissement		favorisant la biodiversité Tableau de bord, indicateurs, typologie des espaces, Inventaire de la biodiversité par habitat et espèce/ site
4.3.2	Agir en faveur de la biodiversité (milieux naturels et cultivés, espaces paysagers et aménagés) à différentes échelles territoriales (locale et/ou nationale et/ou internationale) sur des sites extérieurs à l'établissement	E: nb d'actions et de projets mis en œuvre sur les territoires  P: % actions suivies dans la durée sur les différentes échelles territoriales (local/nationale/internationale)	Conventions partenariales, fiches-projets...  Document d'engagement ou de politique en faveur de la biodiversité à différentes échelles territoriales

#### 4.4 Promouvoir une alimentation responsable accessible au plus grand nombre (sur l'ensemble de la chaîne de valeur "du champ à l'assiette")

**Livrable** : Document formalisant la politique de l'établissement dans le domaine de l'alimentation responsable incluant une cartographie des parties prenantes du projet "alimentation responsable"

4.4.1	Mettre en place une démarche d'alimentation responsable au sein de l'établissement auprès des parties prenantes internes et des délégataires de gestion (maîtrise en propre de l'établissement)	E : politique d'alimentation responsable formalisée O/N E : évaluation d'un mode de gestion durable O/N P : % des usagers pouvant avoir recours à une alimentation collective responsable P : % des produits de qualité et durable / total (en poids)	Enquête(s) de satisfaction Charte(s) ou tout document(s) justifiant un niveau d'engagement ou formalisant une politique Cahier(s) des charges (gestion propre et gestion déléguée)
4.4.2	Agir avec les parties prenantes externes pour promouvoir une alimentation responsable (influence de l'établissement)	E : enquêtes de satisfaction O/N E : connaissance de la sphère d'influence O/N E : engagement et politique partenariale O/N E : suivi des cahiers des charges O/N	Enquête(s) de satisfaction, Document(s) d'engagement, Comptes rendus réguliers Rapport d'activité annuel des partenaires

		P : % des produits de qualité et durable / total (en poids) P : % des partenaires engagés par site / total	
--	--	---	--

Axe 5 : Politique Sociale

### 5.1 Favoriser une politique humaine et sociale d'égalité et de diversité au sein des personnels

**Livrable** : Politiques diversité et égalité de l'établissement

5.1.1	Mettre en place des actions en faveur de la parité dans le recrutement et la promotion des personnels, dans les fonctions managériales et de gouvernance, dans les instances représentatives des personnels	E : % hommes/femmes dans le total salariés par catégories, P : % hommes/femmes dans les instances de gouvernance, et dans les postes d'encadrement	Bilan social ou équivalent
5.1.2	Mettre en place des actions en faveur de la diversité dans le recrutement et la promotion des personnels	E : % de personnels (sénior/ jeunes/ en situation de handicap) P : % de personnels (idem) par catégories	Bilan de la mise en oeuvre de la charte de la diversité

### 5.2 Favoriser et accompagner le développement des compétences, dont les compétences DD&RS, dans l'évolution des métiers

**Livrable** : Document(s) présentant la politique de formation des personnels, dont la GPEC, ou équivalent

5.2.1	Déployer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences DD&RS dédiée aux personnels administratifs, des bibliothèques et techniques (fonctions support)	E: plan de formation DD&RS à destination des personnels administratifs, des bibliothèques et techniques P: % cumulé des personnels administratifs, des bibliothèques et techniques formés au DD&RS	Liste des actions de formation DD&RS à destination des personnels administratifs, des bibliothèques et techniques  Bilan social ou équivalent
5.2.2	Déployer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences DD&RS des personnels dédiés à l'enseignement et/ou la recherche	E: Existence de formations DD&RS E: Existence de mesures de valorisation et reconnaissance P: % d'Enseignant.e.s et/ou Chercheurs/euses formés P:% personnels techniques et ingénieurs dédiés à la recherche et l'innovation formés	Plans de formation et/ou Bonification (cf bilan social) Liste des critères DD&RS retenus dans la politique de recrutement et de promotion

### 5.3 Développer une politique de la qualité de vie dans l'établissement

#### Livrables :

- Plan QVT validé et/ou Plan de qualité de vie de l'établissement communiqué
- Bilan Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) volets sports, culture, prévention et santé

5.3.1	Mettre en place une politique de prévention, de santé et de sécurité (personnels et/ou apprenant.e.s)	E : existence d'un CHSCT/CSE actif E: existence d'une instance représentative apprenant.e P : existence et mise à jour annuelle du document unique (DUERP) P:% d'élus et responsables associatifs apprenant.e.s formés à la prévention	PV publiés des instances représentatives des personnels et/ou des instances représentatives apprenant.e.s Extraits de bilan social sur la santé et sécurité Programme annuel de prévention
5.3.2	Mettre en place une politique de qualité de vie sur le(s) site(s) de l'établissement	E : existence d'un plan d'actions de mise en place d'une politique de qualité de vie son/ses sites/campus pour les personnels et les apprenant.e.s (dont les études/formations)	Bilan annuel des plans d'actions Politique ou charte qualité de vie de son/ses sites/campus (dont les



		P : Enquête de satisfaction sur la qualité de vie auprès de l'ensemble des personnels et des apprenant.e.s	études/formations)
5.3.3	Mettre en place une politique de qualité de vie au travail	E : existence d'un plan d'actions de mise en place d'une politique de qualité de vie au travail auprès des personnels P : Enquête de satisfaction auprès des personnels	Bilan annuel des plans d'actions, DUERP volet RPS Politique ou charte qualité de vie au travail

#### 5.4 Mettre en place une politique d'égalité des chances pour les apprenant.e.s

##### Livrables :

- Document formalisant la politique d'égalité des chances
- Bilan de mise en œuvre des chartes
- Bilan Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC), volets accueil et accompagnement social

5.4.1	Préparer la venue de futurs apprenant.e.s quels que soient leurs profils	E : existence de dispositifs d'accompagnement de futur.e.s apprenant.e.s quels que soient leurs profils O/N P : indicateurs de recrutement des apprenant.e.s quels que soient leurs profils par catégories (taux de boursiers, homme/femme...) et territoires	Rapport d'activité des dispositifs d'accompagnement des futur.e.s apprenant.e.s quels que soient leurs profils (Cordées réussite...) et/ou des services impliqués (service relations internationales...)
5.4.2	Développer des conditions d'études/formations favorables à la réussite des apprenant.e.s en situation de handicap	E : nb d'apprenant.e.s en situation de handicap P : nb d'accompagnements d'apprenant.e.s en situation de handicap réalisés P : % bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap par type de handicap P : enquête de satisfaction sur les conditions d'accueil et d'étude/formation - volet apprenant.e.s en situation de handicap	Charte ("Université/Handicap", "Grande Ecole/Handicap", ...) ou document formalisant la politique de prise en compte du handicap chez les apprenant.e.s Bilan annuel de la charte / des actions en faveur de la prise en compte du handicap chez les

			apprenant.e.s.  Attestation d'accessibilité aux bâtiments
5.4.3	Développer des conditions d'études/formations favorables à la réussite des apprenant.e.s internationa(les)ux	E : existence de services dédiés à l'amélioration des conditions d'études/formations des internationaux P : enquête de satisfaction sur les conditions d'accueil et d'étude/formation - volet apprenant.e.s internationaux(les)	Rapport d'activité du service dédié aux relations internationales Plateforme dédiée aux apprenant.e.s internationa(ux)les
5.4.4	Développer des conditions d'études/formations favorables à l'ouverture sociale des établissements et à la réussite des apprenant.e.s	E : existence de services dédiés à l'amélioration des conditions d'études/formations des apprenant.e.s en difficultés soio-économiques et/ou socio-culturelles P : enquête de satisfaction sur les conditions d'accueil et d'étude/formation - volet apprenant.e.s en difficultés soio-économiques et/ou socio-culturelles	Rapport d'activité sur l'ouverture sociale et/ou rapport d'activité du service d'aides aux apprenant.e.s
5.4.5	Favoriser l'insertion professionnelle des apprenant.e.s quels que soient leurs profils	E: existence d'un service relation-entreprises E: existence d'une mission relations aux alumni P : enquêtes de satisfaction auprès des apprenant.e.s et/ou des jeunes diplômé.e.s sur la cellule/service dédiée au suivi du projet personnel et professionnel P : indicateurs d'insertion professionnelle (emploi, salaire, statut cadre ou non...) des jeunes diplômé.e.s par catégories (boursiers, homme/femme...) et territoires	Rapport d'activité des dispositifs d'insertion professionnelle des apprenant.e.s quels que soient leurs profils et/ou des services impliqués (mission Alumni, service relation-entreprises, service realthion internationale, cellule/service dédiée au suivi du projet personnel et professionnel ..)

---

## 7.2. Cibles fixées dans la circulaire SPE (21 novembre 2023)

---

### Mesures transversales

Une trajectoire de **baisse des GES de 22% en 2027 par rapport à 2022** (soit -5% par an) et un objectif de diviser par cinq les émissions de l'Etat d'ici 2050. Cela suppose de mesurer les émissions et de définir des plans de transition.

#### Mesure 1 : Former les agents à la transition écologique

- 25 000 fonctionnaires cadres supérieurs formés à la transition écologique en 2024. **Tous les agents formés en 2027**

#### Mesure 2 : Suivre les émissions de gaz à effet de serre de l'Etat et respecter la trajectoire de décarbonation

- Vous réaliserez **tous les trois ans un bilan de gaz à effet de serre (BEGES)**. De façon optionnelle, vous êtes encouragés à **mettre à jour le BEGES sur une base annuelle**.

### Mieux se déplacer

Le secteur des transports est le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre en France (environ un quart des émissions nationales).

#### Mesure 3 : réduire et verdir les déplacements domicile-travail, en développant le télétravail et le report modal

- Action 3.1 : Vous mettrez en place un ou des **plans de mobilité durable** couvrant l'ensemble du périmètre de votre administration. **Cible 2024 : 100% d'administrations couvertes**
- Action 3.2 : Développement du **télétravail**. **Cible 2024 : 8% Cible 2027 : 25%**

- Action 3.3 : Décarboner les déplacements domicile-travail. Cible 2027 : **20% d'agents ont recours au Forfait Mobilité Durable (FMD) par an et/ou 18% d'agents (50% en IDF) bénéficient d'une indemnisation pour un abonnement de transport en commun (ITC).**
- Action 3.4 : Vous promouvrez la pratique du vélo et mettez à disposition des agents aussi bien que des usagers du service public des places de stationnement vélo sécurisées. **Cible 2027 : 100% des sites dont l'Etat est propriétaire équipés en stationnement vélo sécurisé**

#### Mesure 4 : réduire et verdir les déplacements professionnels, en développant le distanciel et le report modal

- Action 4.1 : Vous **encouragerez le recours à la visioconférence**, aux formations à distance et aux évènements hybrides pour limiter les déplacements professionnels des agents. **Cible 2027 : -30% de dépenses liées aux déplacements professionnels par rapport à 2019.**
- Action 4.2 : Vous **réduirez le parc automobile des véhicules, notamment les véhicules de fonction**. Vous faciliterez la mutualisation géographique de l'usage de la flotte.

Cible 2024 : - 3% de véhicules particuliers par rapport à 2021. **Cible 2027 : - 6%**

- Action 4.3 : Vous demanderez aux agents de réduire la vitesse pour les trajets professionnels à 110km/h sur autoroute au lieu de 130 km/h et à 100 km/h sur les voies

rapides au lieu de 110 km/h (hors véhicules d'intérêt général et situations d'urgence)

- Action 4.4 : Vous déploierez des formations à l'éco-conduite et à la conduite électrique.

Cible 2024 : actions de formation/sensibilisation, notamment à l'éco-conduite et conduite

Électrique.

- Action 4.5 : **Vous renforcerez le covoiturage** professionnel via le logiciel de gestion de la

flotte automobile Odrive en assurant un déploiement automatique et généralisé du module de covoiturage et en sensibilisant les agents à son recours.

Cible 2024 pour les ministères et préfectures : moyenne 1,5 passagers par trajet via un

véhicule de service (hors véhicules d'intérêt général et d'inspection). **Cible 2027 : moyenne : 1,7**

- Action 4.6 : **Vous inciterez au report de la voiture vers le train, les transports collectifs et les modes actifs pour les trajets professionnels** afin de réduire les consommations de carburant, en complément de la réduction à la source des déplacements. **Cible 2027 : -10% de consommations de carburant en volume par rapport à 2022 + recensement annuel de la part des kilomètres réalisés en voiture, en train et en avion.**

### **Mesure 5 : contribution climatique à la hauteur des émissions des trajets aériens des agents**

- Action 5.1 : Vous vous engagerez à réduire les déplacements aériens des agents. Les déplacements des agents de l'État en avion ne sont autorisés que s'il n'existe aucune alternative ferroviaire de moins de 4 heures. **Cible 2027 : -30% de trajets réalisés en avion par rapport à 2019.**
- Action 5.2 : **Vous financerez des projets de réduction et/ou séquestration d'émissions de gaz à effet de serre d'un montant équivalent aux émissions issues des vols des agents soit par l'achat de crédits carbone. Cible 2024 : 100% des émissions de l'année précédente couvertes**

### **Mesure 6 : verdir la flotte automobile et déploiement des points de recharge**

- Action 6.1 : Vous veillerez à n'acheter ou ne louer que des véhicules à faibles émissions (VFE) ou à très faibles émissions (VTFE). **Cible VFE/VTFE 2027 : 50%,**
- Action 6.3 : Vous assurerez l'installation de points de recharge pour véhicules électriques dans les sites sous votre périmètre. **Cible 2027 : 50% de véhicules professionnels à recharge électrique couverts, et recensement des points de recharge installés.**

### **Mieux produire et mieux consommer**

Tous les produits et services ont un impact sur l'environnement et ceci à chaque étape de leur

cycle de vie. Il peut s'agir de l'utilisation des ressources, de l'énergie, de l'eau, des émissions de gaz à effet de serre (GES), des pollutions, des déchets, de l'impact sur la biodiversité et sur la santé. Concernant les déchets, la priorité doit être donnée à la prévention des déchets pour en réduire la quantité et la nocivité. Pour les déchets inévitables, il conviendra de les valoriser au mieux.

### **Mesure 7 : Consommer moins et mieux, en achetant des produits plus durables et en repensant nos modèles de consommation**

- Action 7.1 : La DAE porte un Schéma de Promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) applicable à tous les ministères et auxquels vous vous réfèrerez. Cible 2024 : publication du SPASER de l'Etat et des indicateurs de mesure
- Action 7.2 : Vous systématiserez l'intégration de considérations environnementales dans vos contrats (marchés publics et contrats de concession). Vous intégrerez des critères environnementaux lors de l'attribution des marchés. **Cible 2025 : 100% de contrats avec au moins une considération environnementale et 30% de contrats avec une considération sociale**
- Action 7.3 : **Condition d'exécution obligatoire des marchés** sur la communication d'un BEGES et d'un plan de transition associé de réduction des émissions GES, pour toutes les personnes morales de droit privé employant plus de cinq cents personnes. Pour les marchés mobilisant des produits consommateurs d'énergie, vous définirez une condition d'exécution obligatoire sur la performance énergétique des produits et des plans de progrès. Vous veillerez à appliquer les mesures résultant de la future loi « industrie verte » au sujet de la commande publique. Vous intégrerez également des considérations relatives au transport et à la logistique. **Cible 2024 : 100% des marchés respectent ces obligations.**
- Action 7.4 : Vous respecterez l'obligation de l'article 58 de la loi AGEC déclinée par le décret n° 2021-254 du 9 mars 2021 qui **impose d'acheter des produits réemployés, réutilisés ou comportant une part de matière recyclée** . Vous

encouragerez également vos services à acheter ou récupérer des biens d'occasion, notamment via les plateformes dédiées (encheres-domaine.gouv.fr et dons.encheres-domaine.gouv.fr) et en particulier lors des projets de réaménagements (par exemple les meubles, le matériel informatique, etc.). Cible dès 2023 : 100% de taux de respect de cette obligation (REG)

- Action 7.5 : Vous respecterez l'interdiction d'achat de plastique à usage unique en vue d'une utilisation sur les lieux de travail et dans les évènements qu'il organise.

100% de taux de respect de cette obligation en 2023

- Action 7.6 : Vos établissements recevant du public pouvant accueillir plus de 300 personnes seront équipés d'au moins une fontaine d'eau potable librement accessible au public par tranche de 300 personnes pouvant être accueillies, dès lors qu'ils seront raccordés à un réseau d'eau potable. 100% de taux de respect de cette obligation en 2023.

**Mesure 8 : Développer le numérique écoresponsable, en augmentant la durée d'usage**

**des matériels et en réduisant la consommation énergétique**

- Action 8.1 : 25% de matériel informatique et téléphonique issu du réemploi ou de la réutilisation par an.
- Action 8.2 : 50% de matériels informatiques fonctionnels de moins de dix ans orientés vers le réemploi dans l'année en 2027.
- Action 8.3 : Vous veillerez à la performance énergétique et carbone des centres de données et serveurs et développerez des projets de récupération de la chaleur fatale.

**Mesure 9 : réduire la quantité de déchets et optimiser leur valorisation**

- Action 9.1 : Vous développerez ou contractualiserez des solutions de consigne et de

**réparation** (contenants alimentaires consignés, informatique, vêtement, électroménager, mobiliers, etc.).

- Action 9.2 : Vous vous **engagerez à systématiquement proposer les biens et matériels dont vous n'avez plus l'usage aux organismes publics. Cible 2027 : +40%**
- Action 9.3 : Vous assurerez le respect de **l'obligation de tri à la source dit « 8 flux ».** Cible 2024 : 100% de mise en place du tri à la source

### **Mieux se nourrir**

Il convient de promouvoir des régimes alimentaires plus sains, plus durables et accessibles à tous, favoriser une chaîne alimentaire plus sobre, efficace, courte et équitable et lutter contre le gaspillage alimentaire.

**Mesure 10 : Promouvoir une alimentation plus respectueuse de l'environnement, en développant l'offre végétarienne et l'achat de produits issus de l'agriculture biologique, de qualité ou durable et en réduisant le gaspillage alimentaire**

- Action 10.1 : Vous assurerez le respect de l'obligation d'une offre quotidienne de repas végétarien dans la restauration collective. **Cible 2024 : 100% de respect d'offre quotidienne végétarienne en cas de choix multiple.**
- Action 10.2 : Vous assurerez le respect des objectifs d'approvisionnement en produits durables et de qualité, dont les produits issus de l'agriculture biologique, et y compris les objectifs de viande et de produits de la pêche durables et de qualité, dans les services de restauration collective et leur affichage et dans les prestations de frais de bouche. **Cible 2024 : 50% de produits de qualité et durable, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique et 100% de viande et produits de la pêche durables et de qualité.**



- Action 10.3 : Vous assurerez le respect de l'obligation de mise en œuvre d'un diagnostic pour estimer les quantités de déchets alimentaires produits par an. **Cible 2027 : -25% de déchets alimentaires par rapport à 2023.**

### **Mieux gérer les bâtiments de l'Etat**

La réduction et l'optimisation des surfaces sont une première réponse pour réduire les consommations énergétiques et les émissions de GES. La densification, la mutualisation et la réutilisation des surfaces libérées participent à la diminution du besoin collectif en construction neuve, ce qui contribue à l'objectif de zéro artificialisation nette. Par ailleurs, la sobriété des usages, l'optimisation de l'exploitation et la réalisation de travaux de rénovation sont les autres leviers essentiels à la diminution des consommations et à la sortie progressive des fossiles.

### **Mesure 11 : Mesurer et réduire les consommations énergétiques des bâtiments**

- Action 11.1 : **Vous assurerez le suivi des consommations énergétiques.** Cible interministérielle 2027 : 85% de bâtiments raccordés à l'OSFI (ou équivalent pour les opérateurs).
- Action 11.2 : **Cible interministérielle 2027 : -25% de consommation énergétique des bâtiments tertiaires par rapport à 2022.**
- Action 11.3 : Sensibilisation des agents et la formation des équipes techniques au plan de sobriété énergétique de l'Etat. Vous appliquerez notamment : le respect des consignes de températures (**pas de chauffage au-delà de 19 degrés** et de climatisation au-dessous de 26 degrés), **la suppression de l'obligation d'eau chaude dans les sanitaires** en application, **la limitation de l'usage des écrans non-essentiels** en les débranchant et en les décommissionnant, **l'extinction des éclairages ornementaux ou non utiles** ainsi

que l'**extinction de l'éclairage extérieur entre 22h et 6h du matin**, une action utile aussi pour **lutter contre la pollution lumineuse**.

## Mesure 12 : Réduire les consommations et émissions des bâtiments grâce à une stratégie de rénovation

- Action 12.1 : Vous définirez la **stratégie environnementale** (et notamment énergétique) des bâtiments publics de votre parc immobilier au sein des **Schémas Pluriannuels de Stratégie Immobilière (SPSI)**, qui intègrera une programmation pluriannuelle des rénovations lourdes, par exemple pour les bâtiments les plus énergivores, et une programmation de travaux à gains rapides (outils de régulation et de pilotage, isolation, passage de l'éclairage en LED, changement de système de chauffage, etc.) pour les bâtiments ne pouvant faire l'objet d'une rénovation lourde à court terme. Vous veillerez à ce que ces travaux contribuent à l'adaptation des bâtiments aux conséquences du changement climatique, notamment pour limiter le recours à la climatisation. **cible 2027 : 100% des SPSI**
- Action 12.2 : Vous programmerez la suppression de l'ensemble des chaudières fioul avant 2029. Vous cesserez également l'installation de nouvelles chaudières au gaz sauf en cas d'absence de solution alternative démontrée. Vous encouragerez en remplacement la production ou le raccordement à des sources d'énergie renouvelable. **Cible 2023 : 100% de chaudières au fioul recensées. Cible 2027 : -80% de chaudières au fioul**
- Action 12.3 : Vous appliquerez l'Annexe 4 du règlement européen sur les gaz fluorés et respecterez les seuils limites de potentiel de réchauffement planétaire (PRP) autorisés dans le cadre d'achat d'équipements utilisant des fluides frigorigènes. Vous analyserez d'abord la possibilité de changer de fluide frigorigène pour le remplacer par un fluide à bas PRP sans changer le système de réfrigération ou de conditionnement d'air, et le cas échéant, **vous étudierez la possibilité de remplacer les équipements contenant des gaz à effet de serre fluorés par des équipements utilisant des fluides naturels**. Vous assurerez enfin le respect des obligations relatives à leur entretien, notamment de maîtrise des fuites, et à leur destruction selon les règles en vigueur en application de l'arrêté du 29 février 2016. **Cible 2024 : 100% de respect des obligations figurant dans l'Annexe 4 du règlement européen sur les gaz fluorés.**

**Mesure 13 : Réduire l'empreinte environnementale des bâtiments en réduisant les surfaces de bureaux, en limitant les nouvelles constructions et en renforçant la prise en**

**compte de la biodiversité et des déchets lors des chantiers**

- Action 13.1 : Par une optimisation de l'usage des espaces, vous veillerez à réduire la surface de bureau louée ou détenue. **Cible 2027 : - 7,5% de surfaces**
- Action 13.2 : Vous intégrerez aux nouveaux parcs de stationnement extérieurs de plus de 500 m<sup>2</sup> et aux parcs existants associés à des bâtiments faisant l'objet d'extensions et de rénovations lourdes d'une emprise de plus de 1000m<sup>2</sup> au sol : **des revêtements de surface, des aménagements hydrauliques ou des dispositifs végétalisés favorisant la perméabilité et l'infiltration ou l'évaporation des eaux sur l'ensemble de leur surface.** Ils devront également **intégrer des dispositifs végétalisés ou des ombrières concourant à l'ombrage sur au moins la moitié de leur surface.** A cette occasion, vous pourrez engager des travaux de **désimperméabilisation des surfaces.** **Cible 2028 : 100% de respect des obligations sur les nouveaux parkings de plus de 500m<sup>2</sup>** et des parkings existants associés à des bâtiments faisant l'objet d'extensions et de rénovations lourdes d'une emprise de plus de 1000m<sup>2</sup> au sol et **100% des parkings existants de plus de 1500m<sup>2</sup> équipés d'ombrières intégrant une production d'énergies renouvelables.**
- Action 13.3 : **Vous privilégiez les rénovations, pour réduire les constructions, en maximisant la densification** dans le respect de la circulaire du 8 février 2023 sur la doctrine d'occupation des immeubles tertiaires de l'État. Dans le cas de constructions neuves si elles ne peuvent être évitées, une approche bioclimatique doit être systématiquement recherchée, favorisant des solutions passives. Des travaux seront menés pour permettre une meilleure mesure de l'artificialisation des sols par l'État, en vue de permettre des mesures de renaturation.
- Action 13.4 : Vous vous engagerez à ce que **les projets immobiliers** dont la construction est lancée par l'État **respectent la réglementation environnementale et intègrent une part de matériaux biosourcés.**

- Action 13.5 : Vous renforcerez la prise en compte des déchets en permettant le réemploi des matériaux de construction et des constructions modulaires dans les achats. Cible 2024 : intégrer ces orientations dans la stratégie d'achat
- Action 13.6 : En application de l'article L.171-4 du Code de la construction et de l'habitation, toutes les nouvelles constructions, les extensions et les rénovations lourdes de bâtiments d'une emprise de plus de 500m<sup>2</sup> au sol doivent intégrer en toiture du bâtiment soit un procédé de production d'énergies renouvelables, soit un système de végétalisation basé sur un mode cultural ne recourant à l'eau potable qu'en complément des eaux de récupération, garantissant un haut degré d'efficacité thermique et d'isolation et favorisant la préservation et la reconquête de la biodiversité. Ces obligations sont réalisées sur une surface minimale au moins égale à une proportion de la toiture du bâtiment construit ou rénové de manière lourde. Cible 2024 : 100% des nouvelles constructions respectent cette mesure

### Mieux protéger et valoriser nos écosystèmes

La France, avec l'Union européenne, a défendu et obtenu des engagements forts lors de la COP 15 : la réduction de moitié du risque global lié aux pesticides ; 30% de restauration des écosystèmes terrestres et maritimes dégradés d'ici à 2030 ; la protection de 30% d'aires terrestres et de 30% d'aires marines; la réduction de 50% de l'introduction des espèces exotiques envahissantes ; l'arrêt de l'extinction des espèces due aux activités anthropiques d'ici 2050. La stratégie nationale pour la biodiversité 2030 vise à les décliner au niveau national et poursuivre l'engagement de la France en faveur de la biodiversité. A ce titre, l'Etat lutte contre l'artificialisation des sols mais aussi préserver et restaurer les espèces et les écosystèmes.

L'Etat consomme par ailleurs près de 22 millions de m<sup>3</sup> d'eau en 2019 (source : dépenses de l'Etat hors opérateurs) : il doit préserver la ressource en eau et agir avec sobriété.

#### Mesure 14 : Renforcer la gestion durable des espaces

- Action 14.1 : **Vous respecterez strictement l'interdiction d'utilisation de produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts**, forêts, voiries et promenades, que ces lieux soient ou non ouverts au public. Vous respecterez l'interdiction d'utilisation d'engrais de synthèse, en application de l'article 269 de la loi climat et résilience. **Cible 2023 : 100% de taux de respect de ces obligations.**
- Action 14.2 : En application de la stratégie nationale pour la biodiversité, **vous mettrez en place une démarche de labellisation des espaces verts, parcs et jardins** (label Ecojardin, action Plan EcoJardin, refuge LPO, Oasis nature...) et lancerez l'élaboration puis la mise en œuvre de plans de gestion écologique. **Cible 2027 : 100% des sites engagés dans une démarche de biodiversité**
- Action 14.3 : Cible 2027 : En moyenne sur la période 2024-2027, la surface **désimperméabilisée ou renaturée est supérieure à la surface artificialisée dans le cadre des nouveaux projets.**

#### Mesure 15 : préservation de la ressource en eau

- Action 15.1 : **Vous veillerez à réduire la consommation d'eau potable** en assurant une maintenance des bâtiments pour éviter les fuites, en veillant à optimiser les consommations des systèmes de refroidissement des centres de données, en équipant les bâtiments (chasse d'eau double flux, réducteurs de pression des robinets, etc.), en sensibilisant les agents sur les bons gestes et en respectant strictement les consignes en périodes de tension fortes et de restrictions sur la ressource (lavage automobile, arrosage des espaces verts, etc.). **Cible 2027 : -15% par rapport à 2022**
- Action 15.2 : **Vous développerez des projets de récupération d'eau de pluie et de**

réutilisation des eaux usées dans le cadre défini par la loi et vous appuierez sur le dispositif France Expérimentation pour soutenir les porteurs de projets innovants écologiques de l'administration.

# Lexique

**AAP** : Appels à projets

**ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

**AD'AP** : Agenda d'accessibilité programmée.

**ANRT** : Association nationale de la recherche et de la technologie

**BIATSS** : bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé.

**CA** : Conseil d'administration.

**CAP'AVENIR** : Service d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle de l'UBO.

**CFVU** : Commission de la formation et de la vie universitaire.

**CID** : Campus innovant et durable

**CIFRE** : Convention industrielle de formation par la recherche

**CIRSES** : Réseau national des responsables DD&RS

**COMIVEC** : commission vie étudiante et de campus, composée pour 50% d'étudiants, associée au pilotage des crédits CVEC

**CROUS** : Centre des œuvres universitaires et scolaires.

**DD&RS** : Développement durable et responsabilité sociétale

**DEVE** : Direction des études et de la vie étudiante.

**DEVE Handiversité** : La Direction des études et de la vie étudiante regroupant la mission d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

**DGS** : Directeur général des services.

**DRIVE** : Direction de la recherche et de l'innovation et de la valorisation économique.

**DRH** : Direction des ressources humaines.

**DSIUN** : Direction des systèmes d'information et des usages du numérique.

**ETP** : Equivalent temps plein

**HCERES** : Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

**HRS4R** : Stratégie européenne de ressources humaines pour la recherche

**INSPE** : Institut national supérieur du professorat et de l'éducation

**MESR** : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

**MTES** : Ministère de la transition écologique et solidaire

**ODD** : Objectifs de développement durable de l'ONU

**PUI** : Pôle universitaire d'innovation

**QVCT** : Qualité de vie et conditions de travail.

**RIS** : Responsable intégrité scientifique

**RPS** : Risques psycho-sociaux

**RSU** : Rapport social unique

**SCD** : Service commun de documentation

**SDN** : Schéma directeur du numérique

**SDPH** : Schéma directeur pluriannuel du handicap

**SDVE** : Schéma directeur Vie Etudiante et de campus

**SEA-EU** : Alliance universitaire européenne European University of the Seas.

**SGPT** : Service général des plateformes technologiques

**SHS** : Sciences Humaines et Sociales

**SIAME** : Service d'ingénierie et d'appui à la médiation pour l'enseignement.

**SST** : Service Santé et Sécurité au Travail

**SUAPS** : Service universitaire des activités physiques et sportives.

**SUFCA** : Service universitaire de Formation Continue et de l'Alternance.

**SSU** : Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé.

**UMR** : Unité mixte de recherche

**VP** : Vice-président.

**VSS** : Violences sexistes et sexuelles

---

# Schéma directeur



## Développement durable & responsabilité sociétale

2024-2028